



LES

PHARMACIENS

PANORAMA AU 1^{ER} JANVIER 2017



DÉMOGRAPHIE

LES PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE AU 1^{ER} JANVIER 2017

DONNÉES GÉNÉRALES		5
1	Effectifs globaux	5
2	Dynamiques de recrutement	8
3	Âge et renouvellement des générations de pharmaciens	13
4	Pharmaciens étrangers et pharmaciens diplômés à l'étranger	17
RÉPARTITION PAR SECTION		
LES PHARMACIENS BIOLOGISTES - SECTION G		20
1	Répartition des effectifs	21
2	Les structures juridiques	23
LES PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE - SECTION B		26
1	Répartition par région	27
2	Répartition par fonction	28
3	Évolutions	29
LES PHARMACIENS DE LA DISTRIBUTION EN GROS - SECTION C		30
1	Répartition par région	31
2	Répartition par fonction	31
3	Évolutions	34
LES PHARMACIENS D'OFFICINE		
SECTION A : LES PHARMACIENS TITULAIRES		35
1	Les pharmaciens titulaires : géographie de l'exercice et recrutement	36
2	Les modes d'exploitation des officines	40
3	Répartition territoriale et densité pharmaceutique	42
LES PHARMACIENS D'OFFICINE		
SECTION D : LES PHARMACIENS ADJOINTS ET AUTRES EXERCICES		46
1	Répartition territoriale	47
2	Répartition par fonction	48
3	Évolutions	50
LES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ - SECTION H		51
1	Répartition des effectifs par secteur - type d'emploi et territoire	52
2	Répartition des effectifs par fonction	54
PHARMACIENS DES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER - SECTION E		55
1	Effectifs par métier et par territoire	56
2	Évolution des effectifs par métier	57
3	Structures juridiques de l'exercice libéral	58



Présents en tous points du territoire, les pharmaciens sont des acteurs clés à chaque étape de la chaîne du médicament et des produits de santé. Alors qu'ils sont, chacun au sein de leur métier, au service de la santé publique et de la population, il est essentiel de connaître et d'estimer les ressources pharmaceutiques. Soucieux d'anticiper l'avenir de la profession, l'Ordre national des pharmaciens étudie chaque année l'évolution démographique et dresse un panorama de l'ensemble des pharmaciens.

Trois grandes tendances sont à noter pour l'année 2016 :

- **le renouvellement des pharmaciens, signe d'une profession d'avenir ;**
- **la répartition pharmaceutique équilibrée sur le territoire, gage de sécurité pour l'accès aux produits de santé et à la biologie médicale ;**
- **le regroupement des structures, comme nouveau mode d'exercice.**

Par rapport à l'année 2015, **le nombre d'inscrits au tableau de l'Ordre est relativement stable** pour l'ensemble de la profession (-0,42%), avec 74 441 pharmaciens enregistrés dans les différentes sections de l'Ordre.

L'âge moyen est également constant, s'élevant à 46,7 ans (soit +0,1 an par rapport à 2015). Cette très faible évolution depuis quelques années traduit une inversion de la tendance au vieillissement de la population pharmaceutique. Ainsi, la profession assure son renouvellement avec une prépondérance de pharmaciens âgés de moins de 33 ans, alors que les tranches des 48-52 ans et des 53-57 ans prédominaient respectivement en 2006 et 2011.

Par ailleurs, le maillage territorial est particulièrement dense et équilibré, sécurisant l'accès aux médicaments et produits de santé, ainsi qu'aux actes biologiques. Pour 100 000 habitants, on recense en moyenne 33 officines, 3,9 PUI et 5,7 laboratoires de biologie médicale.

Enfin, des regroupements de structures s'opèrent en nombre pour l'ensemble des métiers de la pharmacie. Les jeunes officinaux s'associent de plus en plus en société et de plus en plus tôt, même si l'exercice libéral demeure attractif. Sous l'effet de la réforme de la biologie médicale de 2010, on constate cette année encore une forte concentration des laboratoires de biologie médicale, le nombre de structures ayant été divisé par 2 (voire 3) en 6 ans. Entre établissements de santé, la coopération est le maître-mot avec une augmentation de plus de 17% des groupements de coopération sanitaire en 2016.

Ainsi, une nouvelle manière d'exercer se dessine. Les regroupements permettent notamment de partager la responsabilité, réduire le risque financier en le mutualisant et réaliser des économies d'échelle alors porteuses pour le développement des structures.

Cette tendance forte au regroupement est en adéquation avec l'évolution de la société et de l'équilibre vie personnelle/professionnelle. L'avenir de la profession est à imaginer dans le sillage de cette nouvelle manière d'exercer.

L'évolution démographique révèle un dynamisme et une volonté d'entreprendre, reflet de l'attrait des nombreux débouchés qu'offre la filière pharmaceutique. La profession continue d'intéresser : le renouvellement des pharmaciens est en bonne voie et les jeunes s'engagent de plus en plus tôt.

Jean-Pierre Paccioni

Président par interim du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Isabelle Roussel

Présidente du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens Haute-Normandie
Chargée de mission démographie





CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2016

74 441

(-0,42 % par rapport à 2015)

Inscriptions nouvelles

2 289

(-1,5 % par rapport à 2015)

Âge moyen

46,7

(+0,1 an par rapport à 2015)

Nombre de pharmaciens de 66 ans et plus

2 399

(+2,2 % par rapport à 2015 et 3,2 % de la population globale)

Répartition globale Hommes / Femmes

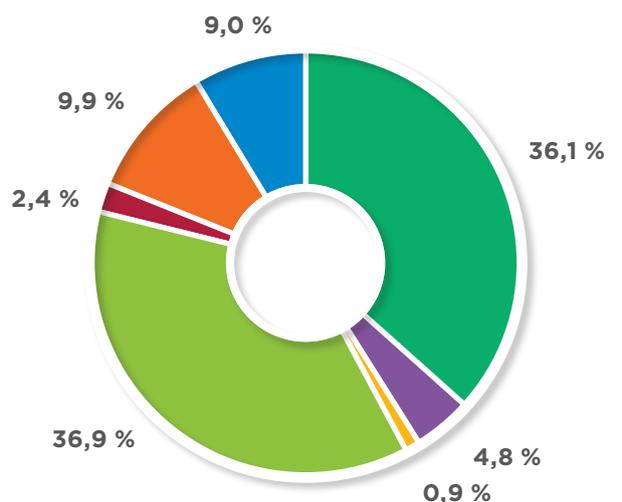
♀ **67,3%**

♂ **32,7%**

Cette première partie consacrée aux données générales porte sur les personnes physiques inscrites à l'Ordre, c'est-à-dire comptabilisées une seule fois en fonction de leur section principale de rattachement, tandis que les parties dédiées aux sections prennent en compte les pharmaciens gérés par chacune des sections, y compris ceux en pluriactivité.

1 EFFECTIFS GLOBAUX

RÉPARTITION DES PHARMACIENS PAR SECTION



Section A (titulaires d'officine)

Section B (industrie)

Section C (distribution en gros)

Section D (adjoints d'officine)

Section E (outre-mer)

Section G (biologie médicale)

Section H (établissements de santé)

L'inscription à l'Ordre national des pharmaciens s'effectue par métier, dans les différentes sections (A, B, C, D, G et H) représentant respectivement les pharmaciens titulaires d'officine, l'industrie pharmaceutique, la distribution en gros, les pharmaciens adjoints d'officine et exercices divers, les biologistes médicaux et les pharmaciens d'établissements de santé.

La section E représente les pharmaciens exerçant dans les départements et collectivités d'outre-mer tous métiers confondus.

En 2016, le nombre de pharmaciens inscrits à l'Ordre, recensés selon leur activité principale, a légèrement décro (-0,42 % par rapport à 2015) : 74 441 ont été dénombrés, contre 74 754 l'an passé.

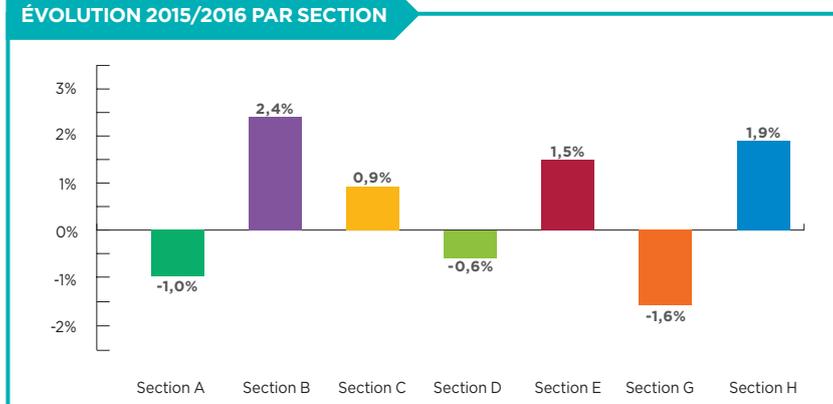
Pour l'activité ordinale, cela correspond à un effectif administré de 75 866 professionnels, certains pharmaciens en pluriactivité ayant la possibilité d'être inscrits simultanément au tableau de plusieurs sections.

Plus de 70% des pharmaciens exercent dans les officines. Les laboratoires de biologie médicale et les établissements de soin attirent chacun environ 10% des professionnels.

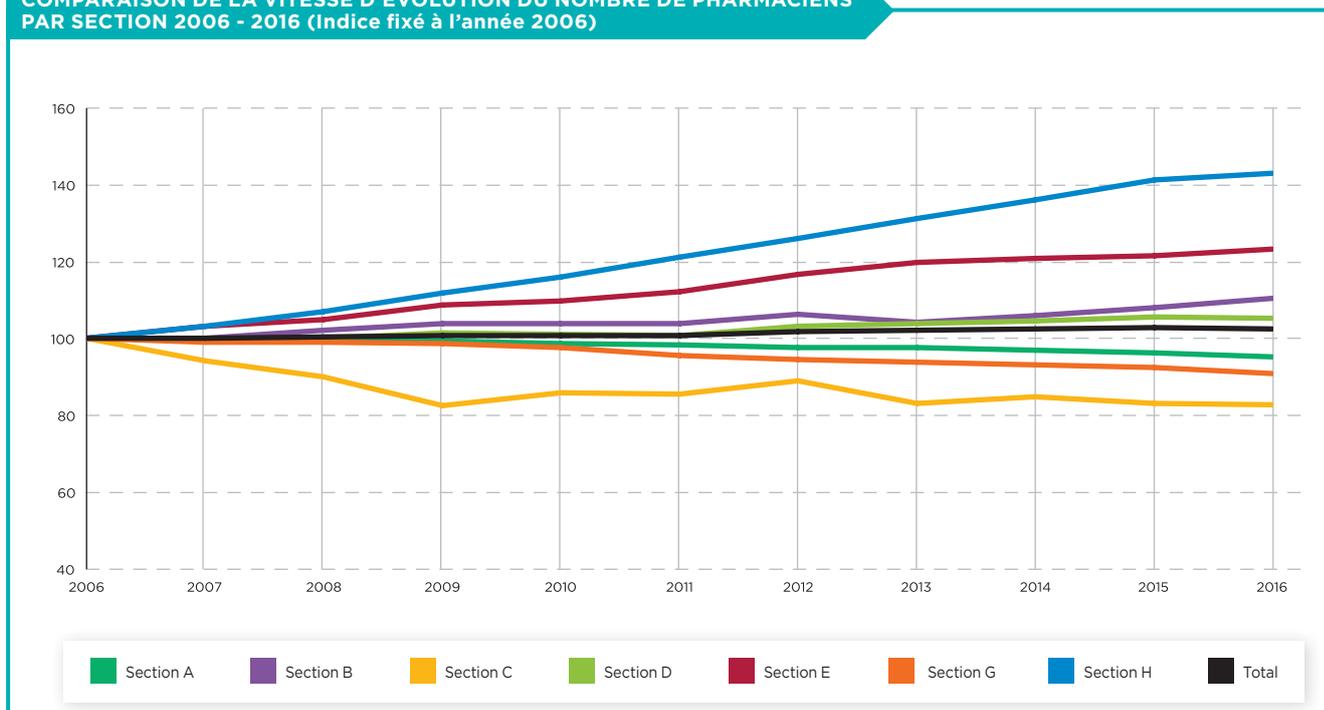
DONNÉES GÉNÉRALES

Depuis 2015, une augmentation de la part d'inscrits a été enregistrée dans les sections B et H (avec respectivement +83 et +123 pharmaciens), mais aussi, de façon moins marquée, en sections E et C (+26 et +6 inscrits). A contrario, la section G a vu son nombre d'inscrits diminuer de 1,6 % (-118 pharmaciens), de même que la section A. Enfin, en section D, les effectifs sont stables.

ÉVOLUTION 2015/2016 PAR SECTION



COMPARAISON DE LA VITESSE D'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS PAR SECTION 2006 - 2016 (Indice fixé à l'année 2006)



En l'espace de dix ans, l'Ordre national des pharmaciens a connu une hausse de ses effectifs de 2,9 %, passant de 72 322 inscrits en 2006 à 74 441 en 2016.

L'évolution positive des inscriptions en section H entre 2006 et 2016 montre l'attraction des jeunes pharmaciens vers cette section hospitalière, puisque

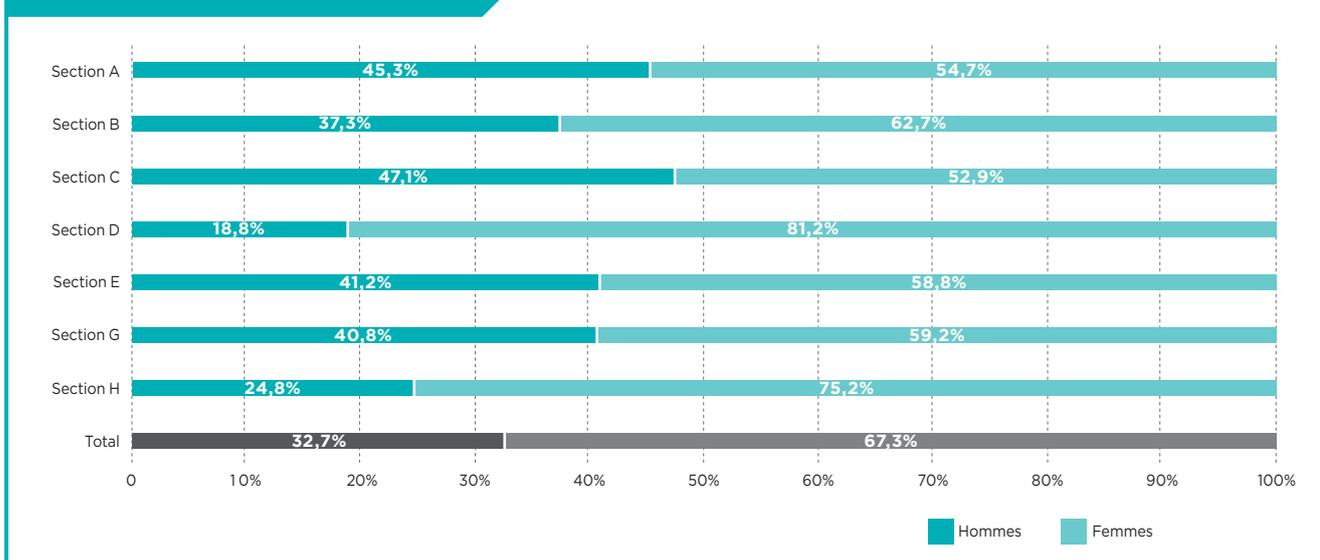
ses effectifs ont augmenté de 35,5 % de manière quasi linéaire.

Les effectifs de la section E (+23,3 %) et dans une moindre mesure les effectifs des sections B et D (pour les pharmaciens adjoints) évoluent positivement (respectivement +7,7 % et +4,5 %).

Une diminution du nombre d'inscrits est observable au sein des sections G et A (avec -9,2 % et -4,8 %). La section des pharmaciens titulaires reste la plus importante après la section D.



RÉPARTITION HOMMES-FEMMES PAR SECTION

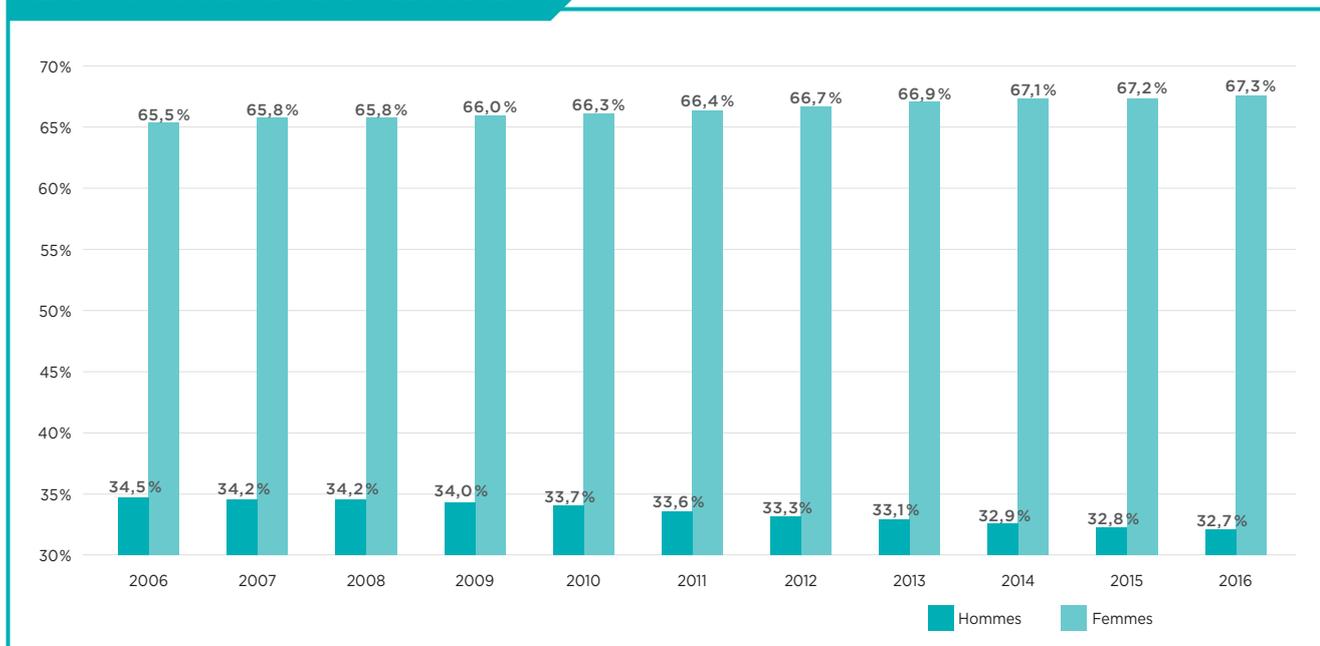


La répartition sexuée des pharmaciens inscrits au tableau de l'Ordre demeure inchangée par rapport au 1^{er} janvier 2016, avec 67,3 % de femmes et 32,7 % d'hommes. Parmi les sections

les plus féminisées figurent celles des pharmaciens adjoints d'officine (81,2 % de femmes), puis celle des pharmaciens hospitaliers (75,2 % de femmes). L'écart entre hommes et femmes est moindre

au sein des sections des pharmaciens de la distribution en gros (47,1 % d'hommes) et des titulaires d'officine (45,3 % d'hommes).

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES ENTRE 2006 ET 2016



L'augmentation (+2,9%) du nombre d'inscrits à l'Ordre sur les 10 dernières années est marquée par une hausse des effectifs féminins (+5,7 %) et une

diminution des effectifs masculins (-2,3%). Cette féminisation se traduit par une augmentation de l'écart entre les

pourcentages d'hommes et de femmes passant de 31 points en 2006 à 34,6 points en 2016.

2 DYNAMIQUES DE RECRUTEMENT

■ NUMERUS CLAUSUS (NC)

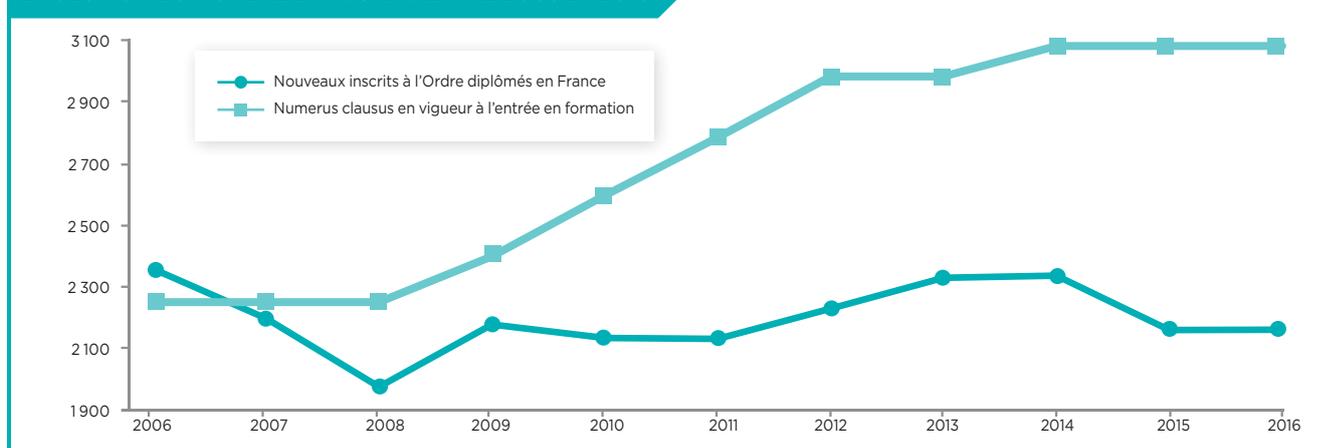
ANNÉE (N)	NOUVEAUX INSCRITS À L'ORDRE	PART DES NOUVEAUX INSCRITS DIPLOMÉS EN FRANCE	NC DE L'ANNÉE (N-1 / N)	NC EN VIGUEUR À L'ENTRÉE EN FORMATION*	NC PASSERELLE**	TAUX DE VARIATION ANNUEL DU NC (EN VIGUEUR À L'ENTRÉE EN FORMATION)	TAUX DE VARIATION ANNUEL DU NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS À L'ORDRE	ÉCART ENTRE LE NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS DIPLOMÉS EN FRANCE ET LE NC EN VIGUEUR À L'ENTRÉE EN FORMATION	TAUX DE NON-INSCRIPTION À L'ORDRE***
2006	2417	97,6%	2990	2250	-	0,0%	-1,9%	108	-10,9%
2007	2295	95,7%	2990	2250	-	0,0%	-5,0%	-54	-15,4%
2008	2035	96,9%	3090	2250	-	0,0%	-11,3%	-278	-22,4%
2009	2281	95,4%	3090	2400	-	6,7%	12,1%	-224	-19,2%
2010	2185	97,6%	3090	2600	-	8,3%	-4,2%	-468	-22,5%
2011	2166	98,3%	3090	2790	-	7,3%	-0,9%	-661	-27,3%
2012	2324	95,9%	3095	2990	58	7,2%	7,3%	-762	-28,5%
2013	2452	95,0%	3095	2990	65	0,0%	5,5%	-661	-25,1%
2014	2465	94,8%	3099	3090	72	3,3%	0,5%	-754	-26,4%
2015	2324	92,9%	3097	3090	76	0,0%	-5,7%	-932	-35,2%
2016	2289	94,3%	3095	3090	78	0,0%	-1,5%	-931	-36,6%

* Numerus clausus en cours 6 ans avant l'entrée en formation

** Numerus clausus permettant l'accès en 2ème ou 3ème année suivant les conditions fixées dans l'arrêté du 26 juillet 2010. Chaque année, un nombre de places est fixé par un nouvel arrêté

*** Le taux de non-inscription à l'Ordre est le rapport entre les nouveaux inscrits diplômés depuis moins de 3 ans en France sur le NC à l'année d'entrée en formation

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS ENTRE 2006 ET 2016



Depuis 2001, le numerus clausus a fortement augmenté, passant de 2 250 en 2001 à 3 095 au titre de l'année universitaire 2015-2016, soit une augmentation de 37,5 %. Après avoir atteint un nombre de nouveaux inscrits historiquement bas en 2008 (avec seulement 1 972 nouvelles inscriptions de pharmaciens diplômés en France), l'Ordre voit son nombre de nouveaux inscrits croître en 2009 (2 281 inscriptions, dont 2 176 diplômés en France). Par ailleurs, après que le nombre de postes au concours atteigne le seuil de 3 090 places en 2008, l'Ordre enregistre en 2014 – soit

6 ans plus tard – le plus grand nombre de nouvelles inscriptions depuis le début des années 2000 (2 465 inscriptions, dont 2 336 pharmaciens diplômés en France). Depuis 2014, la part de nouveaux entrants décline. En 2016, 2 289 pharmaciens se sont inscrits à l'Ordre. Parmi eux, 2 159 ont obtenu leur diplôme en France (dont 1 958 au cours des trois dernières années). Le taux de non-inscription à l'Ordre, soit le rapport entre le nombre de nouveaux inscrits diplômés en France depuis trois ans ou moins et le nombre de postes ouverts au concours six années plus

tôt, continue d'augmenter, passant de 35,2 % en 2015 à 36,6 % en 2016, ce qui signifie que 1 132 étudiants ayant franchi le numerus clausus ne se retrouvent pas inscrits au sein de l'Ordre. Certains diplômés exercent des métiers ne nécessitant pas une inscription ordinaire (par exemple, des métiers liés au marketing et aux activités commerciales) ou prennent des orientations professionnelles différentes, ce qui peut expliquer cette tendance.



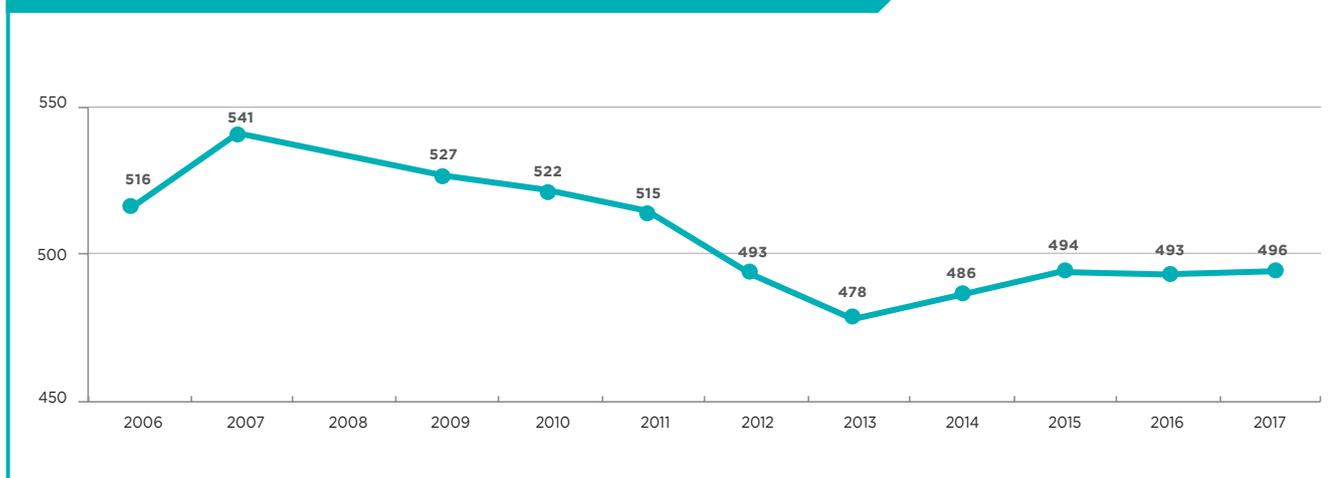
■ ÉVOLUTION DES INTERNES EN PHARMACIE, RECHERCHE ET BIOLOGIE

Le nombre de postes offerts au titre d'une année universitaire au concours national d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutique est fixé par arrêté.

« Ce nombre tient compte des besoins de la population, de la nécessité de remédier aux inégalités géographiques et des capacités de formation des établissements concernés. » (Article L631-1 du Code de l'éducation, loi du 7 juillet 2009 mise en œuvre au cours de l'année universitaire 2010-2011).

Après une hausse en 2007 (+ 11 % par rapport à 2006) liée au rehaussement du numerus clausus général, le nombre de postes a fortement chuté jusqu'en 2013 (478 postes) pour se stabiliser à 496 en 2017.

POSTES OUVERTS AUX INTERNES DE PHARMACIE, RECHERCHE ET BIOLOGIE



Source DREES - ONDPS 2017

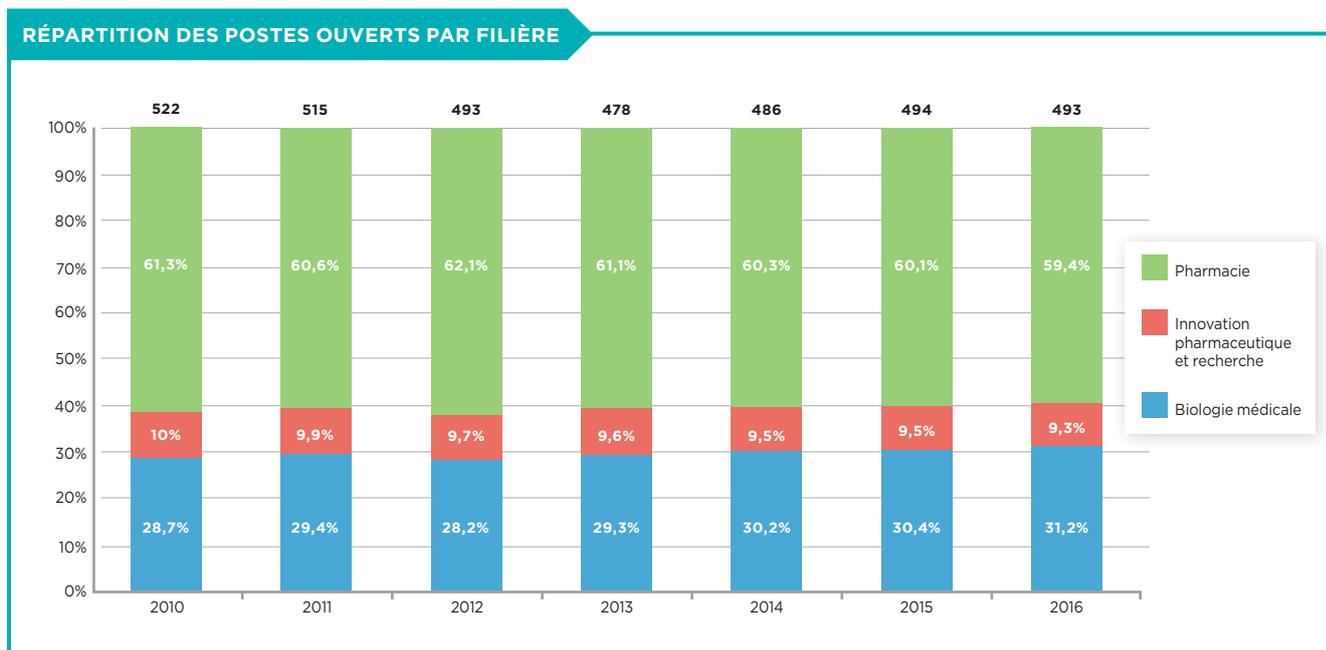
En confrontant la part des postes ouverts annuellement à l'internat à l'évolution du numerus clausus correspondant, on constate qu'après une diminution continue depuis 2006, il y a une stabilisation depuis 2014.

PART DES POSTES OUVERTS AUX INTERNATS / NC CORRESPONDANT



Source DREES - ONDPS 2017

DONNÉES GÉNÉRALES



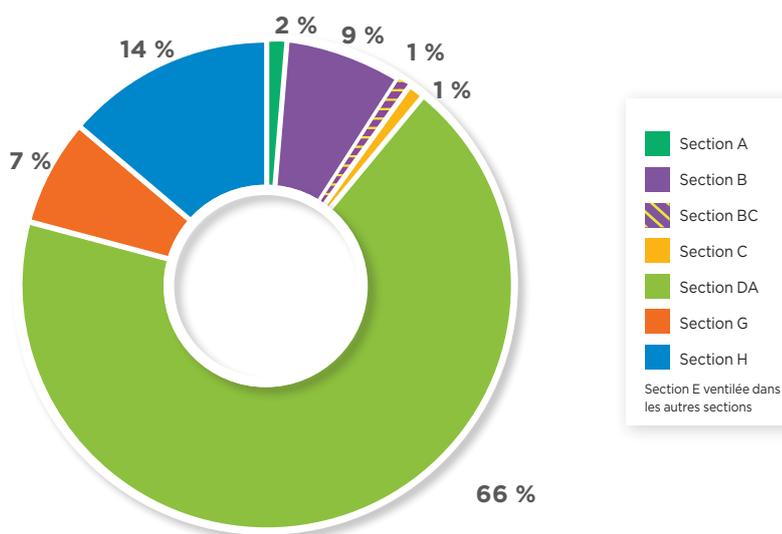
Depuis 2009, l'internat est composé de 4 années conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études spécialisées (DES) en biologie médicale (DES commun avec la filière « médecine ») ou d'un DES d'innovation pharmaceutique et recherche (IPR) ou d'un DES de pharmacie (option pharmacie hospitalière-pratique et recherche ou option pharmacie industrielle et biomédicale).

Depuis 2010, on constate une relative stabilité de la répartition des postes d'interne par filière. La légère érosion dans la filière pharmacie est compensée par une augmentation des postes dans la filière biologie médicale.



■ NOUVEAUX INSCRITS À L'ORDRE

RÉPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS PAR SECTION

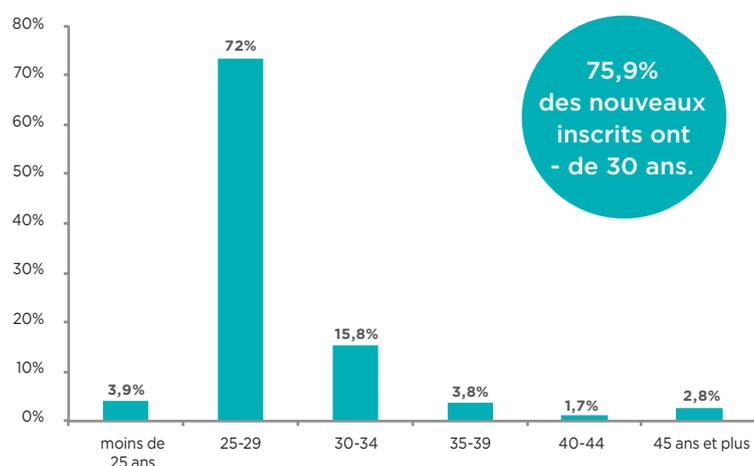


Au cours de l'année 2016, l'Ordre a accueilli 2 289 nouveaux inscrits, soit 35 de moins que l'année précédente.

Les pharmaciens nouveaux inscrits sont les pharmaciens qui n'avaient jamais été inscrits à l'Ordre, dans aucune section. Ce sont ceux qui rentrent dans la profession.

Les nouveaux entrants se retrouvent majoritairement en section D (66 % d'entre eux), puis dans celle des pharmaciens hospitaliers (14 %) et des pharmaciens de l'industrie (10 %). La section des biologistes médicaux attire 7 % des néo-inscrits.

RÉPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS PAR TRANCHE D'ÂGE



75,9 % des nouveaux inscrits sont âgés de moins de 30 ans, un chiffre en légère diminution par rapport à 2015, où cette tranche d'âge représentait 77,9 % de ce groupe. En revanche, les pharmaciens de 40 ans et plus n'ayant jamais été inscrits à l'Ordre sont plus nombreux par rapport à 2015 (4,5 % en 2016, contre 2,4 % en 2015, soit 104 contre 77 inscriptions). Ce chiffre peut s'expliquer par une reconversion des pharmaciens vers une activité professionnelle nécessitant une inscription à l'Ordre.

DONNÉES GÉNÉRALES

■ MOBILITÉ

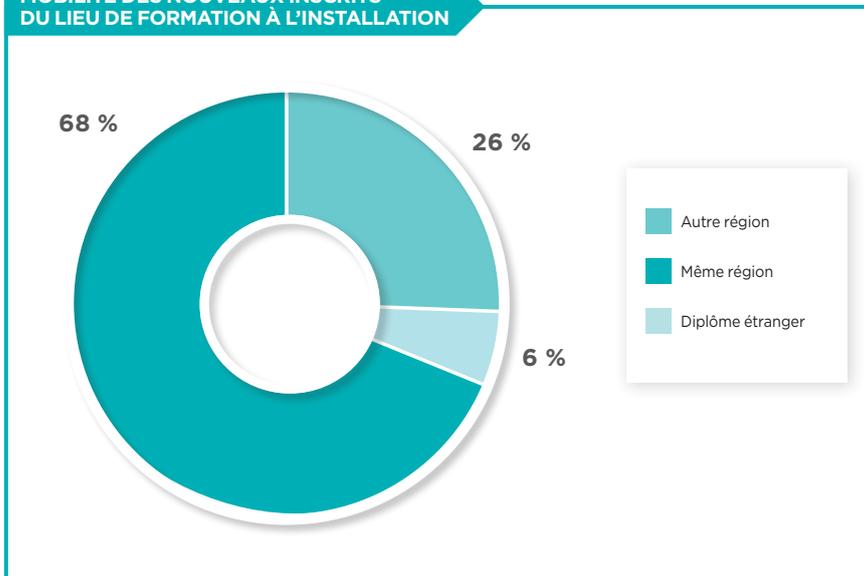
68 % des nouveaux inscrits ont fait le choix d'exercer dans la région où ils ont achevé leurs études, contre 64 % en 2015.

Au niveau régional, une comparaison des proportions de nouveaux inscrits et des lieux d'obtention de leurs diplômes montre que la mobilité territoriale des diplômés est assez hétérogène.

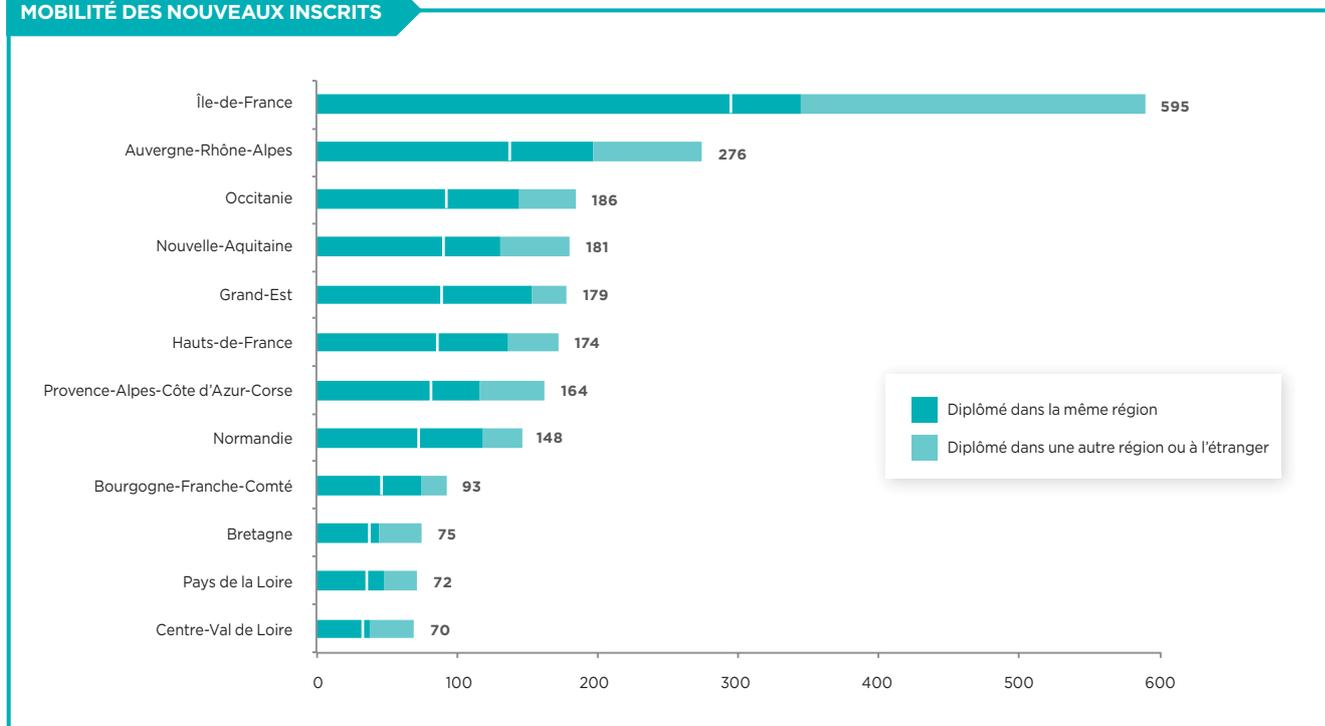
Ainsi certaines régions accueillent plus largement les pharmaciens diplômés d'une autre région. C'est le cas du Centre-Val de Loire (45,7 %), de l'Île-de-France (41,5 %) et de la Bretagne (40 %).

En revanche, la mobilité territoriale est faible dans le Grand-Est (14 % des nouveaux inscrits ont été diplômés en Alsace, Lorraine ou Champagne-Ardenne), mais aussi en Bourgogne-Franche-Comté (19,4 %) et Normandie (19,6 %).

MOBILITÉ DES NOUVEAUX INSCRITS DU LIEU DE FORMATION À L'INSTALLATION



MOBILITÉ DES NOUVEAUX INSCRITS



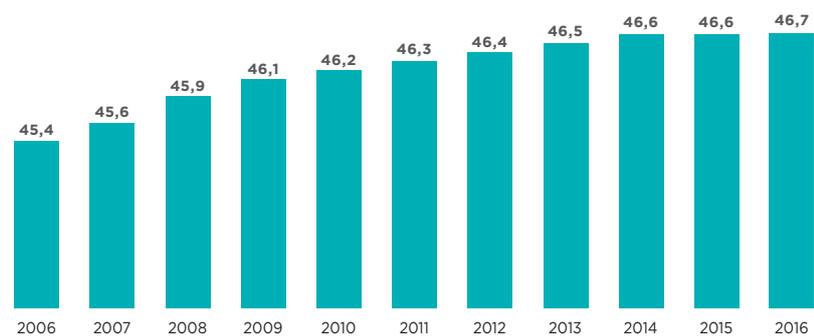


3 ÂGE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS DE PHARMACIENS

■ MOYENNE D'ÂGE

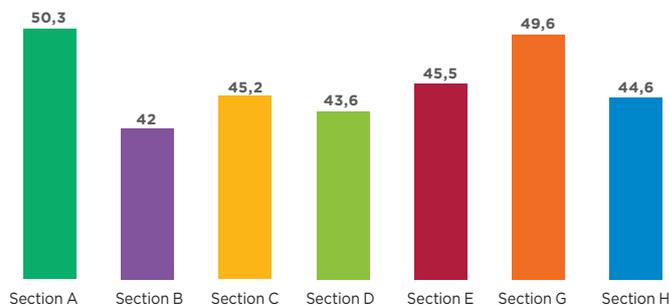
Depuis 2006, la population de pharmaciens inscrits à l'Ordre poursuit lentement son vieillissement, passant de 45,4 ans à 46,7 ans (soit +1 an et 4 mois) entre 2006 et 2016.

MOYENNE D'ÂGE 2006-2016



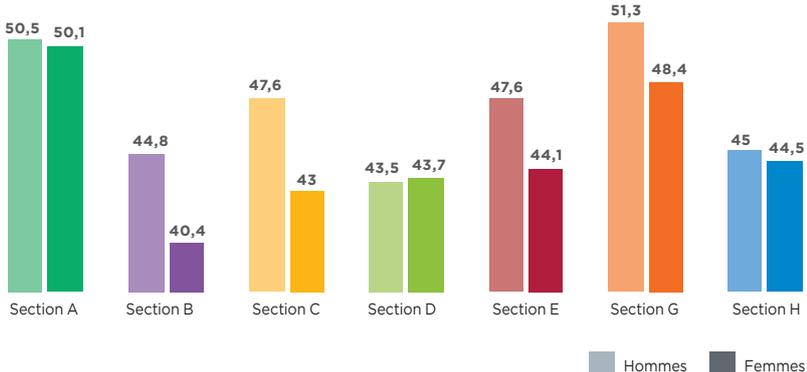
Les pharmaciens titulaires d'officine et biologistes médicaux sont les plus âgés (50,3 et 49,6 ans respectivement), tandis que les pharmaciens de l'industrie demeurent la section la plus jeune avec une moyenne d'âge de 42 ans.

MOYENNE D'ÂGE PAR SECTION EN 2016



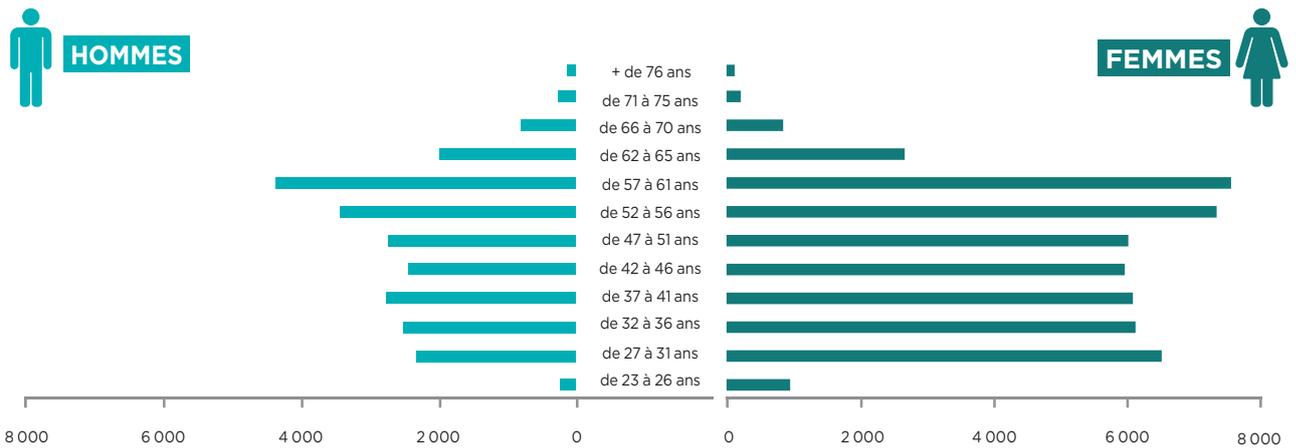
Au sein des différentes sections, l'âge moyen des hommes est presque toujours supérieur à celui des femmes. Au 1^{er} janvier 2017, la moyenne d'âge des pharmaciens s'élevait à 48,3 ans et celle de leurs homologues féminins à 45,9 ans.

MOYENNE D'ÂGE PAR SECTION AVEC VENTILATION H-F EN 2016



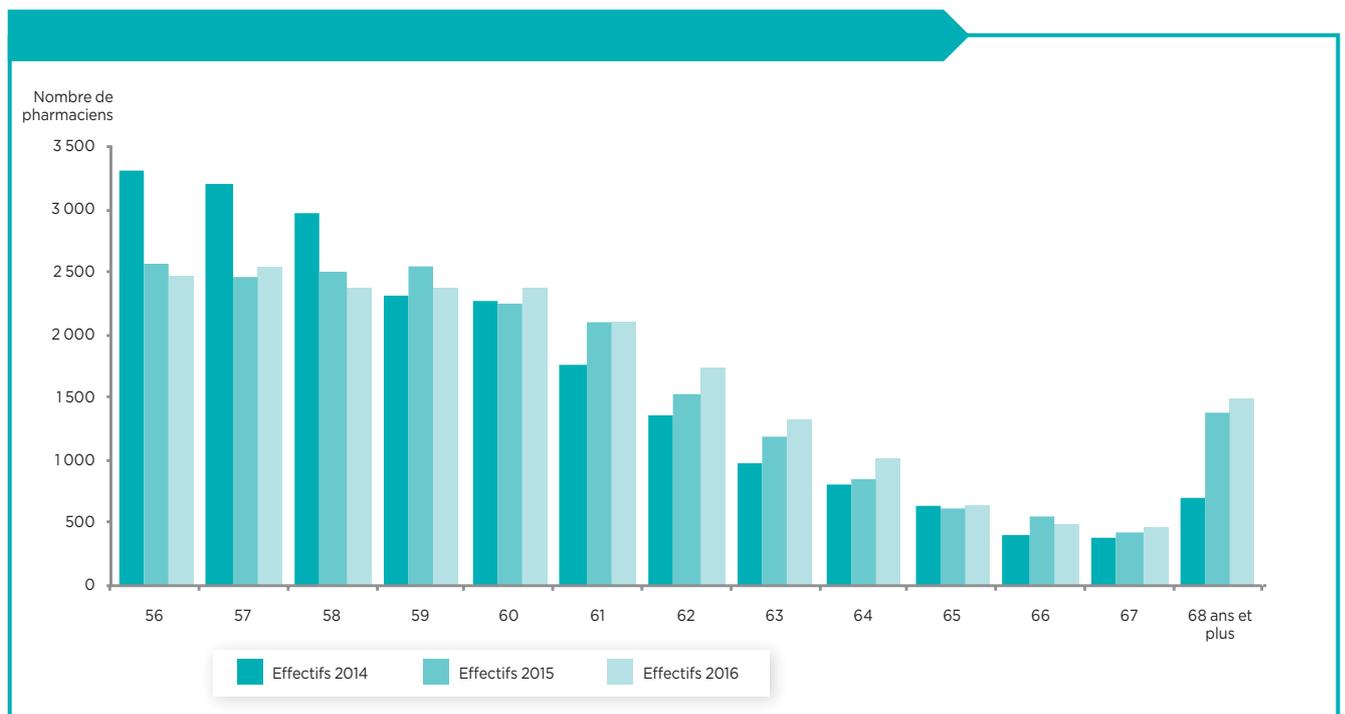
DONNÉES GÉNÉRALES

■ PYRAMIDE DES ÂGES



Le rajeunissement de la population des pharmaciens devrait s'opérer dans les années à venir avec le départ à la retraite de la génération qui était autrefois majoritaire et l'arrivée importante d'une population de jeunes pharmaciens.

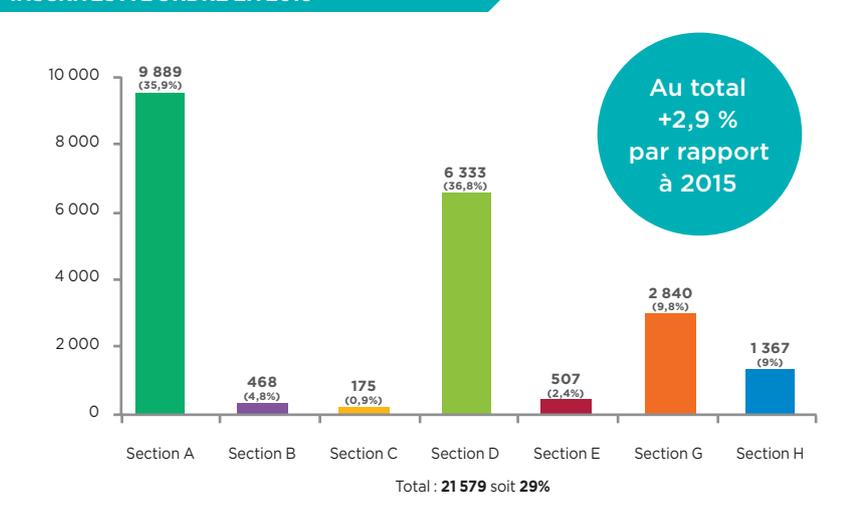
■ VIEILLISSEMENT DES INSCRITS



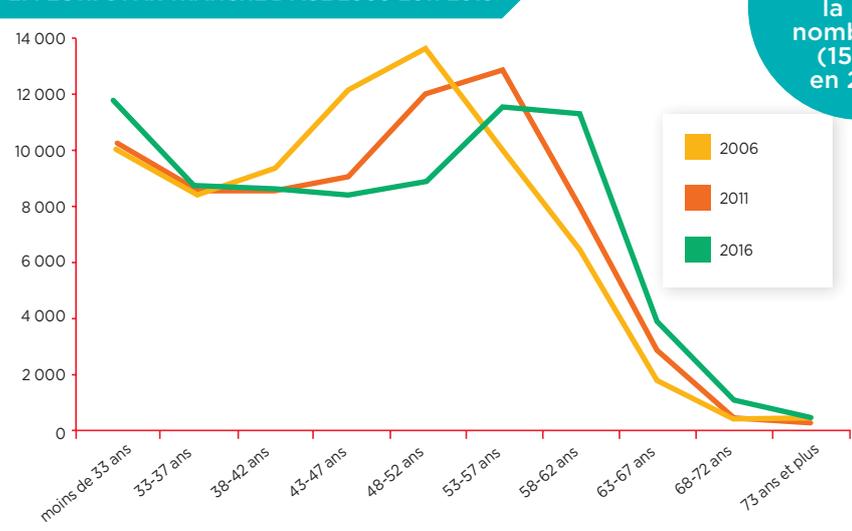


Le vieillissement global de la population n'est pas enrayé. Le nombre de pharmaciens de 56 ans et plus a augmenté de 2,9 % par rapport à l'an passé, ce groupe atteignant désormais 29 % des inscrits à l'Ordre. En outre, les plus de 60 ans représentent 12,3 % de l'effectif total des inscrits (contre 11,5 % au 1^{er} janvier 2016). Le flux annuel de pharmaciens entrants dans la profession devrait permettre le remplacement de ceux qui la quittent. En effet dans la période des dix ans à venir, les 21 579 pharmaciens de 56 ans et plus en 2016 seront susceptibles d'être remplacés par les flux entrant des 2 300 pharmaciens nouvellement inscrits en moyenne chaque année.

PERSONNES PHYSIQUES DE 56 ANS ET PLUS INSCRITES À L'ORDRE EN 2016

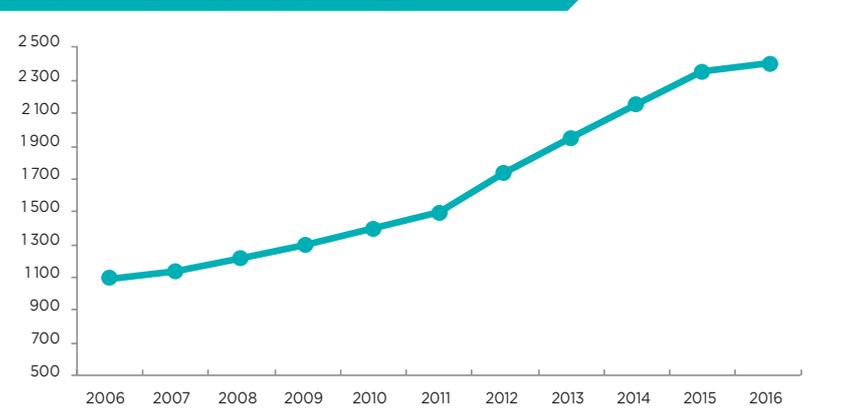


EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE 2006-2011-2016



En 2016, la structure d'âge de la population des pharmaciens inscrits à l'Ordre est marquée par un événement majeur : la génération la plus représentée devient celle des moins de 33 ans (11 707 inscrits) devant celle des 53-57 ans (11 177 inscrits), alors qu'au cours de la dernière décennie, les tranches d'âge demeurant les plus nombreuses étaient les 43-47 ans et les 48-52 ans. Les pharmaciens âgés de 58 à 67 ans continuent de gagner en effectifs, sous l'effet de retardements des départs en retraite.

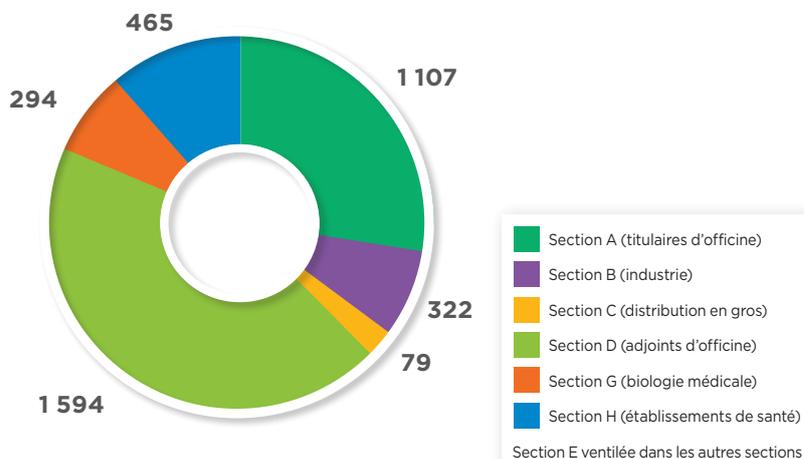
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



Le nombre de pharmaciens de 66 ans et plus continue d'évoluer avec +52 inscrits par rapport à l'an dernier, soit une augmentation de 2,2 %. Cette tranche d'âge représente 3,2 % des pharmaciens recensés à l'Ordre.

■ CESSATION D'ACTIVITÉ

RADIATIONS 2016



ÂGE MOYEN DE CESSATION D'ACTIVITÉ

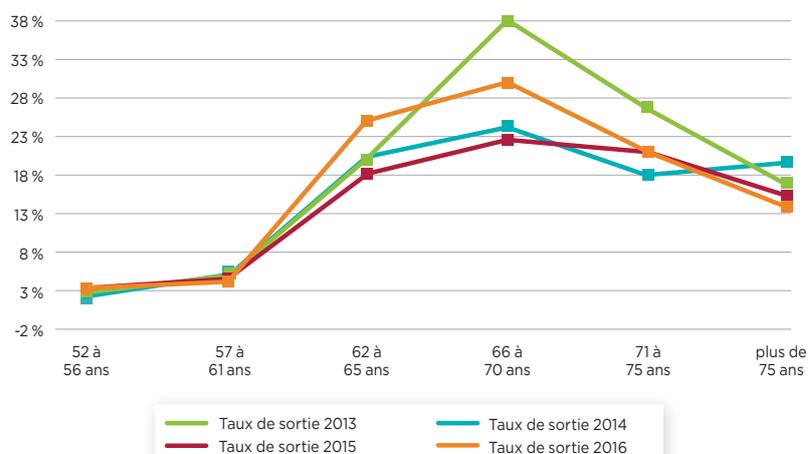
La radiation correspond à la cessation d'activité, principalement liée au départ en retraite ou à des réorientations professionnelles en cours de carrière. En 2016, l'Ordre a procédé à 3861 radiations (contre 3 285 en 2015). Sur l'ensemble des pharmaciens qui sont « sortis » du tableau, la proportion des 57-65 ans est largement la plus marquée (1 611 radiations, soit 41,7 % des radiations).

L'augmentation des radiations peut s'expliquer en partie par un contrôle plus rigoureux de l'Ordre concernant l'activité des pharmaciens inscrits (grâce à une gestion informatisée). En effet, un pharmacien n'étant plus en activité doit se désinscrire auprès de sa section de rattachement. En parallèle, l'Ordre contrôle l'activité des inscrits et décide du maintien ou non de l'inscription, en fonction des justificatifs fournis.

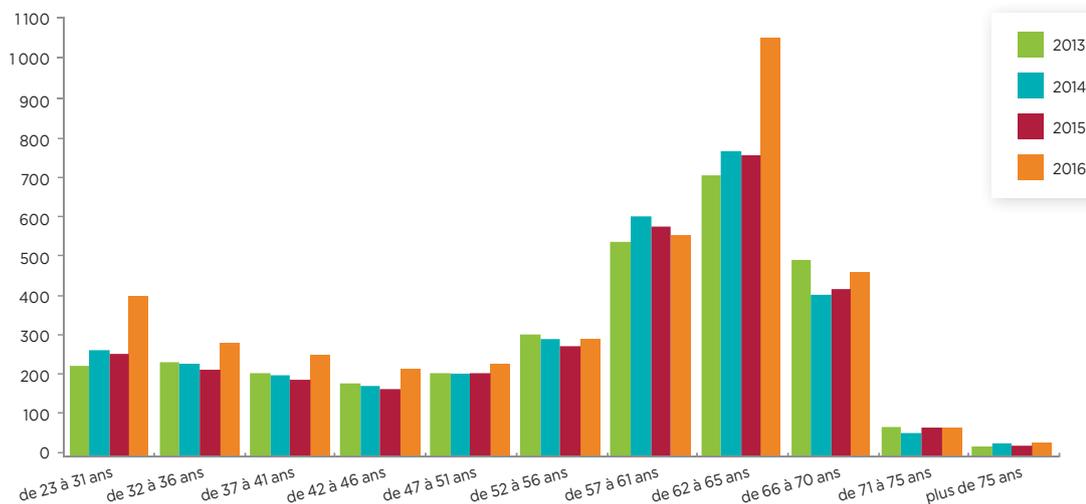
Le taux de « sortie », qui mesure le rapport entre le nombre de radiés et le nombre d'inscrits par tranche d'âge, montre une sortie relativement importante à partir de 62 ans, c'est-à-dire aux âges de départ à la retraite. En 2016, le taux de sortie a de nouveau augmenté pour les pharmaciens âgés de 62 à 70 ans (23,7 % contre 19,8 % l'an passé).

L'âge moyen de départ à la retraite dont fait état la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens pour les libéraux (officine et biologie médicale), qui est de 64,3 ans, illustre bien les tendances mises en lumière par l'évolution des tranches d'âge du tableau après 57 ans.

TAUX DE SORTIE DE 2013 À 2016



NOMBRE DE RADIATIONS DE 2013 À 2016





4 PHARMACIENS ÉTRANGERS ET PHARMACIENS DIPLÔMÉS À L'ÉTRANGER

■ RÉPARTITION DES PHARMACIENS PAR NATIONALITÉ ET DIPLÔME

LIEU D'OBTENTION DU DIPLÔME

NATIONALITÉ	LIEU D'OBTENTION DU DIPLÔME									
	Afrique sub-saharienne	Afrique du Nord	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Europe	Moyen-Orient	Océanie	France	Total général
Afrique sub-saharienne	13	2				23			215	253
Afrique du Nord	2	53	2			41			428	526
Amérique du Nord			1	1		1			2	5
Amérique du Sud									1	1
Asie					1	1			43	45
Europe				1		434	1		100	536
Moyen-Orient	1					8	8		53	70
France	54	145	3	7	6	416*	67	1	72 306	73 005
Total général	70	200	6	9	7	924	76	1	73 148	74 441

*Parmi les 416 Français diplômés en Europe, 6 pharmaciens formés en dehors de l'EEE (Albanie, Arménie, Suisse et Ukraine) ont été comptabilisés.

Les étudiants français qui obtiennent un diplôme étranger puis reviennent s'installer en France s'ajoutent, depuis quelques années, au nombre croissant de professionnels européens (hors nationalité française) ayant obtenu leur diplôme à l'étranger.

Il est intéressant de noter que le nombre de pharmaciens français ayant obtenu leur diplôme à l'étranger continue d'augmenter (+14,5%) par rapport à 2015. L'origine de ces diplômes est principalement l'Europe (59,5%) et l'Afrique du Nord (20,7%).

■ RÉPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR SECTION

Section	2015			2016			Évolution 2015/2016	Écart 2015/2016
	Ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen	Ressortissants d'un autre pays étranger	Total	Ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen	Ressortissants d'un autre pays étranger	Total		
Section A	100	286	386	109	287	396	3%	10
Section B	38	63	101	37	58	95	-6%	-6
Section C	3	10	13	6	10	16	23%	3
Section D	303	334	637	308	349	657	3%	20
Section G	24	108	132	23	113	136	3%	4
Section H	43	81	124	46	90	136	10%	12
Total	511	882	1393	529	907	1436	3%	43

*Section E ventilée dans les autres sections

Au 1^{er} janvier 2017, l'Ordre national des pharmaciens compte 1 436 professionnels de nationalité étrangère, soit 1,9 % des effectifs totaux. Leur proportion est en légère augmentation par rapport à 2015 (+3 %).

Entre 2015 et 2016, les effectifs de pharmaciens étrangers ont augmenté dans toutes les sections, hormis la section B. Les officines contribuent à l'essentiel de la croissance du

nombre de pharmaciens étrangers avec 20 pharmaciens adjoints et 10 pharmaciens titulaires de plus qu'en 2015.

La proportion des étrangers par rapport aux Français varie selon les sections : 2,7 % des pharmaciens de l'industrie et 2,4 % des pharmaciens adjoints d'officine sont de nationalité étrangère, contre seulement 1,5 % des pharmaciens titulaires d'officine.

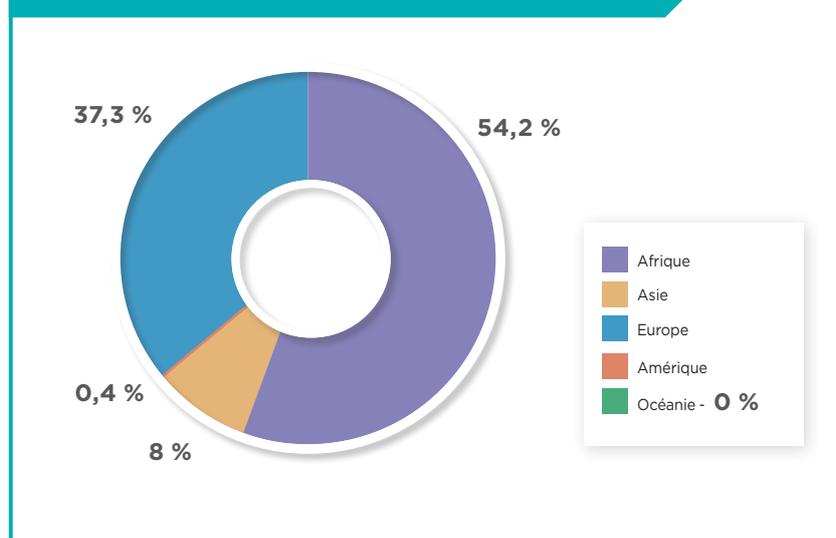
DONNÉES GÉNÉRALES

■ RÉPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR CONTINENT D'ORIGINE ET PAR SECTION EN 2016

Section*	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total	Part des pharmaciens étrangers dans l'effectif total
Section A	253	1	33	109	396	1,5%
Section B	52	1	4	38	95	2,7%
Section C	10			6	16	2,3%
Section D	289	4	52	312	657	2,4%
Section G	95		18	23	136	1,9%
Section H	80		8	48	136	2,0%
Total	779	6	115	536	1436	1,9%

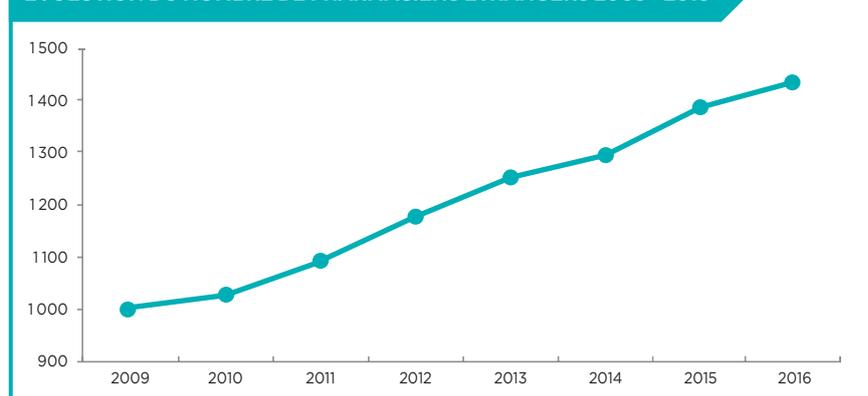
*section E ventilée dans les autres sections

RÉPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR CONTINENT



L'Ordre accueille des professionnels de 38 nationalités étrangères différentes. 54,2 % des pharmaciens étrangers sont issus du continent africain et 36,8 % sont ressortissants d'un pays membre de l'Espace Economique Européen (parmi eux, on dénombre 132 Italiens, 132 Belges, 71 Espagnols et 61 Roumains). 8 % des pharmaciens étrangers sont asiatiques (Moyen-Orient compris).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS ÉTRANGERS 2009 - 2016





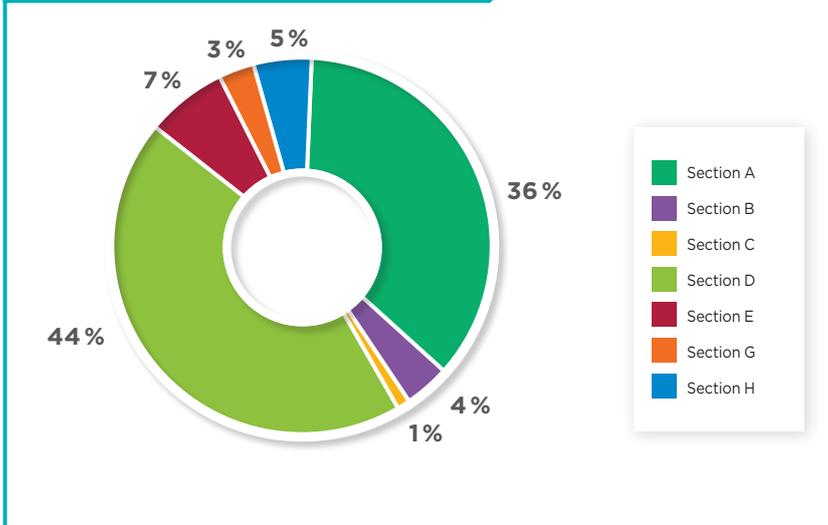
5 PHARMACIENS FRANÇAIS DIPLÔMÉS EN UNION EUROPÉENNE

PHARMACIENS FRANÇAIS AYANT OBTENU UN DIPLÔME EN UE (HORS FRANCE)

Pays d'obtention du diplôme	Nombre de pharmaciens 2015	Nombre de pharmaciens 2016	Écart 2015/2016
Belgique	220	234	14
Roumanie	42	60	18
Italie	34	39	5
Espagne	26	28	2
Royaume-Uni	13	12	-1
Allemagne	11	11	0
Pologne	10	10	0
Portugal	9	8	-1
Bulgarie	3	3	0
Grèce	3	2	-1
Hongrie	2	2	0
République Tchèque	1	1	0
Total	374	410	36

76 % des pharmaciens français diplômés dans un Etat membre de l'Union européenne (autre que la France) ont obtenu leur diplôme dans un pays frontalier (dont 57 % en Belgique). Les effectifs des pharmaciens français diplômés en Roumanie continuent d'augmenter. Depuis 2014, leur nombre a triplé, passant de 19 en 2014 à 60 en 2016.

SECTIONS D'INSCRIPTION DES PHARMACIENS FRANÇAIS DIPLÔMÉS EN UE (HORS FRANCE)



Une forte majorité des 410 pharmaciens français diplômés en UE sont inscrits dans les sections A et D et font donc carrière au sein d'officines en France.

CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits
à l'Ordre en 2016**7 347**

(-1,6 % par rapport à 2015)

Âge moyen

49,6(+0,1 an par rapport à 2015)
(+2,9 ans par rapport à la moyenne)PRIVÉ : **51,7**
(+0,3 an par rapport à 2015)PUBLIC : **46,7**
(-0,1 an par rapport à 2015)Nombre de pharmaciens
de 66 ans et plus**331**(-1,8 % par rapport à 2015)
(Part de la population globale : 4,5 %)Répartition globale
Hommes / Femmes

♀ 59%

♂ 41%

Nombre d'inscrits
dans le secteur public**2 648**

(-0,1 % par rapport à 2015)

Nombre d'inscrits
dans le secteur privé**4 288**

(-3 % par rapport à 2015)

Nombre de sociétés
privées (SEL, SCP)**499**

(-9,6 % par rapport à 2015)

Nombre
d'établissements privés**3 836**

(identique par rapport à 2015)

Nombre d'établissements
publics ayant au moins
un pharmacien**891**

(-7,5 % par rapport à 2015)

Nombre de places au concours
d'interne en biologie médicale (rentrée 2016)**154**

(+4 places par rapport à 2015)

Nombre de pharmaciens biologistes
ayant obtenu la qualification ordinale**1**

(contre 8 en 2015)

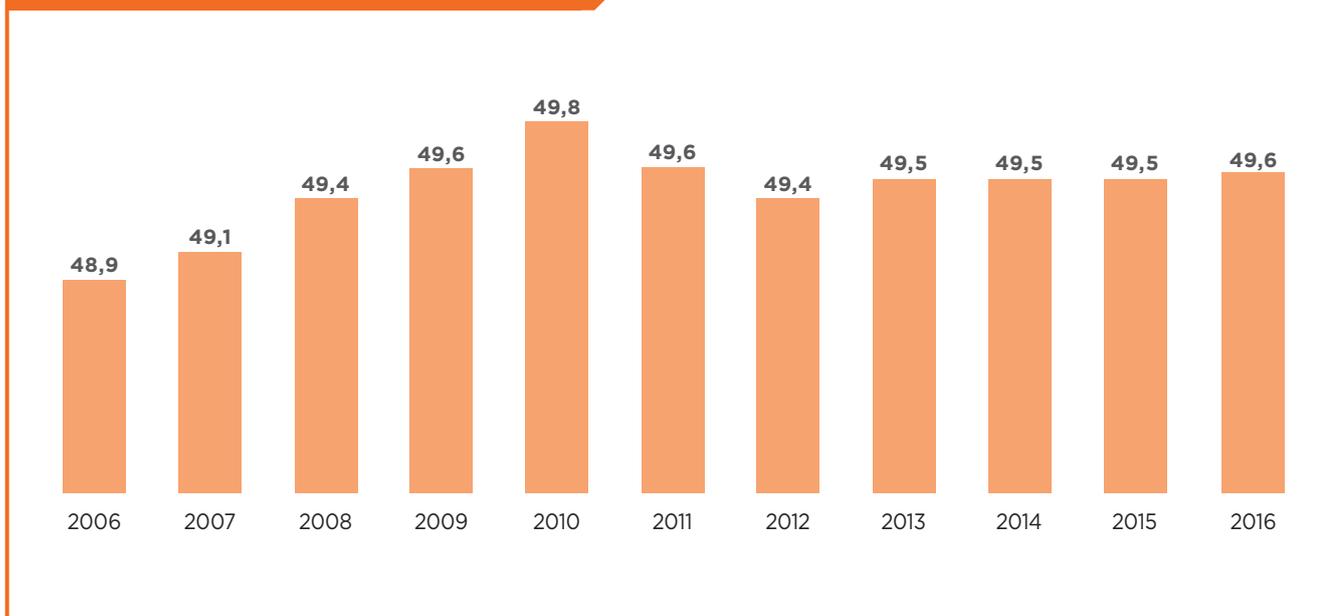
■ PYRAMIDE DES ÂGES





1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE D'ÂGE ENTRE 2006 ET 2016

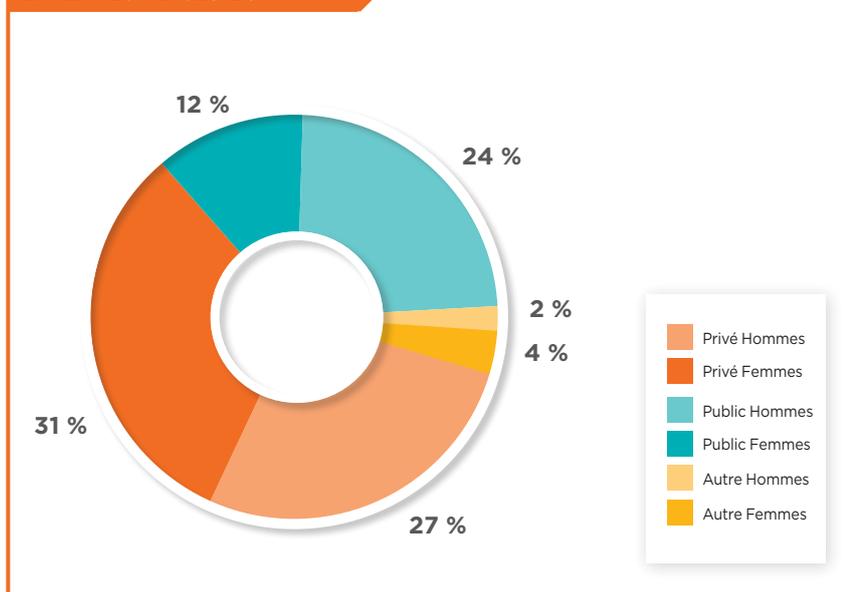


■ RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ ET PAR SECTEUR

En biologie, la part des pharmaciens dans le secteur privé domine largement, elle s'est stabilisée autour de 60 % ces dernières années. Le poste le plus fréquemment occupé demeure celui de biologiste responsable (anciennement directeur de laboratoire).

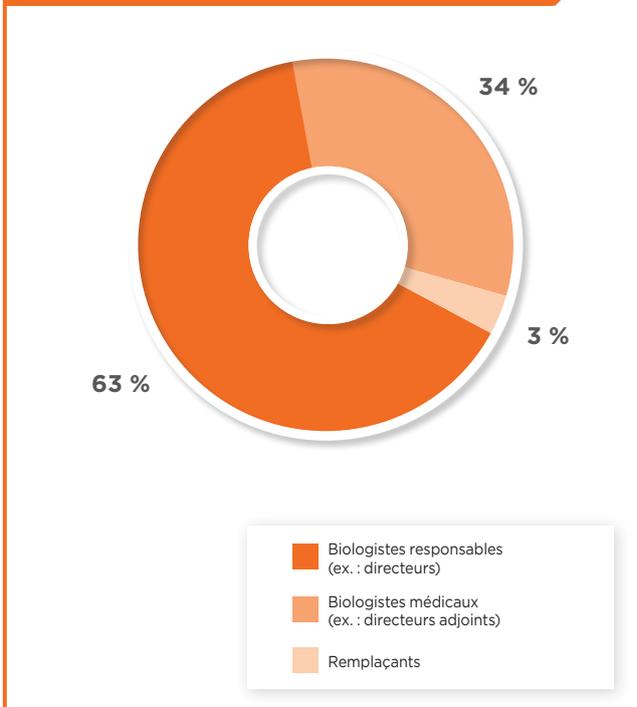
Tous secteurs confondus, les femmes sont majoritaires au sein de la section G (59 % de femmes contre 41 % d'hommes). L'écart entre hommes et femmes est plus important dans le secteur public (67 % de femmes) que dans le secteur privé (53 % de femmes).

RÉPARTITION DES HOMMES ET FEMMES PAR SECTEUR

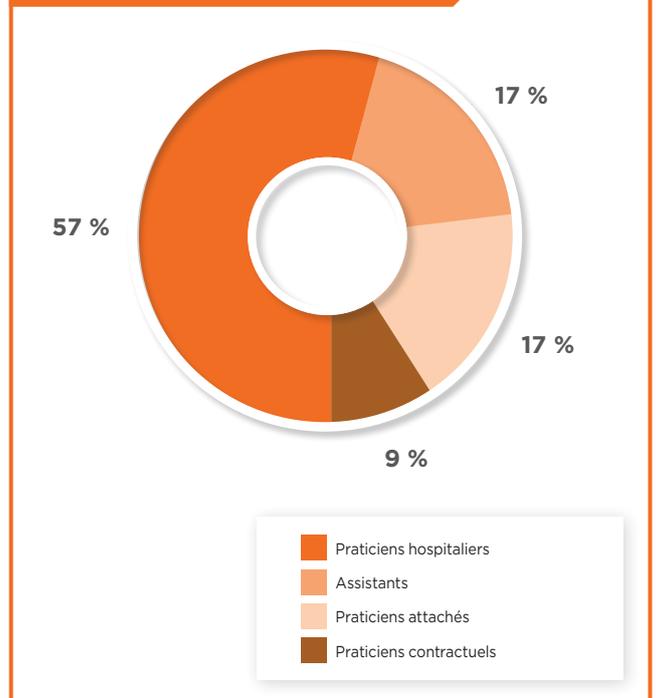


PHARMACIENS BIOLOGISTES

RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES PAR FONCTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS EN 2016

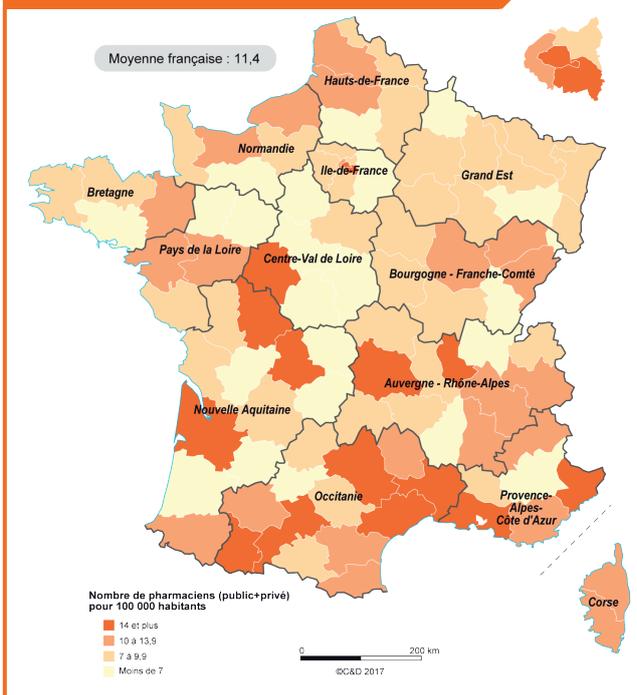


RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS BIOLOGISTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS EN 2016

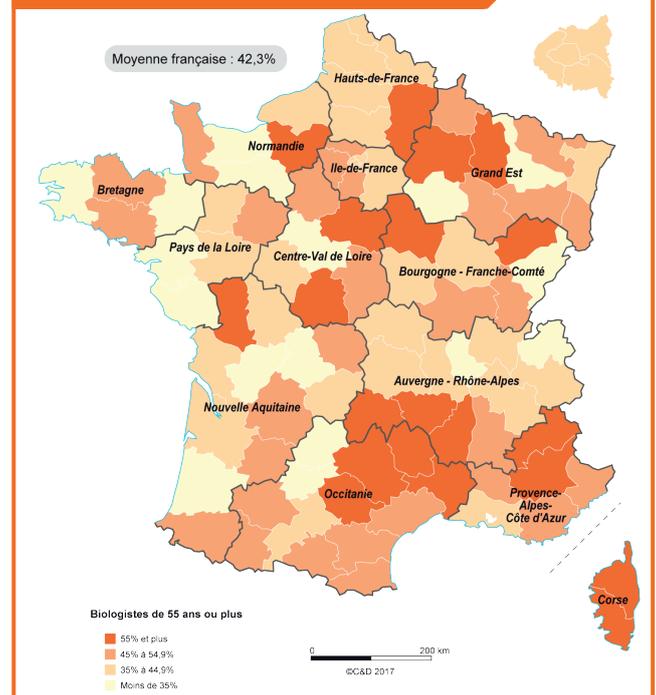


Alors que le nombre d'établissements de santé publics ayant au moins un pharmacien en activité a diminué depuis 2015, passant de 963 à 891 (soit une baisse de 7,5 %), le nombre de pharmaciens biologistes reste stable.

RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES TOUS SECTEURS CONFONDUS SUR LE TERRITOIRE

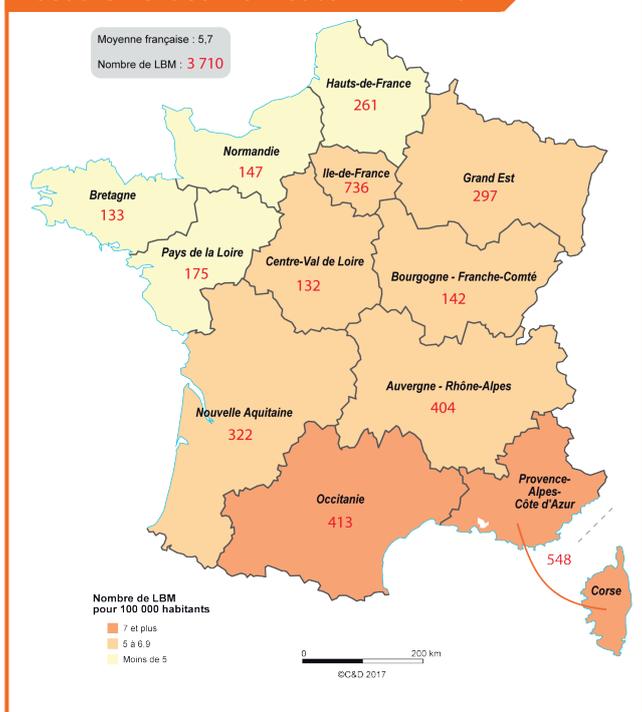


RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES DE 55 ANS ET PLUS

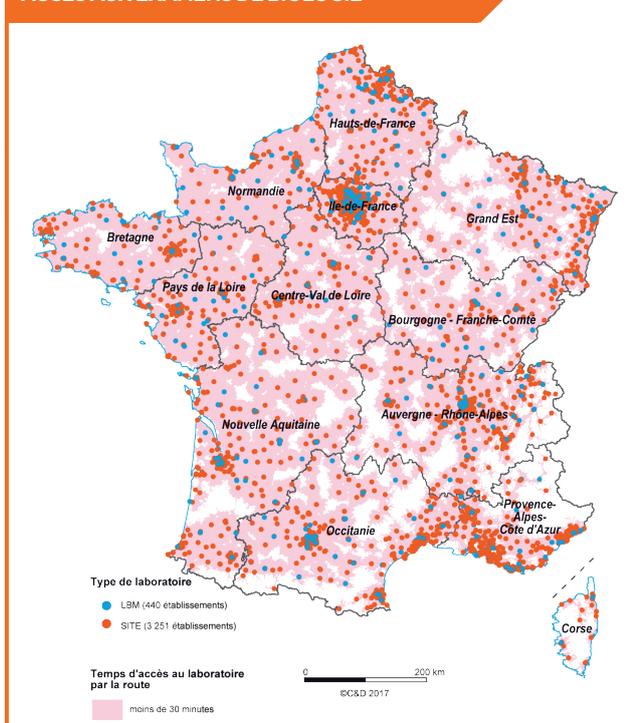




RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES TOUS SECTEURS CONFONDUS SUR LE TERRITOIRE



ACCÈS AUX EXAMENS DE BIOLOGIE



La moyenne nationale s'élève à 5,7 laboratoires de biologie médicale (LBM) pour 100 000 habitants et demeure identique par rapport à 2015.

La carte de l'accès aux examens de biologie médicale en LBM privé met en lumière le contraste entre, d'une part, les espaces où il existe une faible densité en laboratoires et où les populations sont éloignées des sites (les zones blanches étant celles dont l'accès aux examens est supérieur à 30 minutes par la route), et, d'autre part, les espaces où la densité est plus importante (milieux urbains notamment). La couverture nationale reste préservée.

2 LES STRUCTURES JURIDIQUES

ÉVOLUTION DE LA FORME JURIDIQUE D'EXPLOITATION EN BIOLOGIE ENTRE 2008 ET 2016

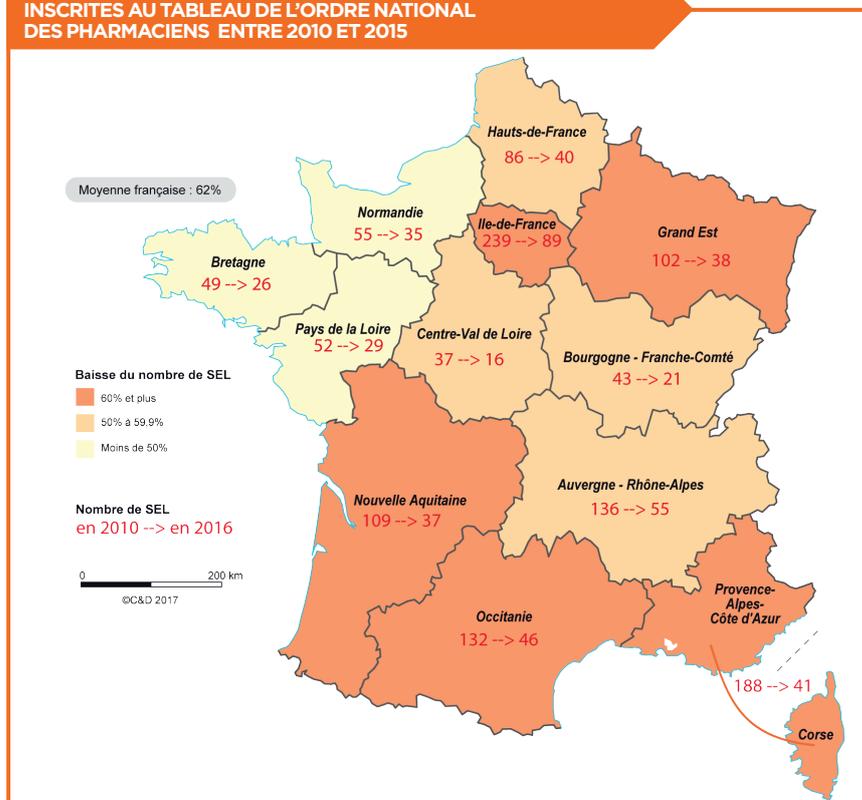


ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES FORMES D'EXPLOITATION DE LBM

Le nombre de LBM exploités en sociétés d'exercice libéral (SEL) continue d'augmenter légèrement (3 727 en 2016 contre 3 704 en 2015), tandis que les autres formes d'exploitations demeurent minoritaires (34 exploitations en nom propre et 75 autres exploitations en 2016).

Sous l'effet de la réforme de la biologie médicale de 2010, on constate une forte concentration (financière, économique, métier...) des LBM. Dans la plupart des régions, le nombre de structures a été divisé par 2 (voire 3) en 6 ans.

VARIATION DU NOMBRE DE SEL EXPLOITANT DES LABORATOIRES INSCRITES AU TABLEAU DE L'ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS ENTRE 2010 ET 2015



TYPE DE LABORATOIRES EXPLOITÉS PAR LES SEL

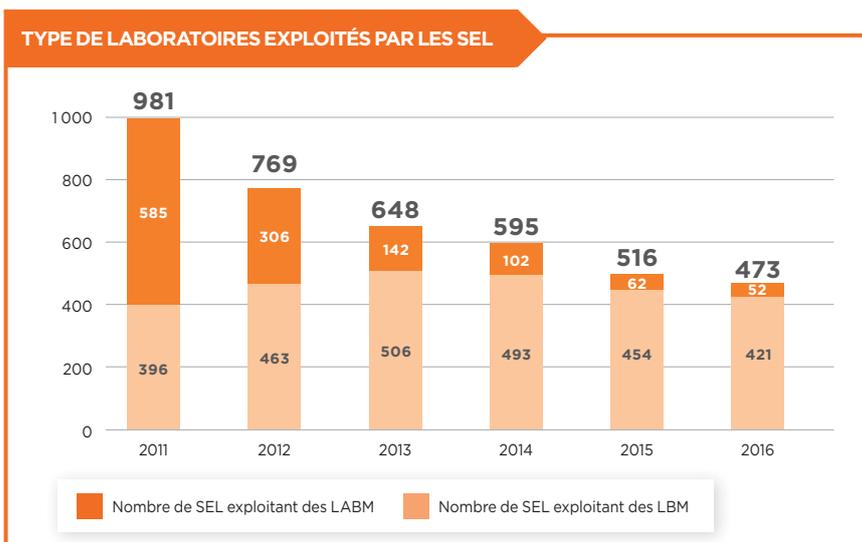
Le nombre de laboratoires exploités par des SEL continue de fléchir (421 LBM en 2016, contre 454 en 2015).

Les SEL exploitant des LBM* demeurent proportionnellement plus nombreuses que les SEL exploitant des LABM de type ancien (89 % en 2016 contre 88 % en 2015), cela étant la conséquence de l'ordonnance du 13 janvier 2010, qui a amené de nombreux laboratoires de biologie médicale à se regrouper pour faire face notamment aux exigences de l'accréditation.**

*Depuis janvier 2010, une SEL exploite un laboratoire de biologie médicale (LBM) implanté sur un ou plusieurs sites sans limitation de nombre.

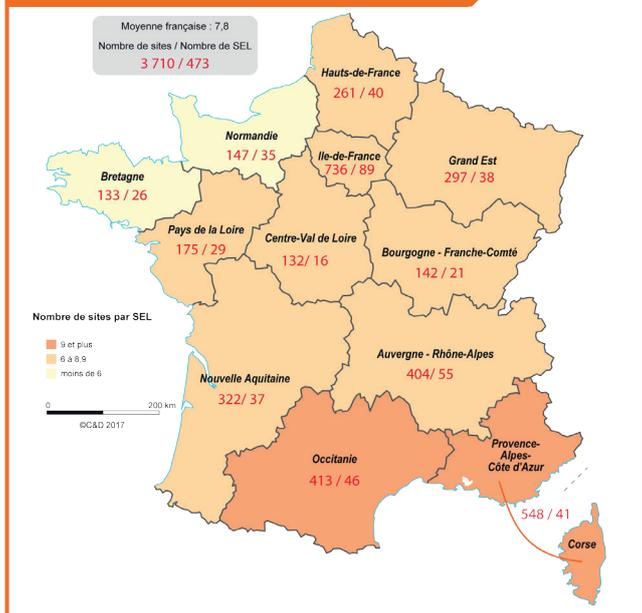
**Avant janvier 2010, une SEL pouvait exploiter jusqu'à 5 laboratoires d'analyses de biologie médicale (LABM) au maximum.

TYPE DE LABORATOIRES EXPLOITÉS PAR LES SEL





NOMBRE DE SITES PAR SEL



Après avoir adopté la nouvelle structure LBM, une majorité de LBM (60 %) reste sous l'ancien format, c'est-à-dire entre 1 et 5 sites. 34 % des SEL (contre 35 % en 2015) comptent désormais entre 6 et 20 sites et 6 % exploitent plus de 20 sites. On note également une concentration des regroupements dans le sud de la France.

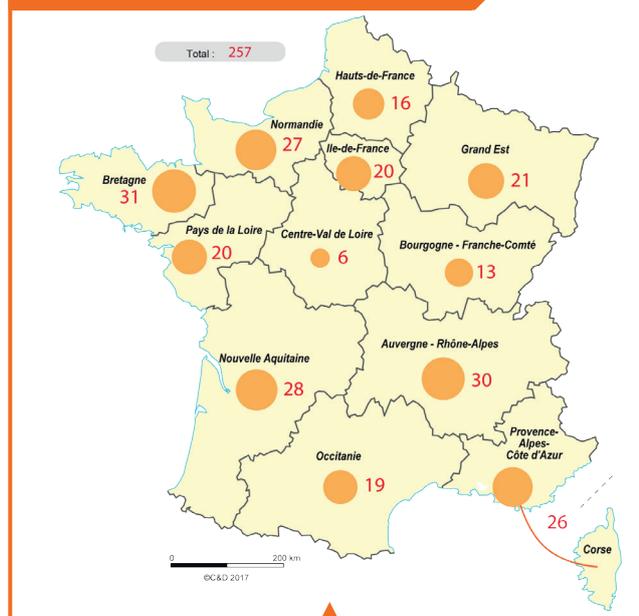
NOMBRE DE SPFPL DE LA SECTION G EN 2016

	2015	2016	Poids	Évolution 2015/2016
Nombre de SPFPL	229	257	100 %	12,2 %
Nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	229	256	100 %	11,8 %
Nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs n'étant pas en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	2	3	1 %	-
Nombre de SPFPL ayant des participations dans des SEL	107	123	48 %	15,0 %

NOMBRE DE SPFPL DE BIOLOGIE PAR RÉGION



NOMBRE DE SPFPL DE BIOLOGIE MÉDICALE



Le nombre de SPFPL poursuit sa hausse, mais cette croissance est fortement ralentie : alors qu'entre 2014 et 2015, l'effectif de SPFPL a crû de 34 %, entre 2015 et 2016, leur nombre augmente de 12 %.

Suite à la publication du décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un LBM privé et aux SPFPL de biologistes médicaux, cette forme de holding reste néanmoins bien adaptée aux besoins induits par l'activité de biologie médicale (financement, acquisition...).

CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits
à l'Ordre en 2016**3 666**

(+ 2,3 % par rapport à 2015)

Âge moyen

42,2(+0,1 an par rapport à 2015,
-4,5 ans par rapport à la
moyenne)Âge moyen des pharmaciens
responsables**51,2**

(+0,4 an par rapport à 2015)

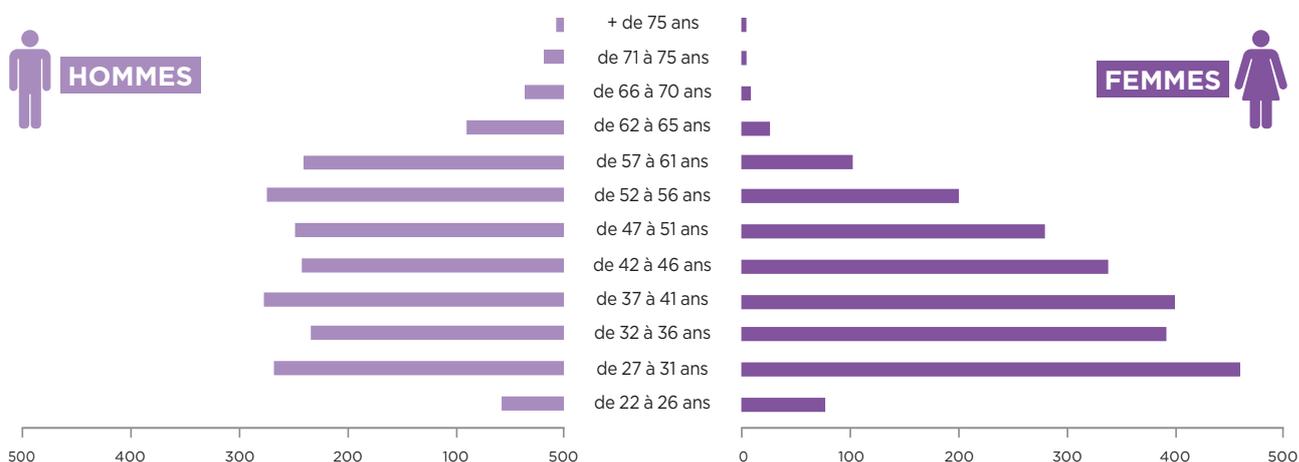
Nombre de pharmaciens
de 66 ans et plus**66**(stable par rapport à 2015
0,02 % de la population globale)Répartition globale
Hommes / Femmes♀ **62,4%**♂ **37,6%**Nombre
d'établissements**785**

(-4,3 % par rapport à 2015)

Nombre d'entreprises
pharmaceutiques**463**

(-1,5 % par rapport à 2015)

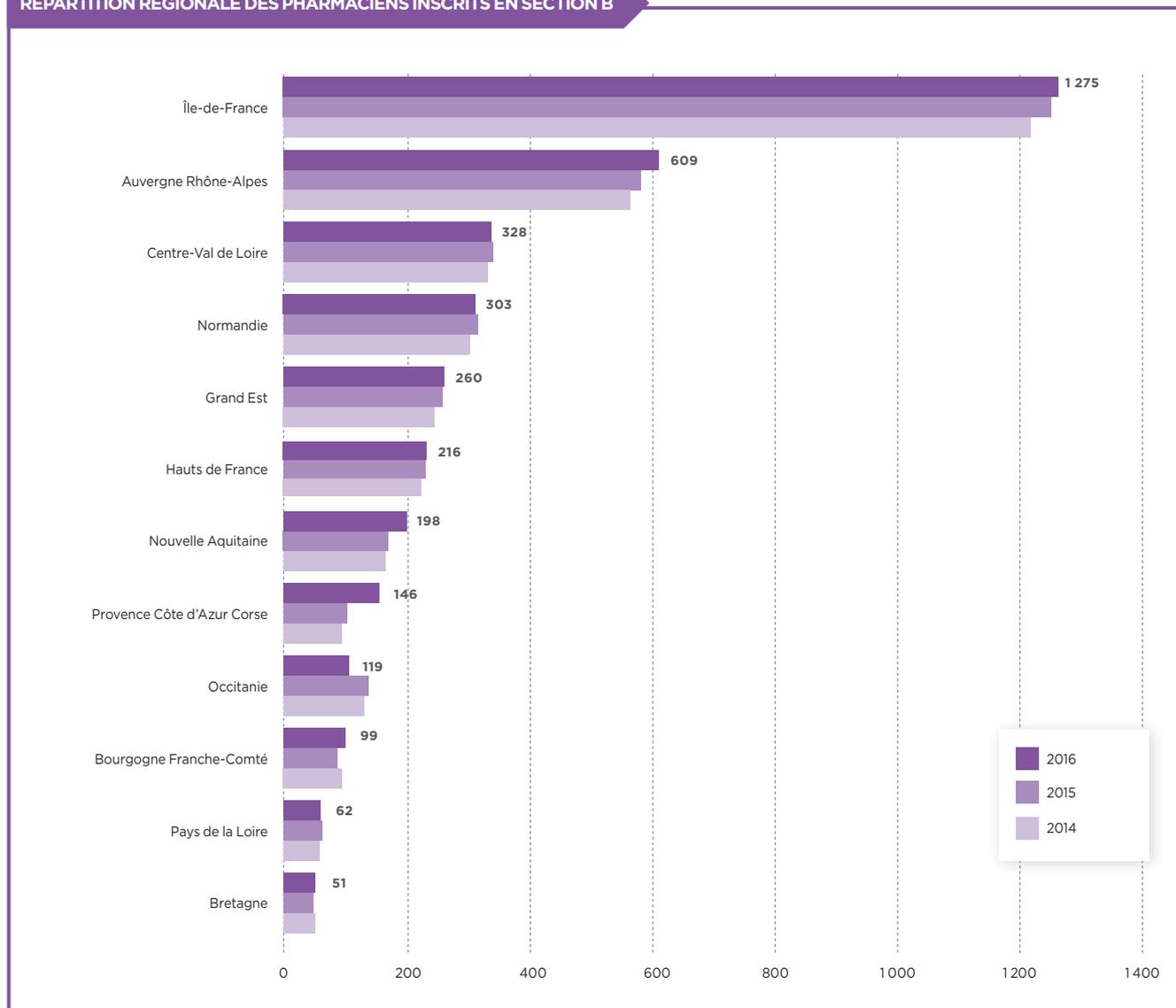
■ PYRAMIDE DES ÂGES





1 RÉPARTITION PAR RÉGION

RÉPARTITION RÉGIONALE DES PHARMACIENS INSCRITS EN SECTION B

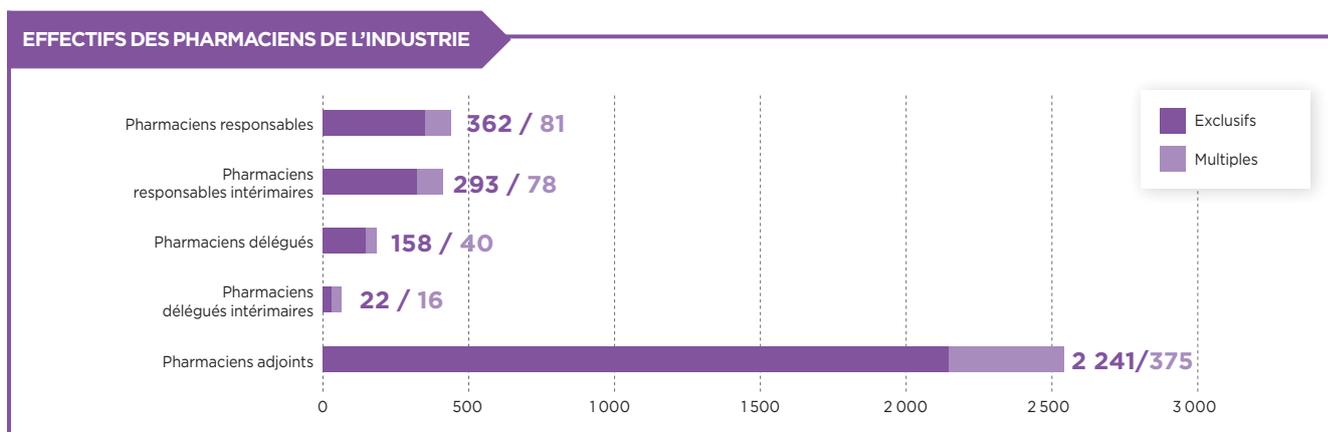


Le nombre de pharmaciens dans l'industrie est en hausse de 2,3 % par rapport à 2015, soit 81 pharmaciens de plus. 60 % des pharmaciens de l'industrie se concentrent dans trois régions françaises, à savoir l'Île-de-France (35 %), l'Auvergne Rhône-Alpes (17 %) et le Centre-Val de Loire (9 %). Ces régions représentent celles où sont localisées principalement les entreprises exploitantes (Île-de-France) et les grandes régions productrices.

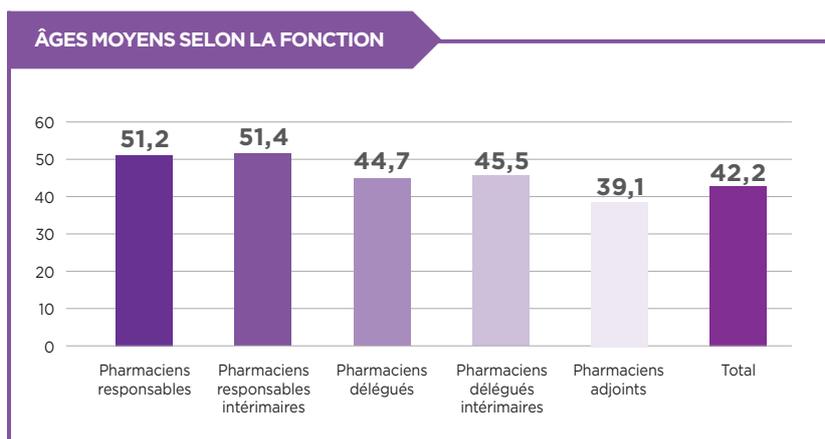
2 RÉPARTITION PAR FONCTION

Fonction	2015			2016			Évolution 2015/2016
	Exclusifs	Multiplés	Total	Exclusifs	Multiplés	Total	
Pharmaciens responsables	360	86	446	362	81	443	- 0,7%
Pharmaciens responsables intérimaires	287	85	372	293	78	371	- 0,3%
Pharmaciens délégués	159	38	197	158	40	198	+ 0,5%
Pharmaciens délégués intérimaires	20	14	34	22	16	38	+ 11,8%
Pharmaciens adjoints	2 153	383	2 536	2 241	375	2 616	+ 3,2%
Total	2 979	606	3 585	3 076	590	3 666	+ 2,3%

- ▶ La fonction de pharmacien adjoint est la plus représentée (71 %), puis viennent celles de pharmacien responsable et de pharmacien responsable intérimaire (respectivement 12 et 10 %).
- ▶ L'accroissement du nombre d'inscrits en section B résulte principalement de l'augmentation du nombre de pharmaciens adjoints (+80 inscrits par rapport à 2015).



Les exercices multiples sont le fait de 19 % des pharmaciens industriels en 2016 (contre 17 % l'an passé). Proportionnellement, cela concerne 23 % des pharmaciens intérimaires (94/409), contre 15 % des autres pharmaciens inscrits (496/3 257).

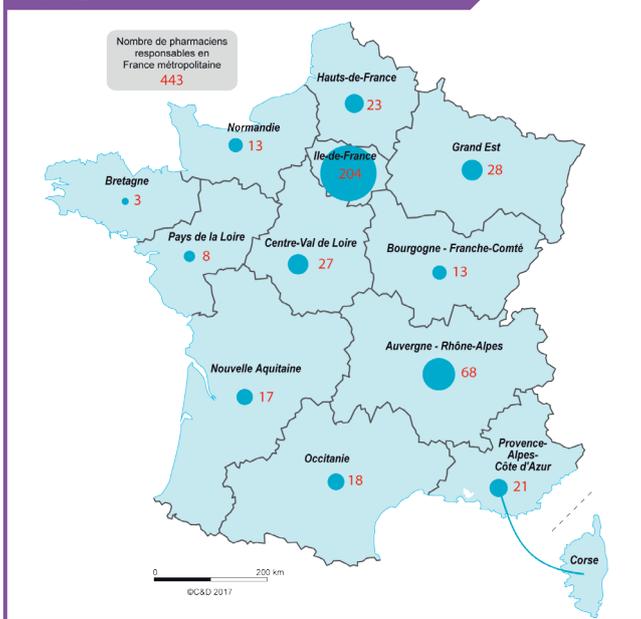


L'âge moyen diffère selon la fonction. Les pharmaciens adjoints sont la population la plus jeune, tandis que les pharmaciens responsables et intérimaires demeurent les plus âgés. Nous notons une légère dérive de l'âge moyen des pharmaciens responsables, ainsi qu'une proportion importante de plus de 57 ans (422 pharmaciens en 2016, soit 11,5 % des inscrits), soulignant par là deux faits : une nécessaire expérience pour être pharmacien responsable et un besoin de renouvellement.

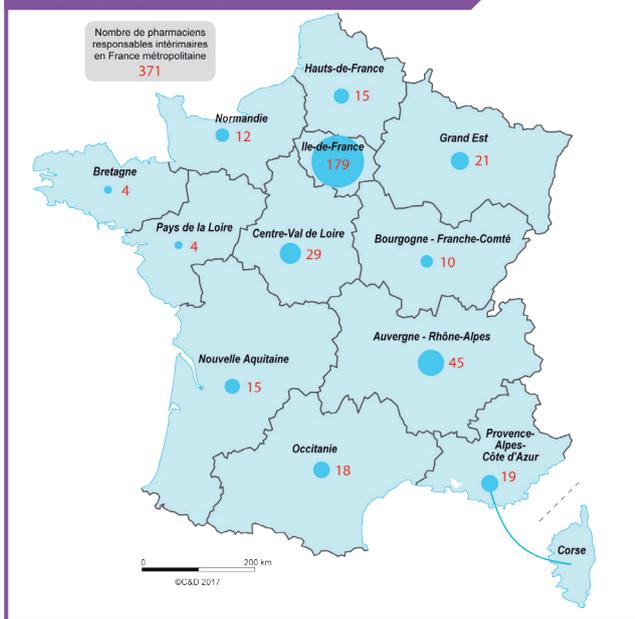


3 ÉVOLUTIONS

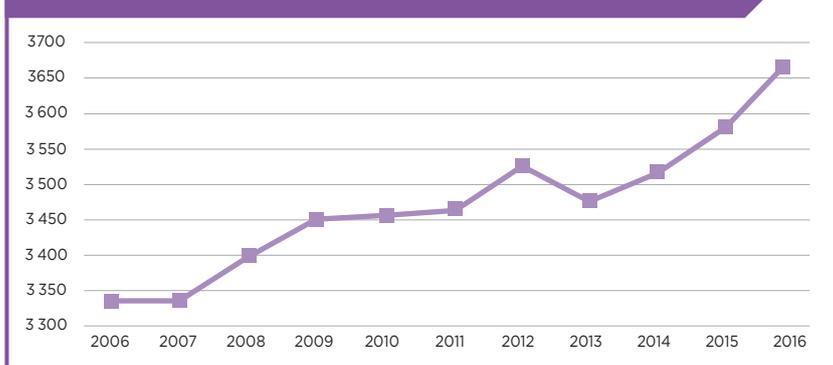
NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES PAR RÉGION



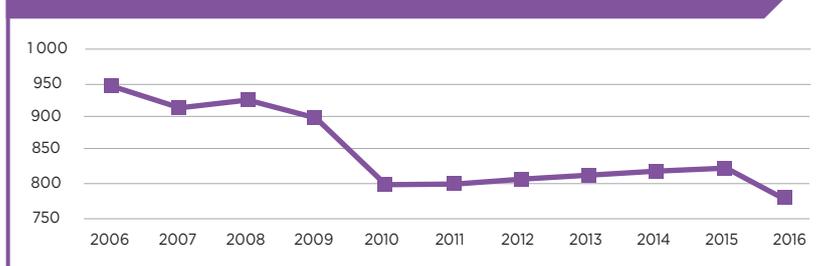
NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES INTÉRIMAIRES PAR RÉGION



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS DE LA SECTION B DEPUIS 2006



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE LA SECTION B DEPUIS 2006



Le nombre d'établissements de l'industrie pharmaceutique a diminué de 4 % par rapport à 2015, alors que celui des pharmaciens continue d'augmenter depuis 2013 selon un rythme de 2 % par an. Le nombre moyen de pharmaciens par établissement poursuit sa hausse : il s'élève désormais à 4,67 pharmaciens en 2016 (contre 4,25 en 2013).

CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits
à l'Ordre en 2016**1 250**

(-5 par rapport à 2015)

Âge moyen

44,6(+0,3 an par rapport à 2015
-2,1 ans par rapport à la moyenne)Nombre de pharmaciens
de 66 ans et plus**40**

(Soit 3 % de l'effectif de la section C)

Répartition globale
Hommes / Femmes

♀ 56%

♂ 44%

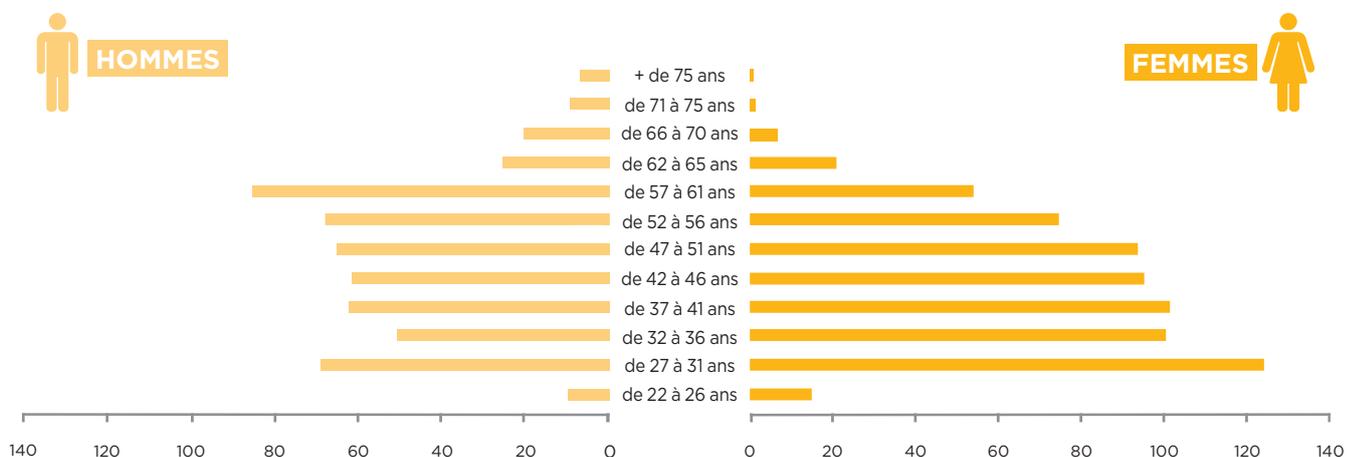
Nombre
d'établissements**553**

(-5 par rapport à 2015)

Nombre
d'entreprises**235**

(-4 par rapport à 2015 (-1,7 %))

■ PYRAMIDE DES ÂGES

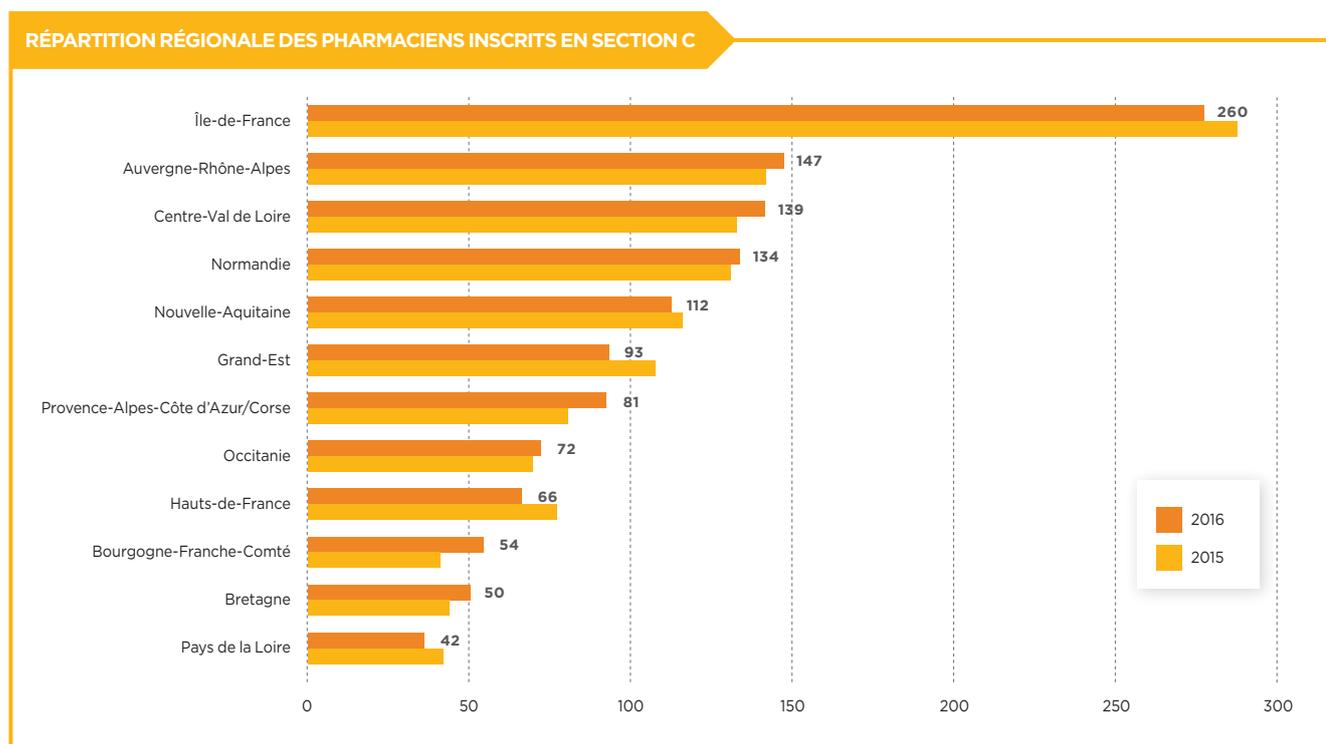




1 RÉPARTITION PAR RÉGION

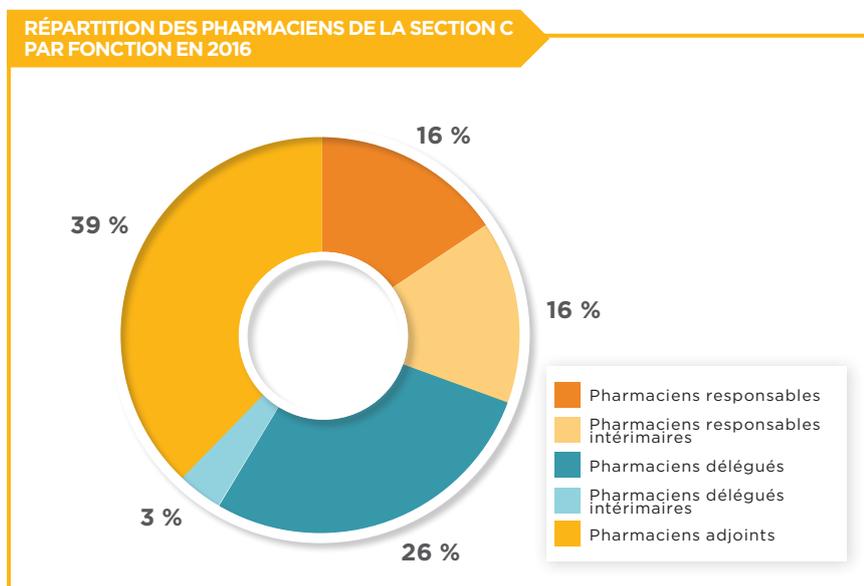
En 2016, le nombre de pharmaciens de la distribution en gros reste stable. On note qu'un pharmacien sur cinq exerce en Ile-de-France.

54 % des pharmaciens exercent dans 4 régions métropolitaines (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire et Normandie).



2 RÉPARTITION PAR FONCTION

Dans le secteur de la distribution en gros, les pharmaciens adjoints restent dominants, malgré une légère baisse par rapport à 2015 (-3,7 %) : ils constituent désormais 39 % des effectifs (contre 41 % l'an passé), puis viennent les pharmaciens responsables et intérimaires qui représentent 32 % des inscrits. La part des pharmaciens délégués est, quant à elle, en augmentation (leurs effectifs ayant crû de 7,6 % par rapport à 2015).



PHARMACIENS DE LA DISTRIBUTION EN

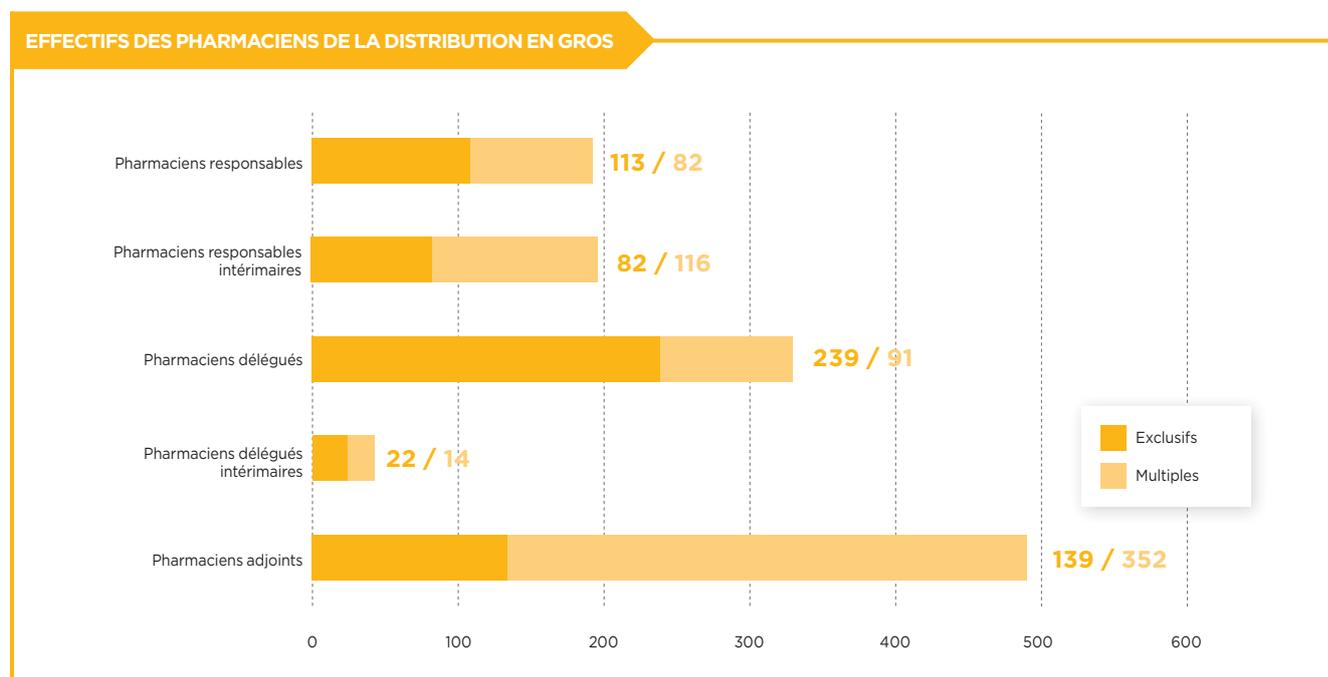
Répartition des pharmaciens de la section C par fonction en 2016	2015			2016			Évolution 2014/2015
	Exclusifs	Multiples	Total	Exclusifs	Multiples	Total	
Pharmaciens responsables	111	86	197	113	82	195	-1,0%
Pharmaciens responsables intérimaires	84	124	208	82	116	198	-4,8%
Pharmaciens délégués	223	85	308	239	91	330	7,1%
Pharmaciens délégués intérimaires	20	12	32	22	14	36	12,5%
Pharmaciens adjoints	148	362	510	139	352	491	-3,7%
Total	586	669	1 255	595	655	1 250	-0,4%

47,6 % des pharmaciens inscrits en C travaillent dans cette section de façon exclusive.

	Hommes	Âge moyen des hommes	Femmes	Âge moyen des femmes	Total (hommes et femmes)	Âge moyen (hommes et femmes)
Pharmaciens responsables	119	51,8	76	47,6	195	50,1
Pharmaciens responsables intérimaires	99	55,1	99	47,3	198	51,2
Pharmaciens délégués	132	46,4	198	45,5	330	45,9
Pharmaciens délégués intérimaires	18	45,8	18	43,0	36	44,4
Pharmaciens adjoints	185	41,0	306	37,8	491	39,0
Total	553	47,3	697	42,5	1250	44,6

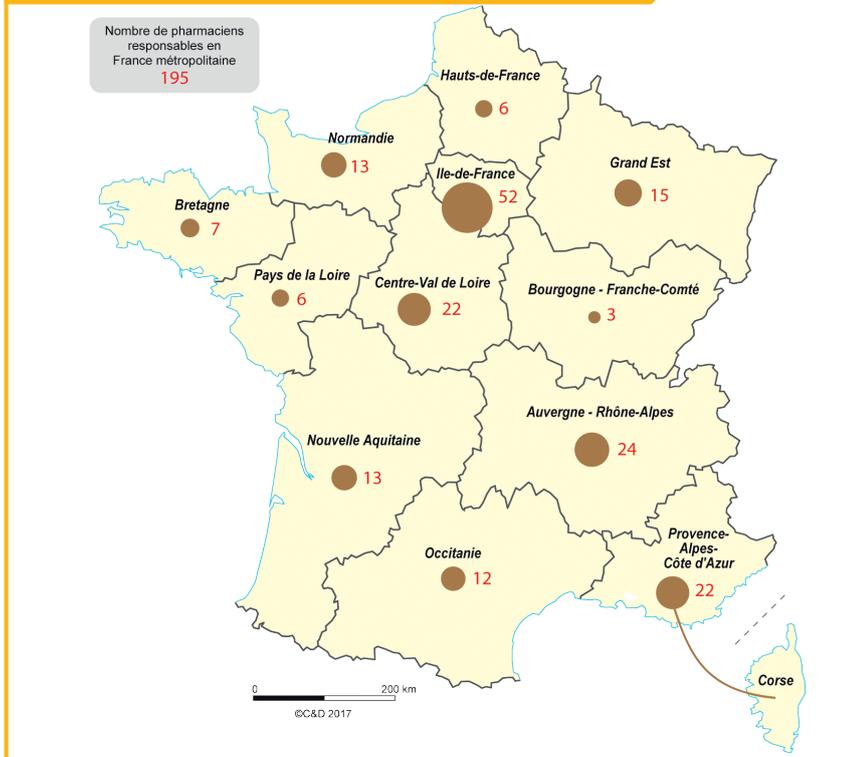
Malgré un accroissement de 2,6 % des effectifs féminins et une baisse de 4 % des effectifs masculins, les pharmaciens de la distribution en gros demeurent une des sections où la féminisation est la moins marquée (56 % de femmes et 44 % d'hommes).

Toutes fonctions confondues, l'âge moyen des hommes est supérieur à celui des femmes (4 ans et 7 mois). Cette différence est importante notamment chez les pharmaciens responsables intérimaires (7 ans et 7 mois), alors que les pharmaciens délégués ont des âges moyens féminin et masculin proches.

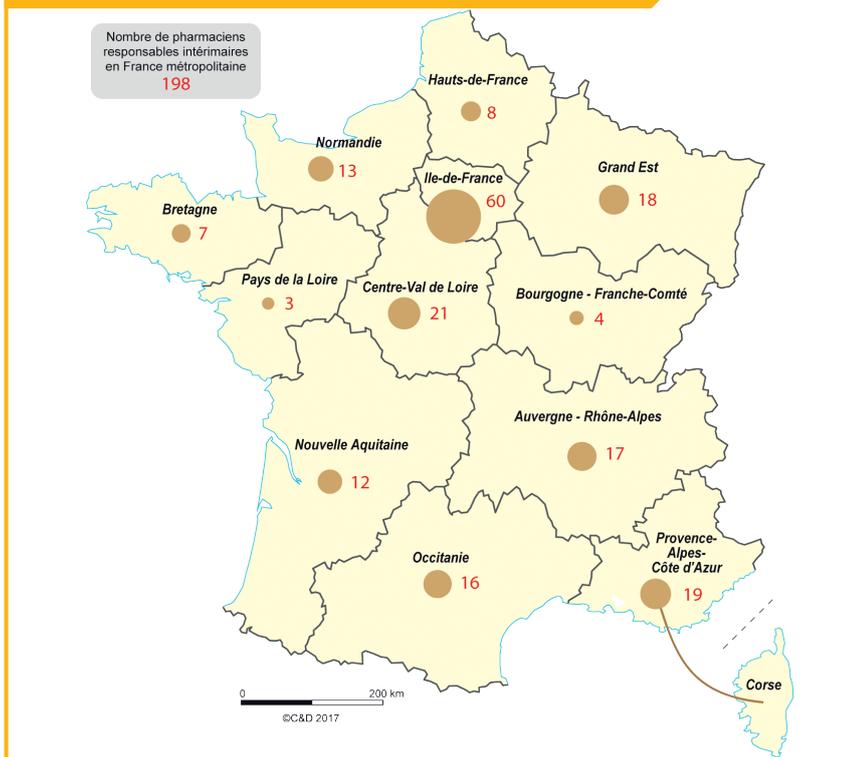




NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES PAR RÉGION



NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES INTÉRIMAIRES PAR RÉGION





3 ÉVOLUTIONS

Depuis la forte augmentation d'effectif de 2005 due à la loi du 9 août 2004 qui a regroupé en section C l'ensemble des pharmaciens travaillant pour les entreprises de la distribution, une baisse lente et régulière s'est produite jusqu'en 2009. Cette dernière allait de pair avec la diminution du nombre d'établissements qui a connu un recul global de près de 10 % sur la période.

Depuis, le nombre d'établissements et de pharmaciens inscrits en section C reste stable malgré une rationalisation du réseau toujours en cours.

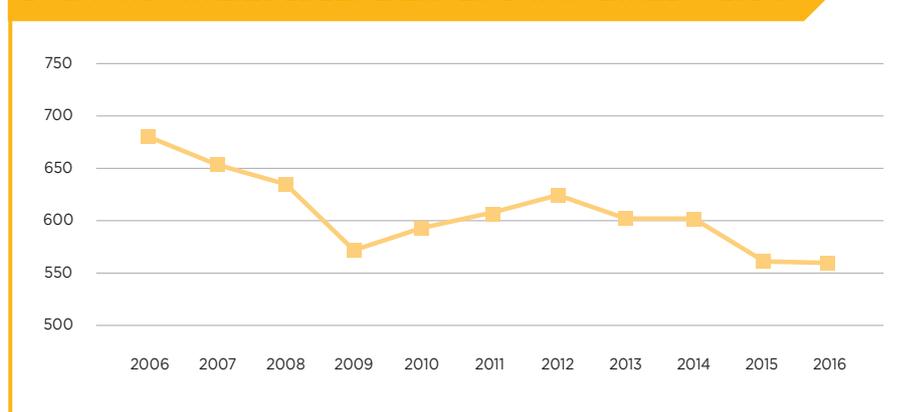
Le métier de pharmacien dans la distribution reste très attractif du fait de l'industrialisation des processus et du renforcement de la sécurisation de la chaîne (traçabilité, sérialisation), ce qui permet d'assurer le renouvellement des effectifs.

En 2016, en moyenne, 2,3 pharmaciens travaillent dans un établissement de distribution en gros.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN SECTION C ENTRE 2006 ET 2016



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EN SECTION C ENTRE 2006 ET 2016





CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits
à l'Ordre en 2016**26 840**

(-1,03% par rapport à 2015)

Nombre
de pharmacies**21 403**

(-0,87% par rapport à 2015)

Âge moyen

50,3(+0,1 an par rapport à 2015)
(+3,6 ans par rapport à la moyenne)Nombre de pharmaciens
de 66 ans et plus**1 157**

(4,3% de la population globale)

Répartition globale
Hommes / Femmes

♀ 54,7%

♂ 45,3%

Nombre
de transferts en 2016**262**

(+14% par rapport à 2015)

Nombre d'officines fermées en 2016

188

(+4,4% par rapport à 2015)

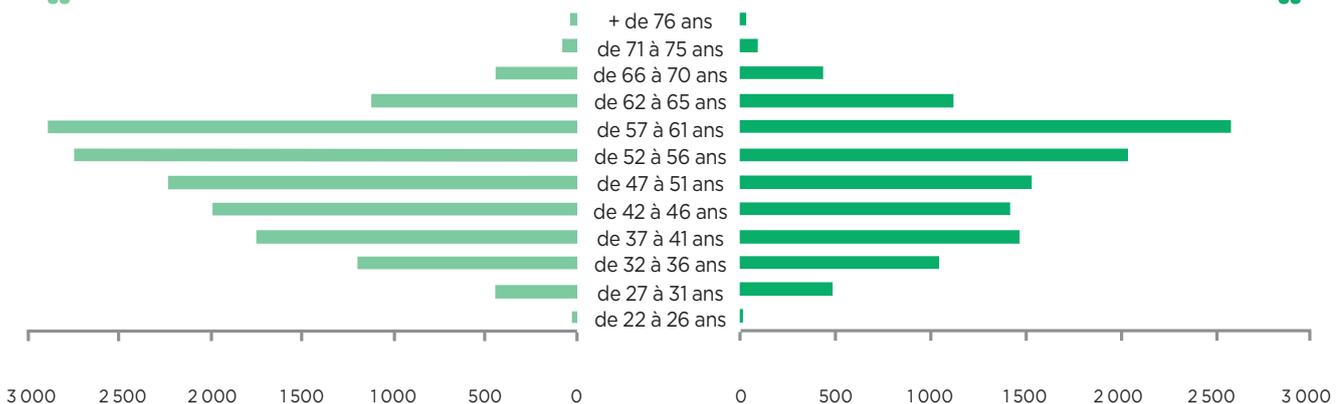
PYRAMIDE DES ÂGES



HOMMES



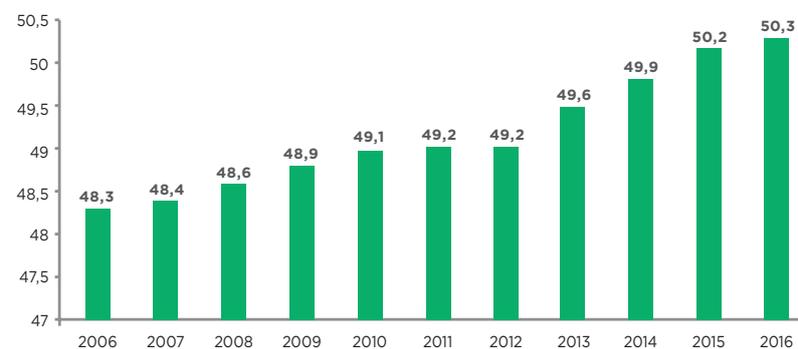
FEMMES



1 LES PHARMACIENS TITULAIRES : GÉOGRAPHIE DE L'EXERCICE ET RECRUTEMENT

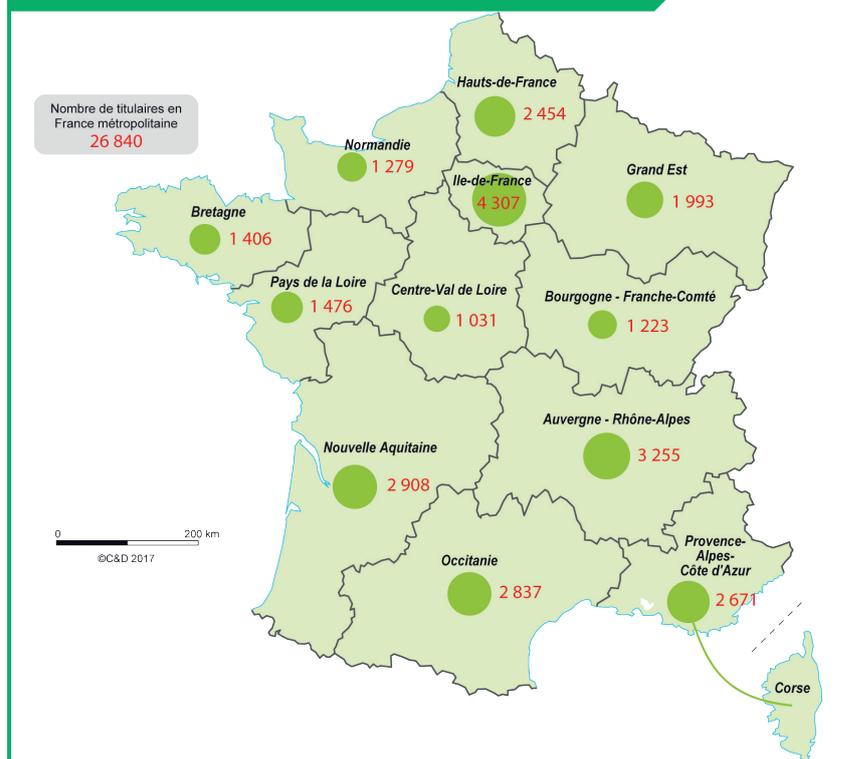
■ MOYENNE D'ÂGE DES INSCRITS

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE D'ÂGE DES INSCRITS EN SECTION A
ENTRE 2006 ET 2016



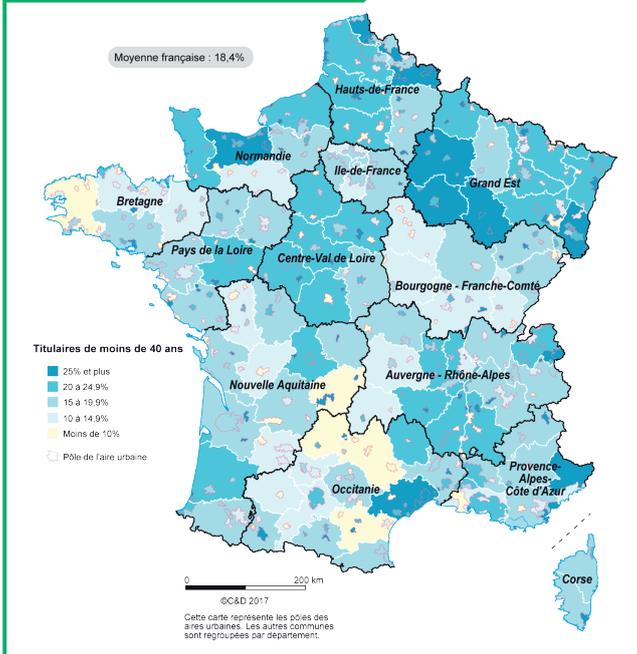
La moyenne d'âge des pharmaciens inscrits en section A continue d'augmenter et s'élève à 50,3 ans (soit + 2 ans depuis 2006).

NOMBRE DE PHARMACIENS TITULAIRES PAR RÉGION

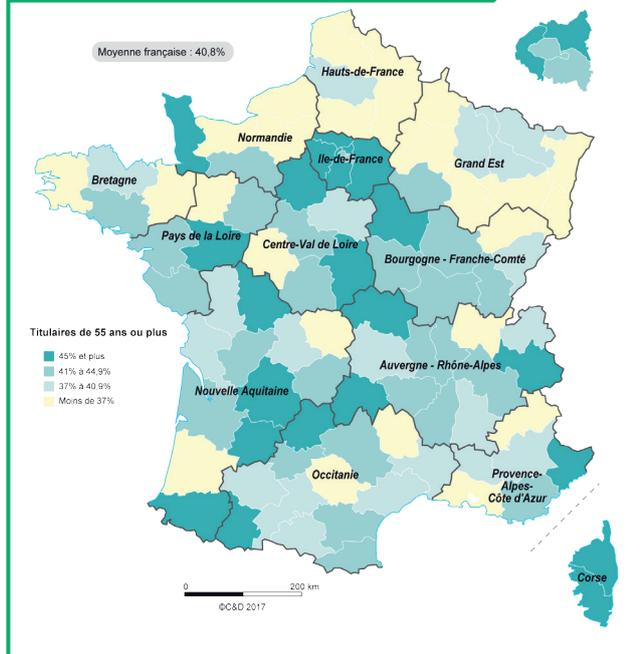




GÉOGRAPHIE DE L'EXERCICE DES JEUNES TITULAIRES (<40 ANS)



GÉOGRAPHIE DE L'EXERCICE DES PHARMACIENS TITULAIRES DE 55 ANS OU PLUS



Les pharmaciens titulaires de moins de 40 ans privilégient la moitié Nord-Est de la France, par rapport au Sud-Ouest. À l'opposé, l'Ile-de-France, le Sud-Ouest et le Centre se caractérisent par une moyenne d'âge plus élevée des titulaires d'officine.

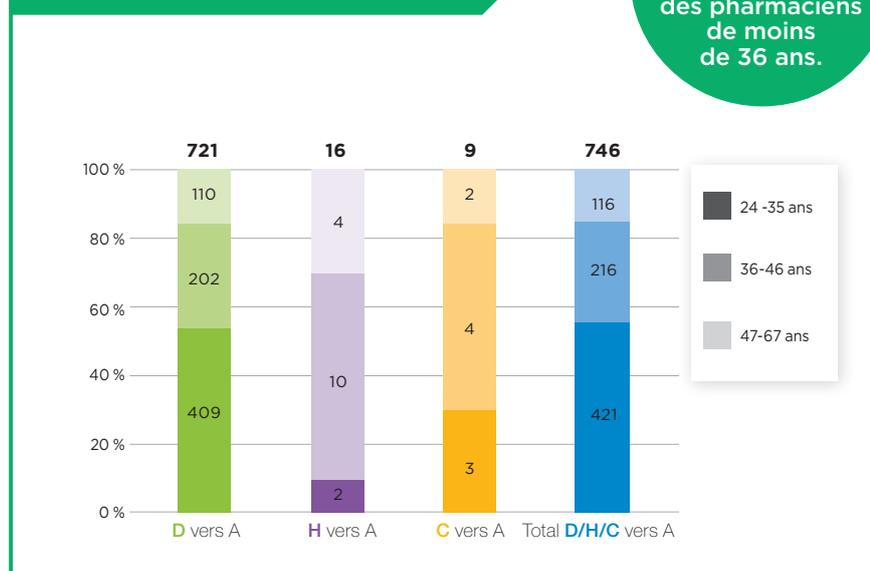
■ MOBILITÉ DES PHARMACIENS VERS LA SECTION A

Par rapport à 2015, le nombre de migrations vers la section A a augmenté de 15 % (747 en 2016, contre 649 en 2015). Cet accroissement s'explique surtout par l'inscription de pharmaciens relevant de la section D en section A (passant de 603 en 2015 à 721 en 2016, soit +16 %). 97 % des mobilités concernaient des passages de la section D vers la section A (contre 93 % en 2015).

Pour l'officine, le passage du statut de pharmacien adjoint à celui de titulaire s'effectue généralement dans les dix premières années d'exercice des pharmaciens. 56,7 % des pharmaciens adjoints devenus titulaires en 2016 étaient âgés de moins de 36 ans (contre 54,9 % en 2015).

En revanche, presque 90 % des pharmaciens issus de la section H ayant opté pour l'installation en officine en 2016 avaient plus de 36 ans.

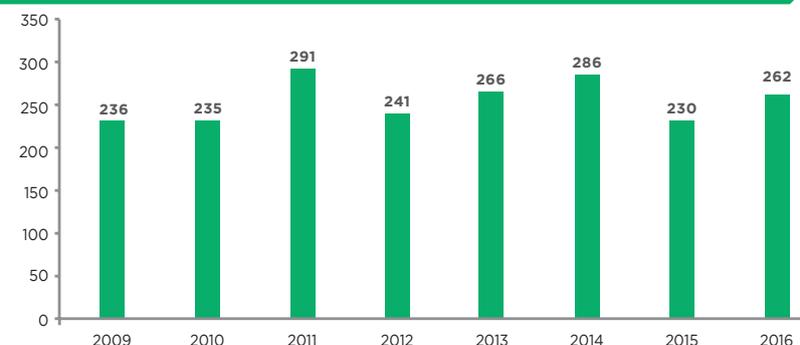
NOMBRE DE PASSAGES VERS LA SECTION A



(Note : 1 seul passage de la section G vers la section A, aucun passage de la section B à la section A)

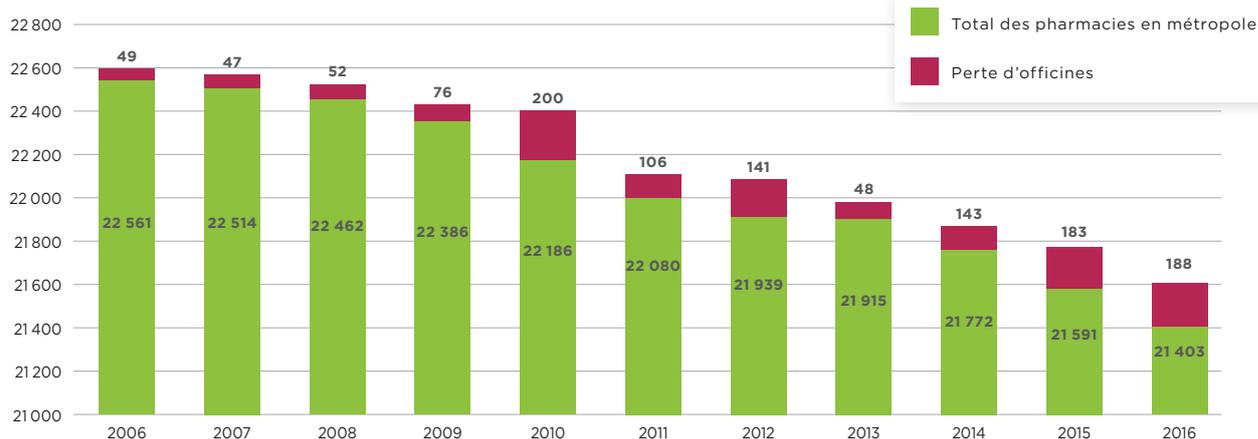
■ TRANSFERTS, REGROUPEMENTS ET FERMETURES D'OFFICINES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRANSFERTS D'OFFICINES ENTRE 2009 ET 2016



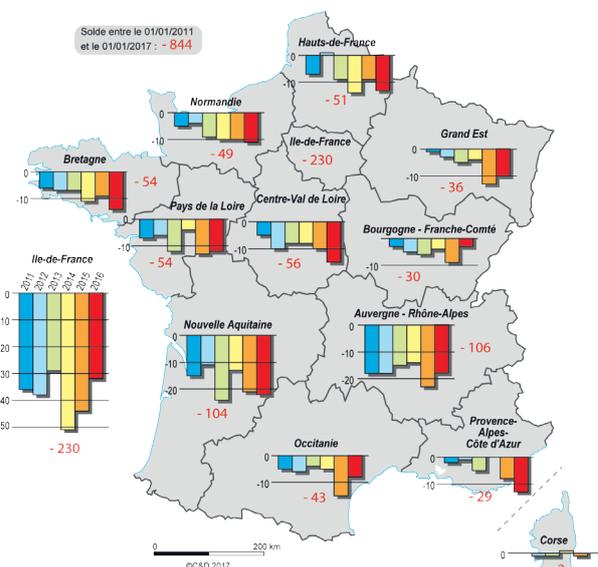
Les pharmaciens sont toujours acteurs de leur mobilité et de la restructuration du réseau, en optant soit pour le regroupement soit pour des formes plus souples telles que la cession de clientèle. Le rythme des transferts reste, quant à lui, assez constant.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OFFICINES 2006-2016



ÉVOLUTION DU RÉSEAU OFFICINAL DE 2010 À 2015

SOLDES DES FERMETURES ET CRÉATIONS

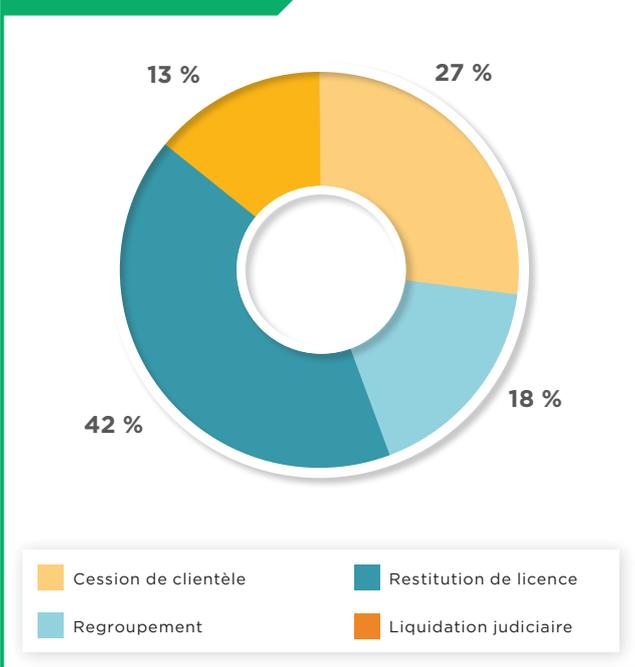


De 2010 à 2016, la France métropolitaine a perdu près de 800 pharmacies libérales. C'est de loin en Ile-de-France, avec environ un quart du total des disparitions, que le nombre de fermetures est le plus important, suivi des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. Pour autant, le réseau reste harmonieux sur l'ensemble du territoire.

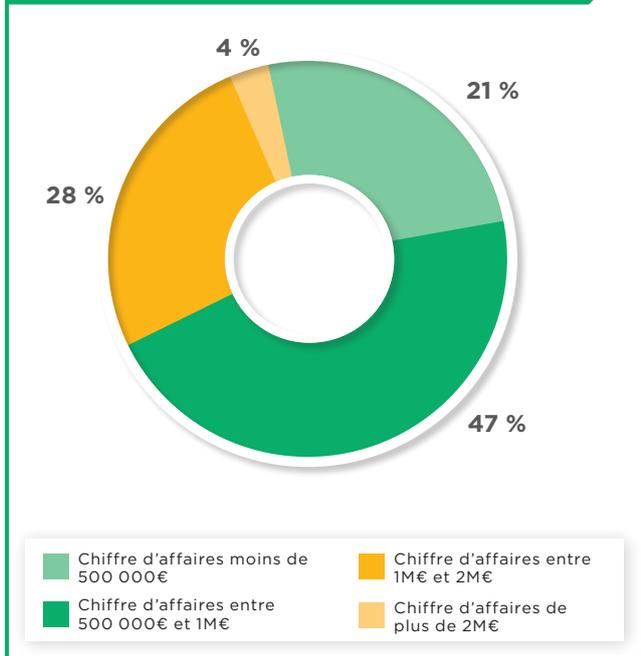
En dépit de ces fermetures, il n'y a pas de problèmes d'accès aux médicaments pour la population.



MODES DE FERMETURES



TYPOLOGIE DES FERMETURES EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2016



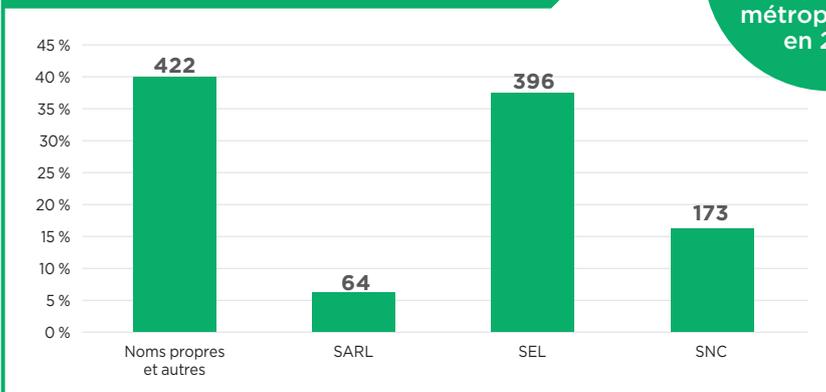
Le regroupement consiste à rassembler plusieurs officines en un seul lieu, au sein d'une des officines regroupées ou dans un autre lieu. Quant à la restitution de licence, il s'agit d'une procédure résultant d'une fermeture sans repeneur ou d'opérations entre pharmaciens et dont l'issue est la remise de la licence auprès de l'Agence régionale de santé.

La fermeture « volontaire » d'une officine représente 45 % des modes de fermetures, contre 55 % pour des motifs plus contraints (cela peut être lié au maillage territorial médical ou à des causes multifactorielles). Ce sont surtout les pharmacies dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1M€ qui sont concernées par les fermetures.

LES CESSIONS D'OFFICINES

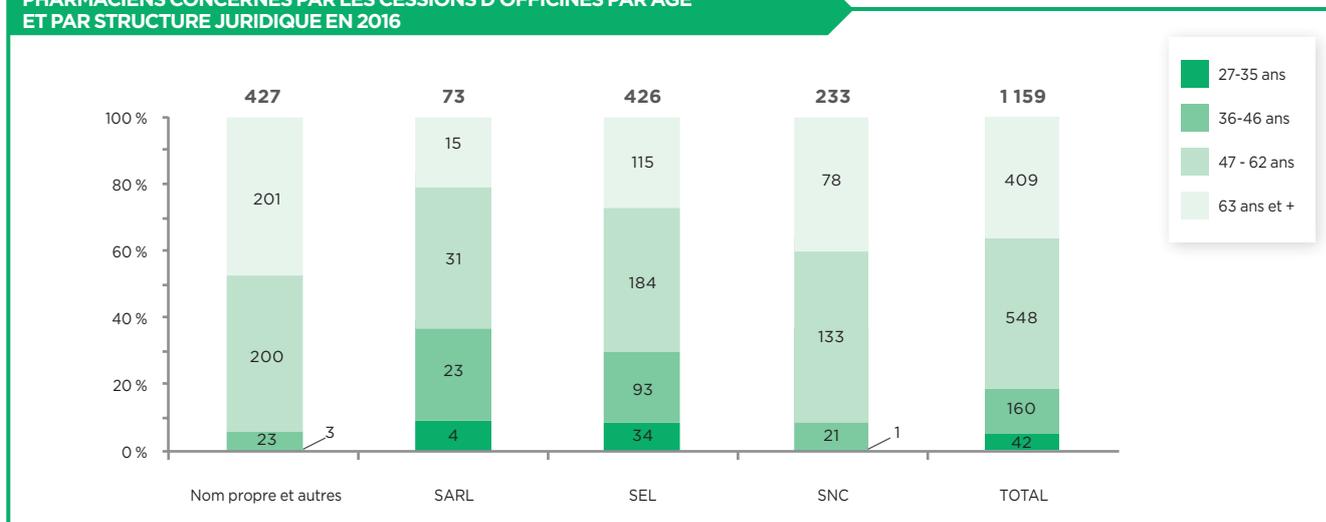
1 055
cessions
d'officines
en France
métropolitaine
en 2016

CESSIONS D'OFFICINES SELON LA STRUCTURE JURIDIQUE EN 2016 (FRANCE MÉTROPOLITAINE)



Par rapport à 2015, les cessions d'officines ont augmenté de 13 %, passant de 935 en 2015, à 1055 en 2016. Au total, 1 159 pharmaciens ont été concernés par ces cessions.

PHARMACIENS CONCERNÉS PAR LES CESSIONS D'OFFICINES PAR ÂGE ET PAR STRUCTURE JURIDIQUE EN 2016



Les exercices en nom propre et SNC constituent des modes d'exercices privilégiés, ce qui explique la surreprésentation des pharmaciens les plus âgés parmi ceux concernés par les cessions d'officines.

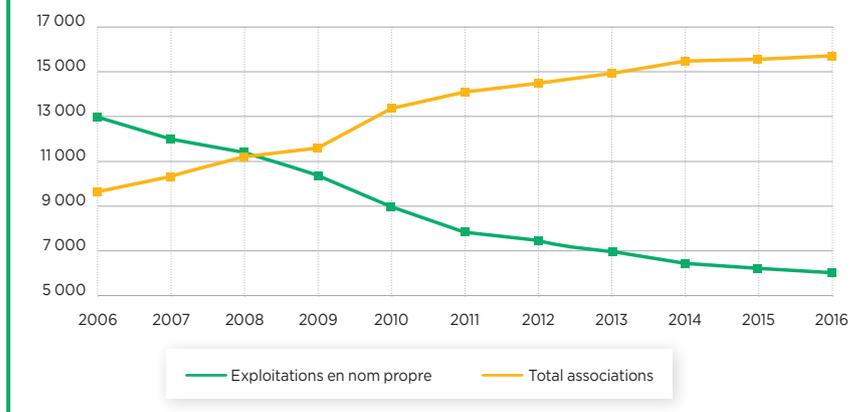
2 LES MODES D'EXPLOITATION DES OFFICINES

Depuis 10 ans, l'évolution des structures d'exploitation des officines est caractérisée par un double phénomène.

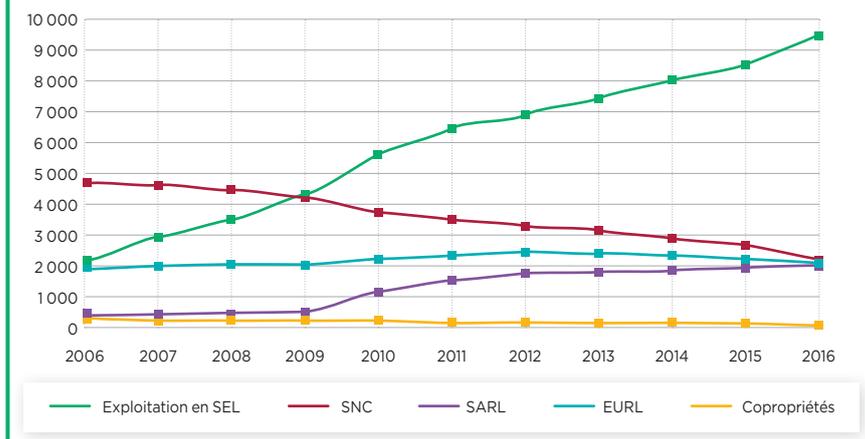
La première tendance est la préférence irréversible pour la forme d'exploitation en société par rapport à l'exploitation en nom propre. L'écart entre ces deux formes d'exploitation ne cesse de grandir depuis 2009. On notera qu'à côté du dynamisme des SEL, le nombre d'officines exploitées en SARL continue de croître légèrement depuis 2008, tandis que tous les autres modes d'exploitation régressent. En 10 ans, la proportion d'officines exploitées en SEL ou en SARL est passée de 12 % en 2006 à 53 % en 2016.

La seconde tendance est, au sein de l'exercice en société, la très forte croissance des entreprises exploitées en société d'exercice libéral (SEL) dont le nombre s'est vu multiplié par 5 entre 2006 et 2016. La SEL est devenue en 2009 le 1^{er} mode d'exploitation en association et l'écart s'est creusé à nouveau en 2016 avec 816 SEL supplémentaires.

ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS EN NOM PROPRE ET EN ASSOCIATION DES OFFICINES DEPUIS 2006

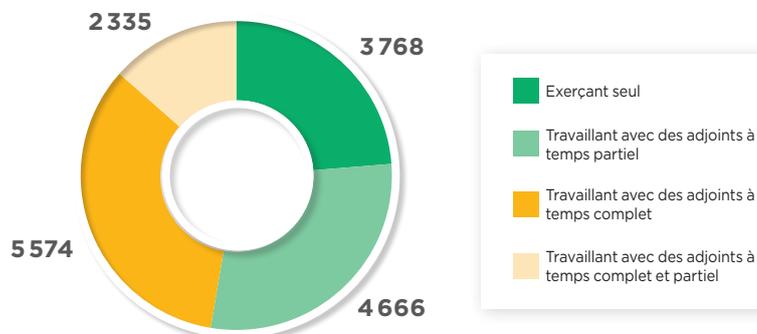


ÉVOLUTION DES STRUCTURES JURIDIQUES DES OFFICINES EN ASSOCIATION DEPUIS 2006





TYPLOGIE DES PHARMACIES AVEC UN SEUL TITULAIRE



Parmi les 16 343 officines n'ayant qu'un seul pharmacien titulaire, ce dernier exerce sans confrère salarié dans 23 % des cas (3 768 officines), tandis que dans 77 % de ces officines, le pharmacien recourt à la collaboration d'un pharmacien adjoint à temps complet et/ou partiel.

En considérant les 21 403 officines de métropole, 18 % d'entre elles sont gérées par un pharmacien exerçant seul.

TYPLOGIE DES OFFICINES EN 2016

Type	Nombre d'officines
OFFICINES AYANT 1 TITULAIRE*	16 343
pas d'adjoints	3 768
ayant 1 adjoint	7 517
ayant 2 adjoints	3 630
ayant + de 2 adjoints	1 428
OFFICINES AYANT 2 TITULAIRES	4 704
pas d'adjoints	2 094
ayant 1 adjoint	1 652
ayant 2 adjoints	641
ayant + de 2 adjoints	317
OFFICINES AYANT 3 TITULAIRES ET +	356
pas d'adjoints	169
ayant 1 adjoint	97
ayant 2 adjoints	45
ayant + de 2 adjoints	45
TOTAL GÉNÉRAL	21 403

*Incluant les gérants après décès

Plus il y a de titulaires dans une officine et moins il y a d'adjoints. Ainsi, dans les officines ayant 3 titulaires et plus, 47 % n'ont pas d'adjoints, dans les officines comptant 2 titulaires, 45 % n'en ont pas, tandis que dans les officines où un seul titulaire exerce, 18 % sont seuls (contre 24 % en 2015). L'exercice seul tend donc à devenir minoritaire.

L'exploitation d'une pharmacie par une société commerciale a quadruplé en l'espace de 10 ans.

EFFECTIFS DES SEL, SARL ET SPFPL

Année	SEL + SARL	SPFPL	% des SEL et SARL
2006	2 632		12 %
2007	3 471		15 %
2008	4 326		19 %
2009	5 138		23 %
2010	6 930		31 %
2011	8 112		37 %
2012	8 666		39 %
2013	9 308	140	42 %
2014	10 031	479	46 %
2015	10 642	860	49 %
2016	11 320	1 282	53 %

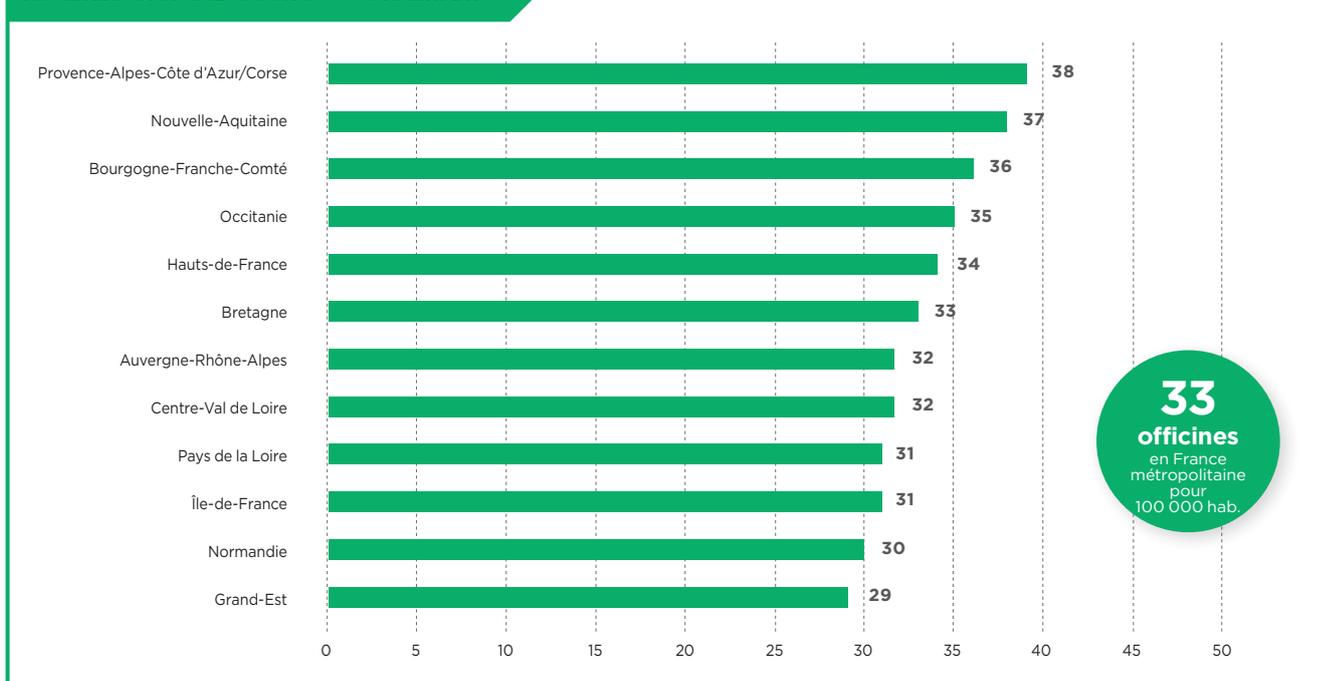
EFFECTIFS ET COMPOSITION DES SPFPL (SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE PROFESSIONS LIBÉRALES) INSCRITES EN SECTION A

	2015	2016	Évolution 2016/2015
Nombre de SPFPL	860	1 282	+49 %
dont nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs adjoints	29	45	+55 %

La création de sociétés de participations financières de professions libérales (SPFPL) permise par le décret de juin 2013 a connu une réelle montée en puissance auprès de pharmaciens déjà associés en SEL, puisque le nombre de SPFPL inscrites au tableau ne cesse d'augmenter (+49 % entre 2015 et 2016). La participation des pharmaciens adjoints progresse en 2016, il y a désormais 45 SPFPL qui ont dans leur capital un adjoint.

3 RÉPARTITION TERRITORIALE ET DENSITÉ PHARMACEUTIQUE

Le nombre d'habitants par pharmacie s'élève désormais à 3 018, contre 2 977 en 2015. Le nombre moyen d'officines en France métropolitaine pour 100 000 habitants a également diminué, passant de 34 à 33. On note que l'Île-de-France ne vient qu'au 10^{ème} rang des régions françaises en nombre d'officines pour 100 000 habitants, soit au-dessous de la moyenne nationale.

NOMBRE D'OFFICINES POUR 100 000 HABITANTS

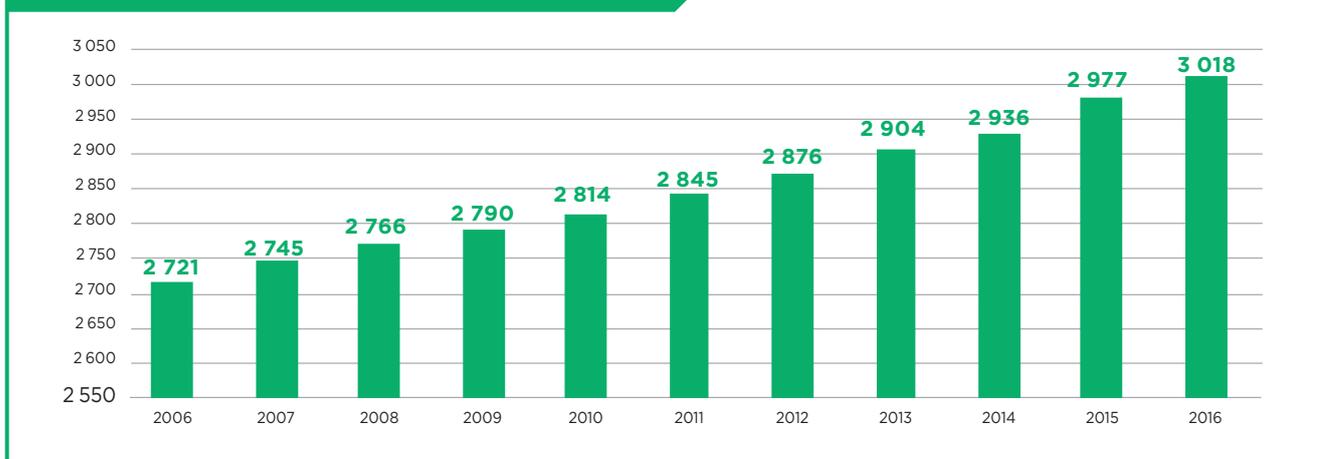


NOMBRE D'OFFICINES PAR TAILLE DE COMMUNE

Taille de la commune	Officines au 31/12/2016
< 2 000 habitants	3 919
de 2 000 à 5 000	3 627
de 5 000 à 30 000	6 728
de 30 000 à 50 000	1 894
50 000 à 100 000	1 609
100 000 à 200 000	1 332
> 200 000	2 294
Total	21 403

35 % des officines se situent dans des communes de moins de 5 000 habitants et constituent un réseau de proximité sur tout le territoire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS PAR OFFICINE DEPUIS 2006



PHARMACIENS D'OFFICINE

LES PHARMACIENS TITULAIRES ET ADJOINTS

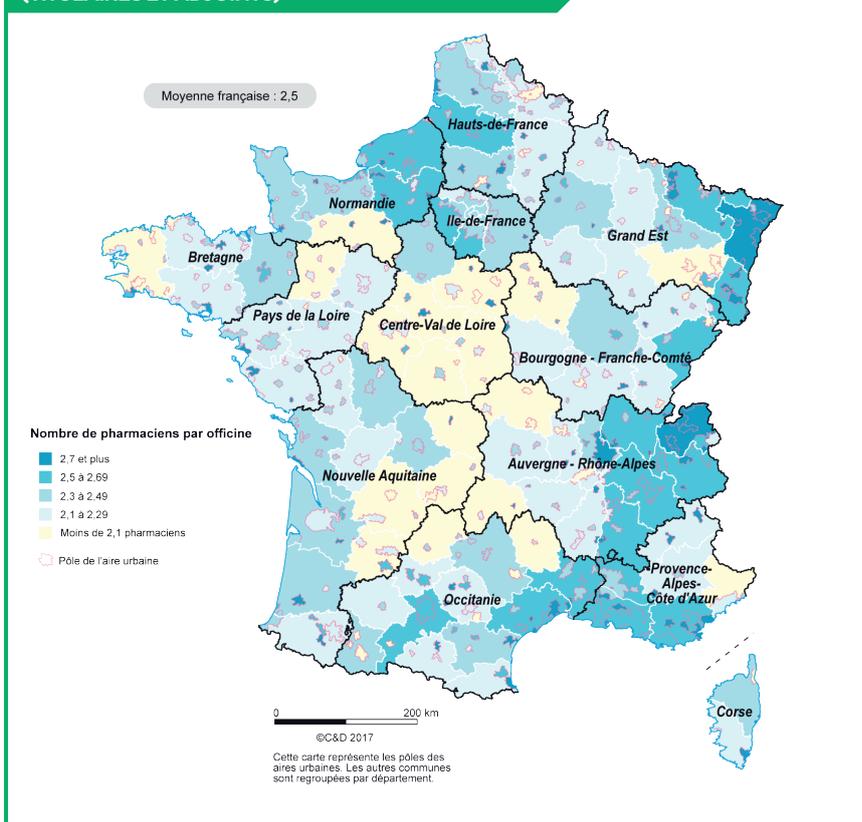
ESPACE À PLUS DE 10KM D'UNE PHARMACIE



Une présence
officinale
de
proximité

Le rapport IGAS de novembre 2016 indique que 97 % de la population française se situe à moins de 15 minutes d'une pharmacie.

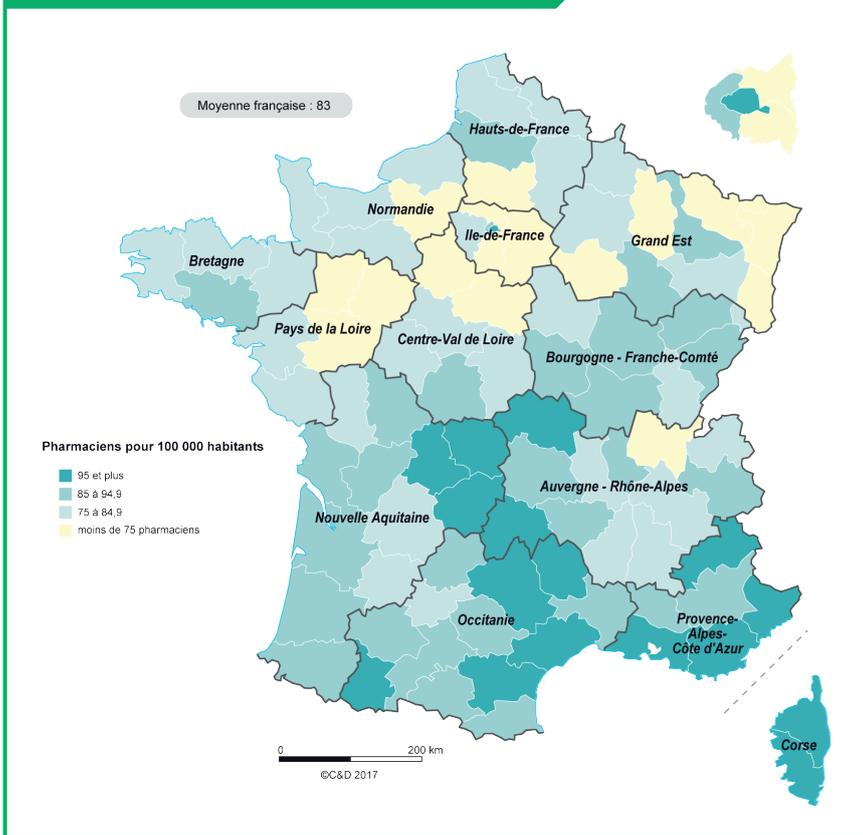
PRÉSENCE PHARMACEUTIQUE DANS LES OFFICINES (TITULAIRES ET ADJOINTS)



La tendance de 2015 se confirme. Il demeure de très grosses officines dans les départements frontaliers de l'Est, de Haute-Savoie et de l'Est Midi.



DENSITÉ DES PHARMACIENS TITULAIRES ET ADJOINTS POUR 100 000 HAB.



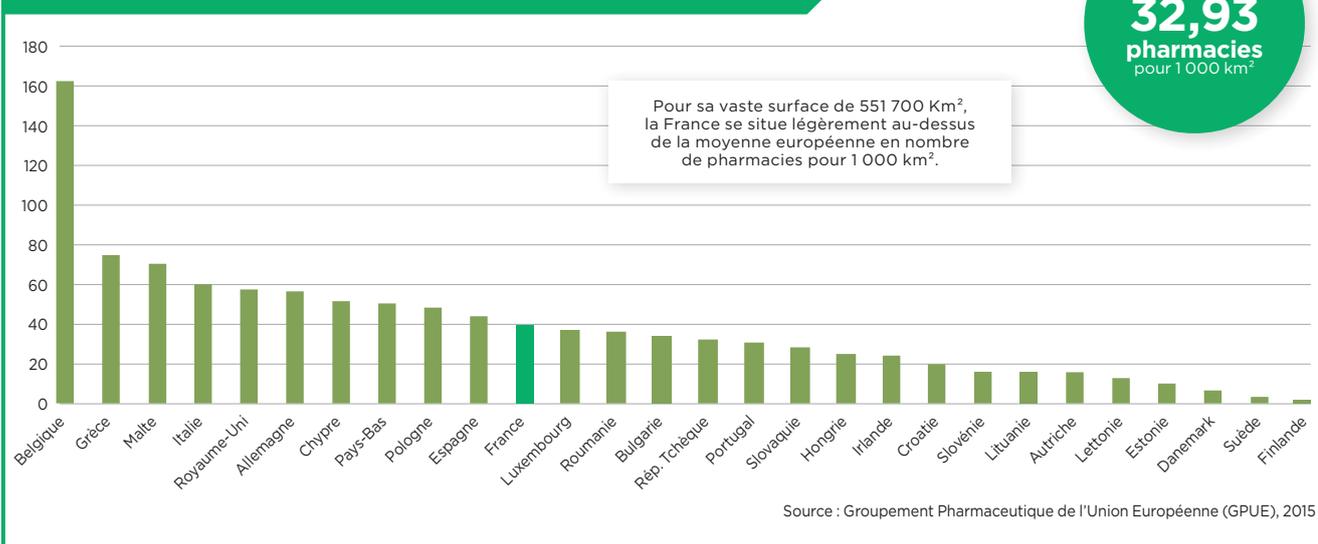
La densité pharmaceutique par habitant en nombre d'officines comme de pharmaciens confirme la répartition harmonieuse des pharmacies sur l'ensemble du territoire national avec un léger contraste Nord-Sud.

Au nord d'une ligne La Rochelle - Lac Léman, les zones fortement urbanisées se caractérisent par une forte densité d'officines. Pour autant, la plupart des départements de cet ensemble se trouvent au-dessous de la moyenne française qui est de 85 pharmaciens (titulaires et adjoints) pour 100 000 habitants. Le grand Bassin Parisien et les départements limitrophes ainsi que les départements de droit local (la Moselle et l'Alsace où les règles d'implantation étaient historiquement plus strictes) sont marqués par une faible densité de pharmaciens (moins de 75 pharmaciens pour 100 000 habitants).

Dans la moitié Sud, la majorité des départements se trouve au-delà de 85 pharmaciens pour 100 000 habitants. On y distingue des zones de forte densité liées au faible peuplement (Limousin, Cantal, Allier, ...) qui contrastent avec celles liées à la dynamique des zones touristiques en croissance démographique structurée et saisonnière (Hérault, Bouches-du-Rhône, Var, Savoie, ...).

COMPARAISON EUROPÉENNE

DENSITÉ DE PHARMACIES PAR SURFACE TERRITORIALE EN EUROPE (1 000 KM²)



CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2016

27 886

(-0,2 % par rapport à 2015)

Âge moyen

43,7

(+0,1 an par rapport à 2015
-3 ans par rapport à la moyenne)Nombre de pharmaciens
de + de 66 ans

514

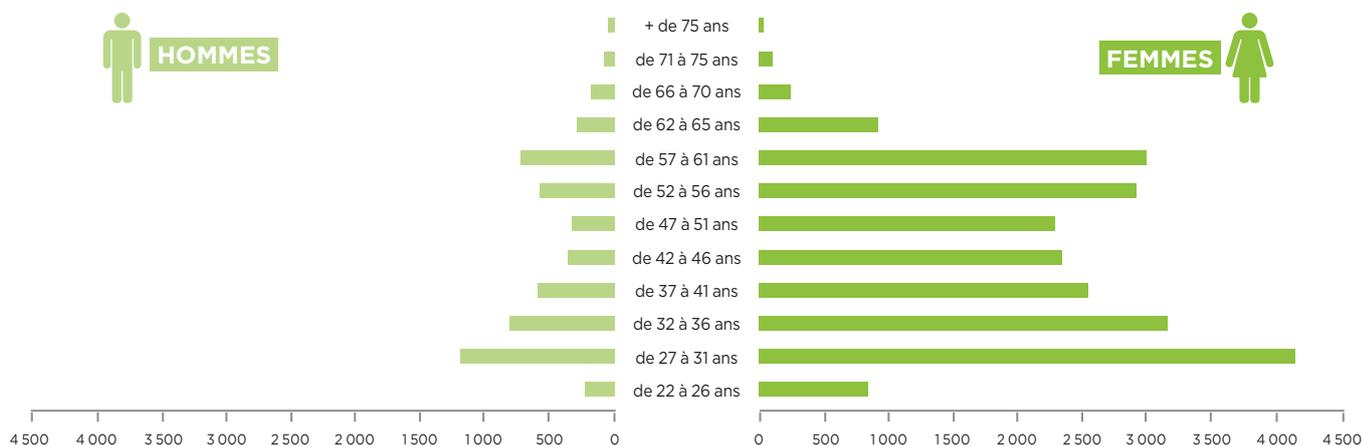
(Soit 2 % de l'effectif
de la section D, stable)Répartition globale
Hommes / Femmes
 81 %

 19 %
Nombre d'inscrits exerçant
en pharmacie d'officine
libérale

26 823

(-0,2 % par rapport à 2015)

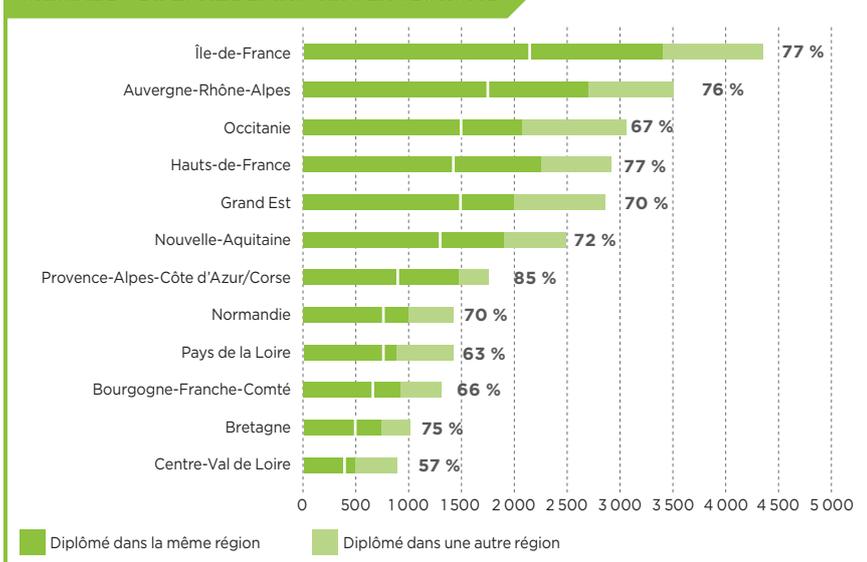
■ PYRAMIDE DES ÂGES





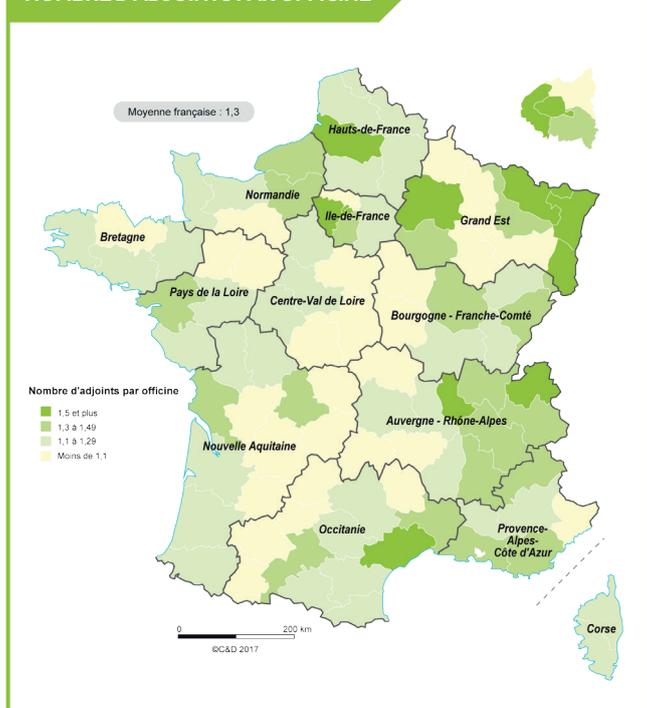
1 RÉPARTITION TERRITORIALE

ORIGINE DU DIPLÔME DES INSCRITS EN SECTION D

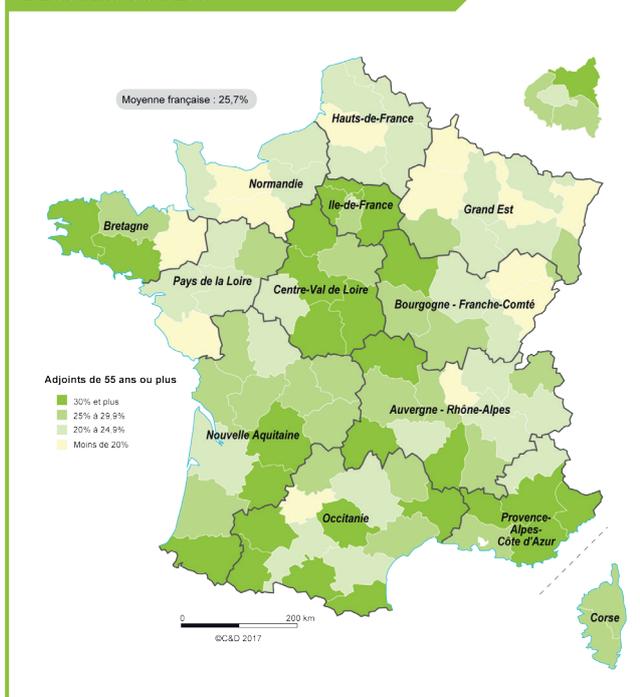


Les pharmaciens adjoints se distinguent par une faible mobilité territoriale, en moyenne 73 % d'entre eux exercent dans la même région que celle où ils ont obtenu leur diplôme (66 % en 2015). Ce pourcentage atteint même plus de 85 % en PACA. La majorité des adjoints les plus mobiles exerce dans une région limitrophe et 8 % en moyenne d'entre eux font le choix de l'Île-de-France (-2 % par rapport à 2015).

NOMBRE D'ADJOINTS PAR OFFICINE



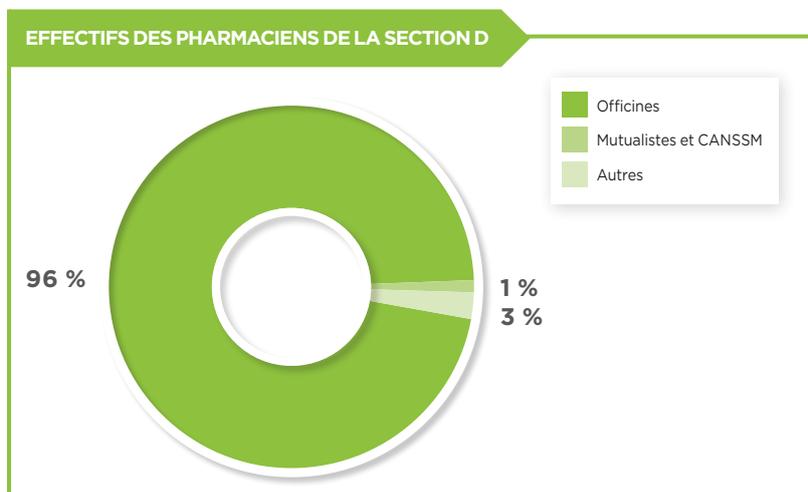
RÉPARTITION DES PHARMACIENS ADJOINTS DE 55 ANS OU PLUS



La répartition des pharmaciens adjoints d'officine est marquée par un contraste Est-Ouest. La moitié Est du territoire concentre un plus grand nombre d'adjoints par officine (Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes, Moselle et Alsace). À l'inverse, le centre de la France et le grand Ouest, hormis certains départements (Somme, Yvelines, Haute-Garonne...) comptent un nombre moyen d'adjoints moins important.

La répartition des pharmaciens adjoints d'officine de 55 ans ou plus est marquée par un contraste Sud-Ouest / Nord-Est. Une concentration est également observée en région Île-de-France.

2 RÉPARTITION PAR FONCTION



La part des officinaux reste stable par rapport à 2015, et représente 96 % des effectifs de la section D.

		2015		2016		Évolution 2015/2016
		Effectif	%	Effectif	%	
En officines	Pharmaciens adjoints	22 876	82,0	23 338	83,7	2,02 %
	Pharmaciens d'officine intérimaires	3 907	14,0	3 346	12,0	-14,4 %
	Pharmaciens gérants après-décès	27	0,1	28	0,1	3,7 %
	Pharmaciens remplaçants titulaires	72	0,3	111	0,4	54,2 %
	Sous-total	26 882	96,3	26 823	96,2	-0,2 %
En pharmacies mutualistes et CANSSM	Pharmaciens gérants de pharmacies mutualistes*	53	0,2	56	0,2	5,7 %
	Pharmaciens adjoints de pharmacies mutualistes	110	0,4	98	0,4	-10,9 %
	Pharmaciens gérants de pharmacies minières	49	0,2	43	0,2	-12,2 %
	Pharmaciens adjoints de pharmacies minières	64	0,2	60	0,2	-6,3 %
	Sous-total	276	1,0	257	0,9	-6,9 %
Autres exercices	Pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical	500	1,8	552	2,0	10,4 %
	Pharmaciens-conseils de l'assurance maladie	147	0,5	154	0,6	4,8 %
	Pharmaciens relevant des équipes mobiles de soins	55	0,2	58	0,2	5,5 %
	Pharmaciens exercices divers	46	0,2	42	0,2	-8,7 %
	Sous-total	748	2,7	806	2,9	7,8 %
Total	27 906	100	27 886	100	-0,1 %	

Note : La somme des nombre arrondis n'est pas égale à l'arrondi de la somme de ces nombres

*Au 1^{er} janvier 2017, 4 pharmacies mutualistes avaient chacune 2 pharmaciens gérants temporairement et simultanément inscrits. Le nombre de pharmaciens mutualistes est donc en réalité en baisse, passant de 53 en 2015 à 52 en 2016.

Les effectifs de la section D restent également stables malgré une baisse sensible du nombre des pharmaciens d'officine intérimaires (-14,4 %), liée aux réorganisations des officines. La fermeture des pharmacies mutualistes et de société de secours minière se poursuit inexorablement (-6,9 %).

En revanche, la croissance du nombre de pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical au

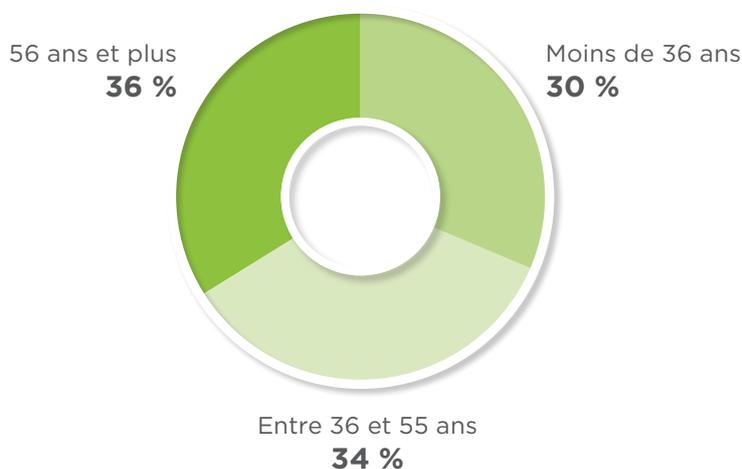
domicile des patients se poursuit (+10,4 %) dans le contexte de la publication des nouvelles Bonnes Pratiques réorganisant cette activité. Les conditions de remplacement du pharmacien responsable BPDO, l'augmentation du temps pharmaceutique selon le nombre de patients, etc sont autant de nouveautés qui ont, d'une part, nécessité de nombreuses mises à jour au tableau de l'Ordre, et, d'autre part, engendré une hausse du nombre d'inscriptions pour cet exercice pharmaceutique.



■ LES PHARMACIENS D'OFFICINE INTÉRIMAIRES

La part des pharmaciens d'officine intérimaires âgés de moins de 36 ans baisse de 4 points et atteint 30 %, tandis que celle des plus de 56 ans augmente dans les mêmes proportions (36 % contre 32 % en 2015).

NOMBRE DE PHARMACIENS D'OFFICINE INTÉRIMAIRES PAR TRANCHE D'ÂGE EN 2016



■ QUOTITÉ TRAVILLÉE ET CUMUL D'ACTIVITÉ

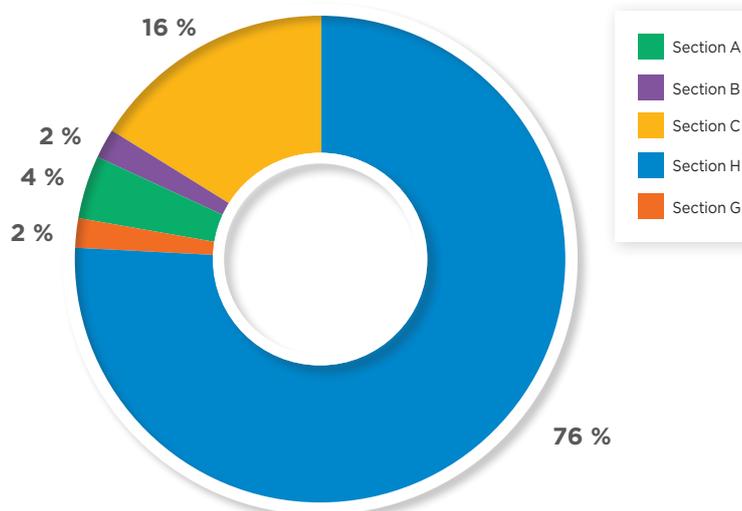
	Emploi à temps partiel	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel (%)	Emploi à temps plein (%)
Hommes	1 408	3 780	27 %	73 %
Femmes	9 484	12 979	42 %	58 %
Total*	10 892	16 759	39 %	61 %

* Pour 235 professionnels, la quotité travaillée n'est pas connue.

61 % des inscrits en section D exercent à temps plein (35 heures) contre 39 % à temps partiel. Parmi les professionnels exerçant à temps partiel, les femmes sont prépondérantes (87 % des emplois à temps partiel).

47 % des pharmaciens adjoints sont des femmes exerçant à temps plein et 34 % des femmes exerçant à temps partiel.

RÉPARTITION DES PHARMACIENS DE SECTION D INSCRITS DANS UNE AUTRE SECTION



Parmi les pharmaciens inscrits en section D, une partie d'entre eux complète leur emploi du temps par un exercice relevant d'une autre section. 464 doubles inscriptions ont été comptabilisées en 2016. L'âge moyen de ces pharmaciens est de 47,2 ans. Ce cumul d'inscription concerne dans trois-quarts des cas la section H (gérant ou adjoint d'une pharmacie à usage intérieur d'un établissement de santé ou médico-social, pharmacien de pharmacovigilance, pharmacien sapeur-pompier, etc), et dans une moindre mesure la section C (délégué intérimaire ou adjoint dans la distribution en gros, etc).



3 ÉVOLUTIONS

■ ÉVOLUTION DES INTÉRIMAIRES

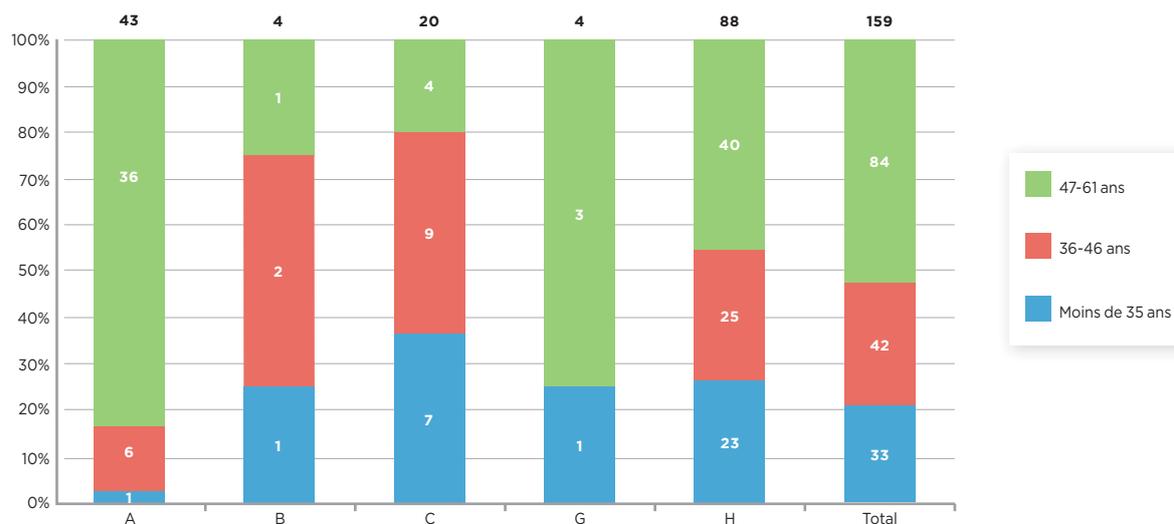
ÉVOLUTION DES PHARMACIENS INTÉRIMAIRES DE 2008 À 2016



Après une croissance soutenue en 2015 (+7,8 %), le nombre de pharmaciens d'officine intérimaires connaît une baisse sensible en 2016 (-14,4 %), signe des difficultés croissantes du secteur. Le statut d'intérimaire concerne à part égale l'ensemble des classes d'âge des pharmaciens d'officine.

■ MOBILITÉS DES PHARMACIENS VERS LA SECTION D

PHARMACIENS ISSUS D'AUTRES SECTIONS AYANT REJOINT LA SECTION D PAR TRANCHES D'ÂGES 2016



Parmi les nouveaux inscrits en section D issus d'autres sections, on retrouve 55 % de pharmaciens venant de la section H et 27 % relevant de la section A. La tranche d'âge la plus nombreuse est celle des 47-61 ans, ces migrations vers la section D étant surtout le fruit de reconversions professionnelles.

CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2016

7 083

(+1,3 % par rapport à 2015)

Âge moyen

44,8

(+0,1 an par rapport à 2015
-1,9 an par rapport à l'âge moyen)

Répartition globale Hommes / Femmes

♀ **75%**

♂ **25%**

Nombre d'inscrits en établissements publics

4 311

(+2,6 % par rapport à 2015)

Nombre d'inscrits en établissements privés

2 311

(-2,8 % par rapport à 2015)

Nombre de PUI publiques

1 053

(-2 % par rapport à 2015)

Nombre de PUI privées

1 437

(-1 % par rapport à 2015)

Nombre de places au concours d'interne

293

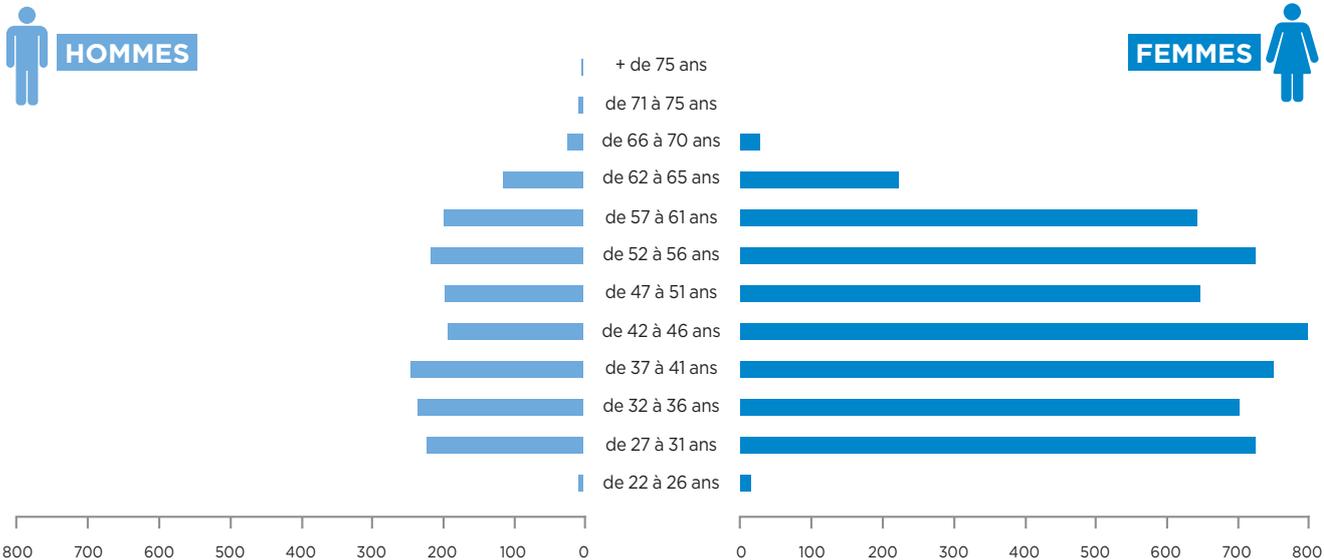
(-4 places par rapport à 2015)

Nombre de pharmaciens de 66 ans et plus

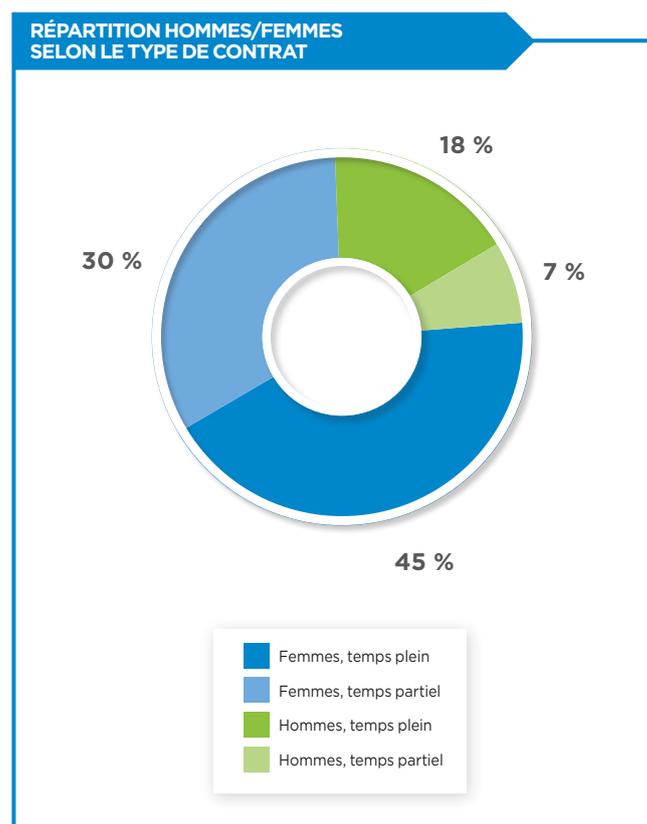
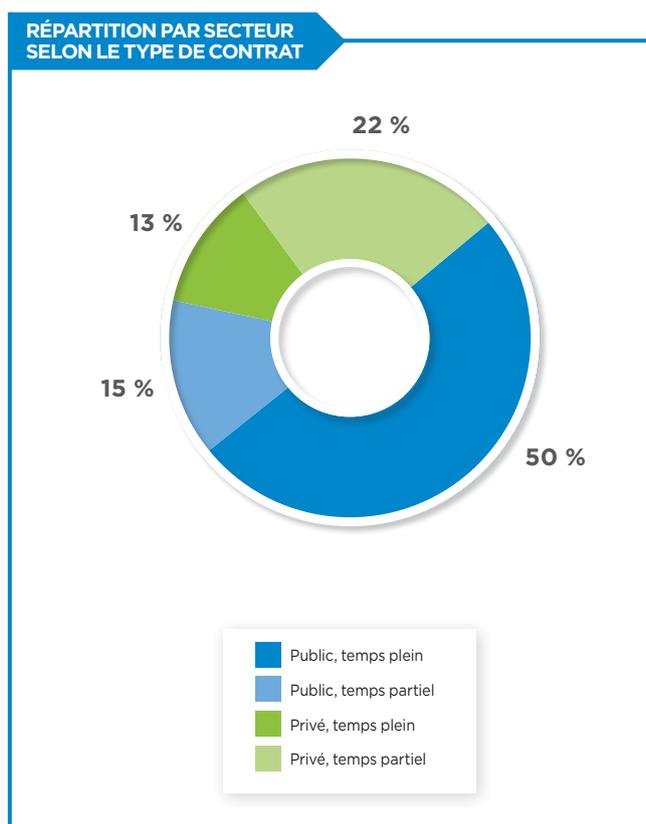
65

(78 en 2015)

■ PYRAMIDE DES ÂGES



1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR - TYPE D'EMPLOI ET TERRITOIRE



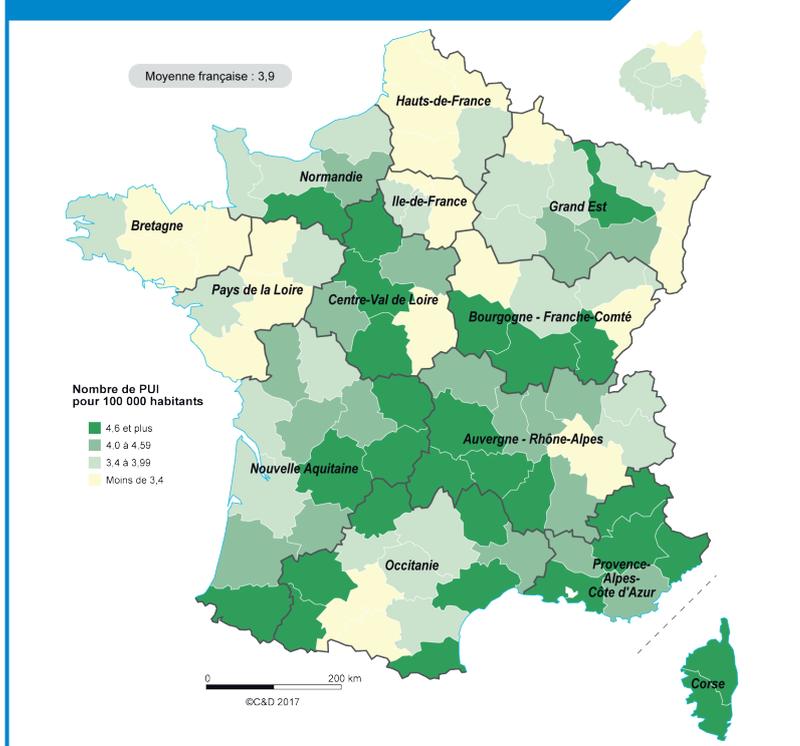
Répartition par activité - Exercice en pharmacie à usage intérieur (PUI)						
Secteur	PUI 2015	Postes 2015	PUI 2016	Postes 2016	Évolution postes 2015-2016	Évolution PUI 2015-2016
Public	1 075	4 202	1 053	4 311	2,6 %	-2,0 %
Privé	1 452	2 377	1 437	2 311	-2,8 %	-1,0 %
Total	2 527	6 579	2 490	6 622	0,7 %	-1,5 %

RÉPARTITION PAR SECTEUR, PAR GENRE ET TYPE DE CONTRAT

En 2016, on ne note pas de modification majeure dans la répartition par secteur, par genre et type de contrat par rapport à 2015 et 2014. L'emploi à temps plein poursuit sa progression et représente 63 % des effectifs (61 % en 2015), ce qui est un bon indicateur en termes de présence pharmaceutique dans les PUI. L'emploi en établissement de soins est à dominante publique avec 65 % des effectifs et majoritairement féminin (75 %). L'emploi à temps partiel (37 %) est majoritairement proposé dans les établissements privés.

En 2016, le nombre de PUI baisse sensiblement (-1,5 %) et le nombre de postes de pharmaciens des établissements voit sa dynamique ralentie (+0,7 % contre +3,3 % en 2015), l'augmentation étant d'abord le fait du secteur public (+2,6 % contre -2,8 % dans le secteur privé).

RÉPARTITION DU NOMBRE DE PUI POUR 100 000 HABITANTS



RÉPARTITION TERRITORIALE

La répartition des pharmacies à usage intérieur (PUI) assure une présence pharmaceutique moyenne de 3,9 PUI pour 100 000 habitants (contre 4 en 2015). Elle révèle un contraste Nord-Sud.

Dans la moitié Sud de la France, la répartition géographique des PUI est globalement supérieure à la moyenne.

Les territoires à dominante rurale comptent un faible nombre d'établissements de santé, donc un nombre de PUI peu élevé mais une présence rapportée au nombre d'habitants très supérieure à la moyenne.

Quant aux départements très peuplés, ils comptent un nombre de PUI lui aussi élevé. La moitié Nord se caractérise par une présence plus faible. Près de 50 départements sont au-dessous de la moyenne nationale, quel que soit le type de territoire, notamment dans le grand Ouest et le Nord-Est.

DENSITÉ TERRITORIALE DE PUI PAR SURFACE TERRITORIALE EN EUROPE

Maximale : Malte
19 PUI/1 000km²

Minimale : Finlande
0,1 PUI/1 000km²

Moyenne européenne
2,4 PUI/1 000km²

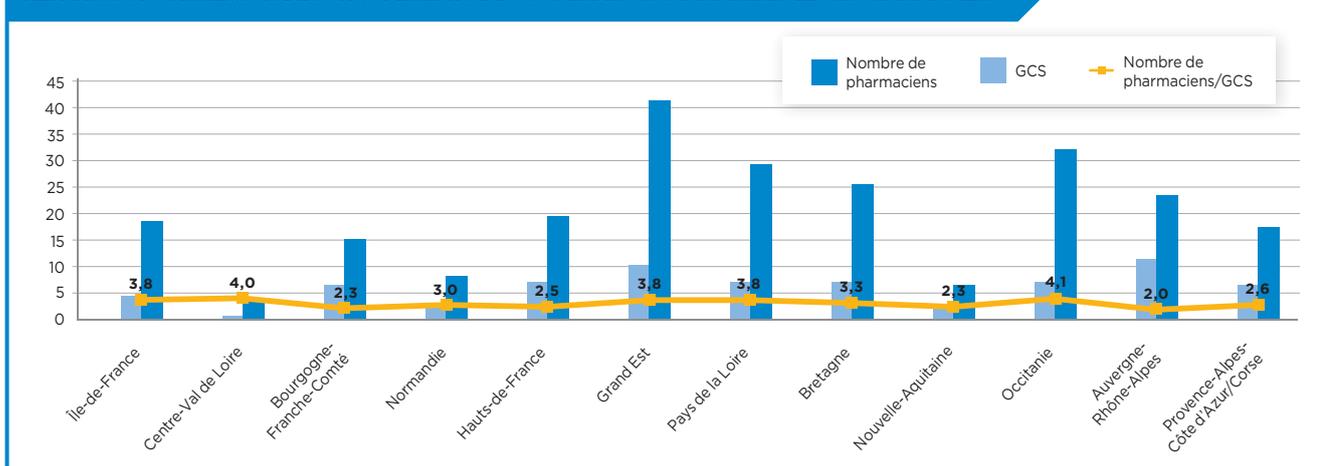
France
3,9 PUI/1 000km²

GROUPEMENTS DE COOPÉRATION SANITAIRE

Le groupement de coopération sanitaire (GCS) est un outil de coopération entre établissements de santé. On en distingue deux catégories : les GCS de moyens et les GCS érigés en établissements de santé. **En 2016, les GCS poursuivent leur croissance. Leur nombre augmente de 17,4 % (ils passent de 69 en 2015 à 81 en 2016) et emploient 248 pharmaciens (contre 209 en 2015 soit une hausse de presque 19 %). En moyenne, on trouve 3,1 pharmaciens par GCS par région (3 en 2015).**

La dynamique de mutualisation des activités se poursuit avec les GCS ; cette dynamique va probablement s'accroître avec la mise en place des GHT (secteur public).

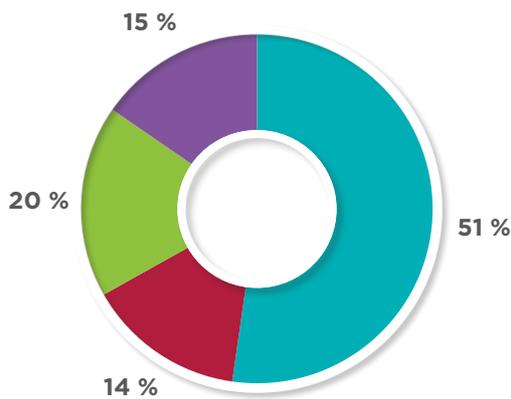
RÉPARTITION PAR RÉGION DES GROUPEMENTS DE COOPÉRATION SANITAIRE ET LEURS PHARMACIENS



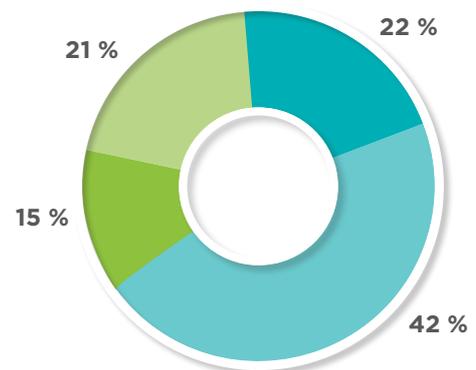
2 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FONCTION

Dans le secteur public, les praticiens hospitaliers représentent la moitié de l'effectif (51 %) dont la quasi-totalité travaille à temps plein (89 %). Dans les établissements privés, le temps partiel régresse parmi les gérants de PUI. Seulement 42 % des gérants exercent à temps partiel désormais contre 50 % en 2013.

RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SOINS

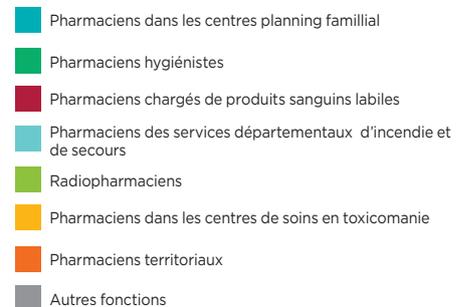
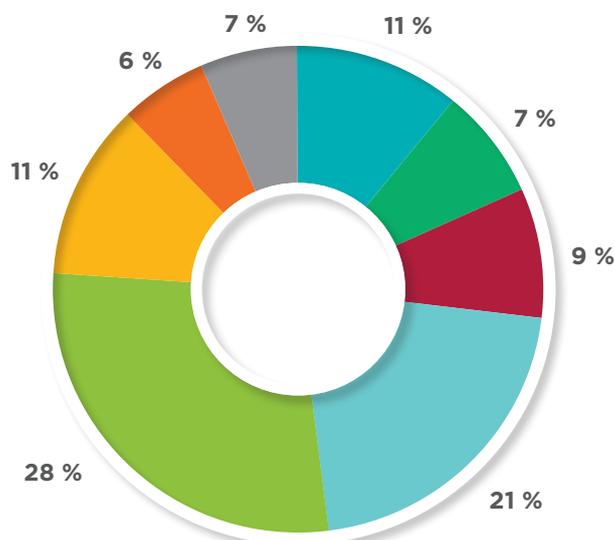


RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



*Professeurs, Maîtres de conférence et Gérants inclus

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DIVERSES EN 2016



Parmi les pharmaciens exerçant des activités diverses, près de la moitié exerce dans les services départementaux d'incendie et de secours ou en tant que radiopharmacien.

PHARMACIENS DES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER



CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2016

1 794

(+1,5 % par rapport à 2015)

Âge moyen

45,5

(-0,3 an par rapport à 2015)

-1,2 an par rapport à la moyenne générale)

Répartition globale
Hommes / Femmes



59%



41%

Nombre de pharmaciens
de 66 ans et plus

125

(+6 pharmaciens par rapport à 2015
7 % de la population globale)

Nombre d'officines

623

(-7 % par rapport à 2015)

Nombre de
PUI publiques

36

(-3 par rapport à 2015)

Nombre de
PUI privées

35

(+5 par rapport à 2015)

Nombre de
LBM privés

114

(+2 par rapport à 2015)

La section des pharmaciens d'outre-mer regroupe tous les pharmaciens exerçant dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et Réunion) et les collectivités d'outre-mer (Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna).

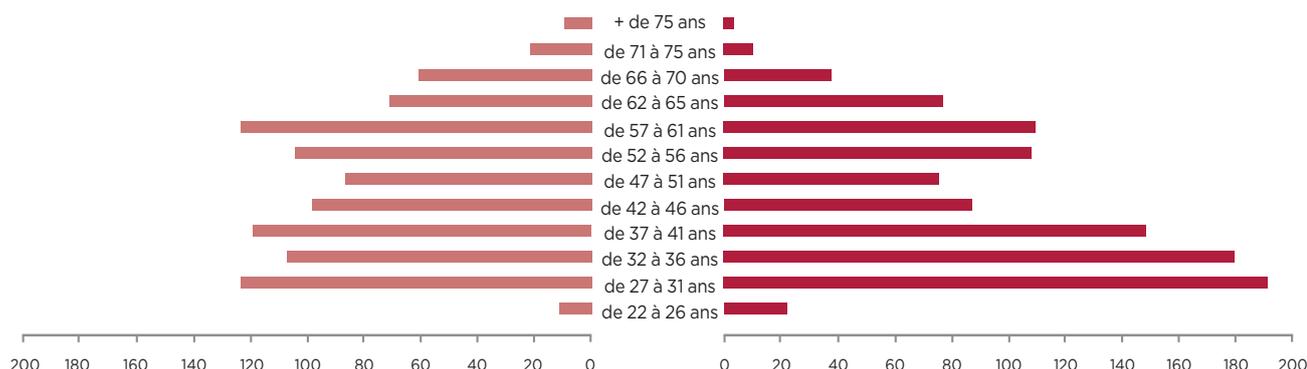
■ PYRAMIDE DES ÂGES



HOMMES



FEMMES

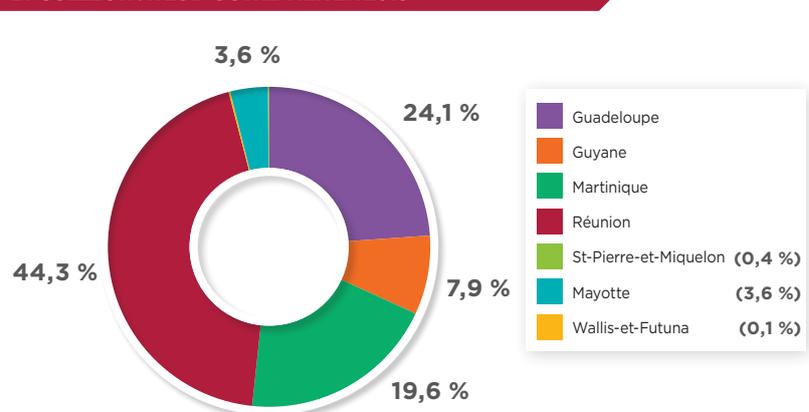


1 EFFECTIFS PAR MÉTIER ET PAR TERRITOIRE

	Titulaires d'officine	Pharmaciens de l'industrie	Fabricants Import. Exploit. Distrib. en gros	Pharmaciens de la distrib. en gros	Adjoints d'officine	Pharmaciens biologistes	Pharmaciens en établissements de santé	Total	%
Guadeloupe	181		1	11	153	49	38	433	24,1%
Guyane	50		1	5	50	18	18	142	7,9%
Martinique	150		2	9	98	49	43	351	19,6%
Mayotte	20	0	0	0	28	5	10	63	3,6%
Réunion	304	2	3	22	314	85	65	795	44,3%
St-Pierre-et-Miquelon	1	0	0	1	1	1	4	8	0,4%
Wallis-et-Futuna						1	1	2	0,1%
Total	706	2	7	48	644	208	179	1794	100%

Les principaux inscrits en section E travaillent dans les officines (1 350 pharmaciens, soit 75 % des inscrits).

RÉPARTITION DES PHARMACIENS DANS LES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER EN 2016



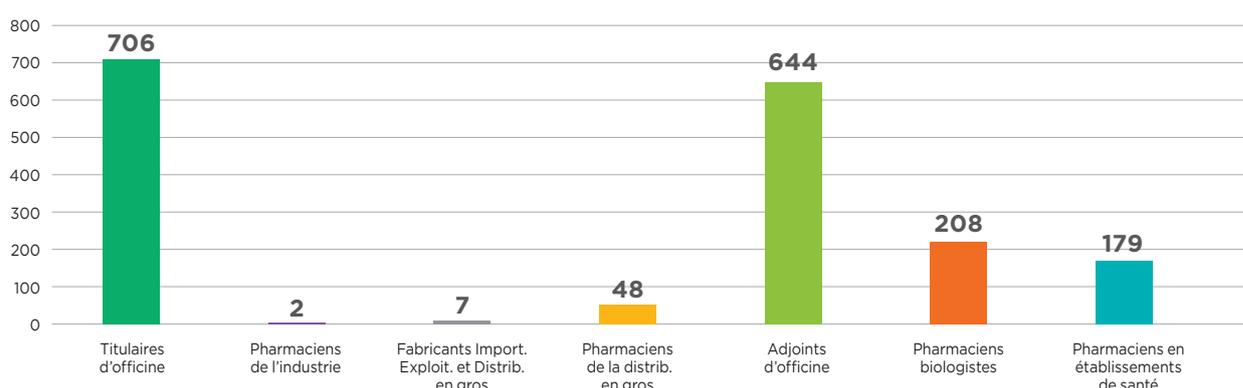
EN 2016, LE NOMBRE D'INSCRITS EN SECTION E A FAIBLEMENT AUGMENTÉ (+1,5 %), ET LA RÉPARTITION PAR EFFECTIF ET TERRITOIRE RESTE STABLE.

Trois territoires regroupent la majorité des pharmaciens :

- la Réunion (44,3 %),
- la Guadeloupe (24,1 %),
- la Martinique (19,6 %).

Dans ces 3 départements, 76 % des pharmaciens exercent en officine.

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER EN 2016





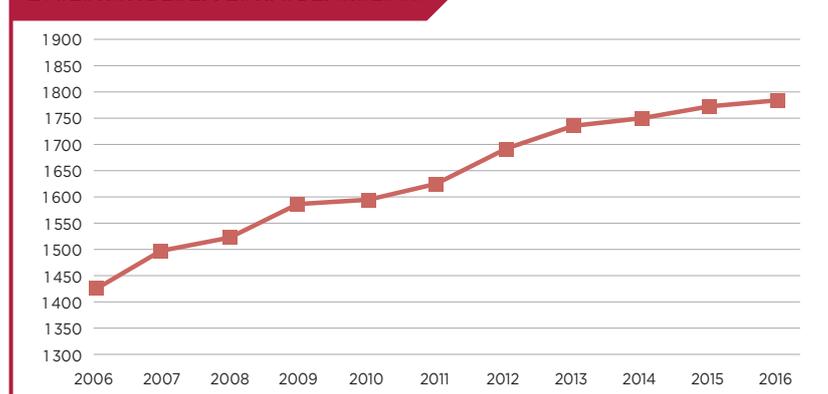
■ NOMBRE DE PHARMACIES

	Nombre de PUI en 2015	Nombre de PUI en 2016	Nombre d'officines en 2015	Nombre d'officines en 2016
Guadeloupe	17	19	165	162
Guyane	6	8	48	49
Martinique	20	20	147	144
Mayotte	2	1	20	20
Réunion	22	21	249	247
St-Pierre-et-Miquelon	1	1	1	1
Wallis-et-Futuna	2	1	0	0
Total	70	71	630	623

2 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR MÉTIER

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution par section 2006 et 2016
Titulaires d'officine	667	683	686	690	694	701	709	706	711	707	706	+7 %
Pharmaciens de l'industrie	5	6	5	4	5	5	5	2	2	0	0	-
Fabricants, Import. Exploit. et Distrib. en gros	5	6	6	6	7	5	7	12	13	9	9	-
Pharmaciens de la distribution en gros	34	42	40	44	44	45	49	46	44	50	48	+37 %
Adjoints d'officine	462	471	472	519	511	519	560	610	595	615	644	+41 %
Pharmaciens des établissements de santé	93	97	111	120	130	142	148	154	169	172	179	+118 %
Pharmaciens biologistes	186	192	203	198	207	212	216	212	221	215	208	+14 %
Total	1 452	1 497	1 523	1 581	1 598	1 629	1 694	1 742	1 755	1 768	1 794	+26 %
Taux d'évolution annuel (en %)	1,89 %	3,10 %	1,74 %	3,81 %	1,08 %	1,94 %	3,99 %	2,83 %	0,75 %	0,74 %	1,47 %	

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 2006



EN 2016, LE TAUX D'ÉVOLUTION ANNUEL A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR 2 PAR RAPPORT À 2015.

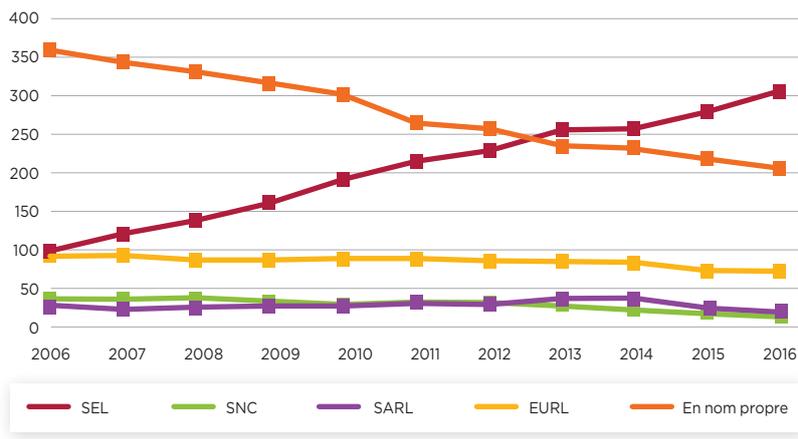
PHARMACIENS DES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER



3 STRUCTURES JURIDIQUES DE L'EXERCICE LIBÉRAL

■ OFFICINES

ÉVOLUTION DU MODE D'EXPLOITATION DES PHARMACIES D'OUTRE-MER DEPUIS 2006

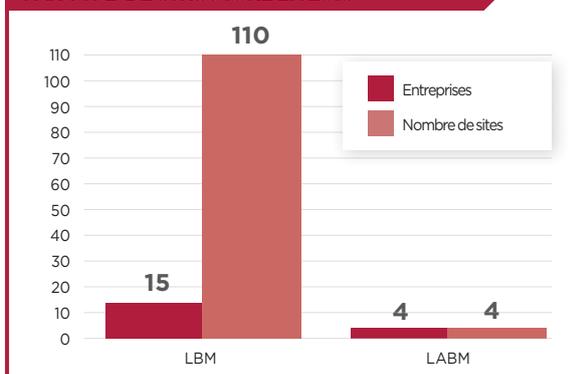


Comme en France métropolitaine, la part des officines exploitées en Société d'Exercice Libéral (SEL) dans les départements et collectivités d'outre-mer poursuit sa croissance.

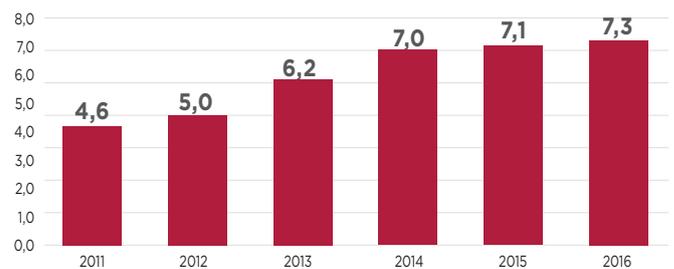
Le nombre d'entreprises choisissant cette forme juridique a triplé depuis 2006 alors que le nombre de sociétés exploitées en nom propre diminue proportionnellement. Depuis 2013, la SEL est le mode d'exploitation majoritaire. Le nombre de sociétés exploitées en nom collectif, SARL, EURL et SNC se réduit lentement.

■ LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

RÉPARTITION DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE PAR TYPE DE STRUCTURE EN 2016



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SITES PAR LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE



Les départements et collectivités d'outre-mer suivent la même tendance globale que la métropole.

Le nombre d'entreprises et d'établissements de type LABM* est devenu résiduel (4 laboratoires sur 4 sites). Les structures LBM** continuent de concentrer les sites (3 sites supplémentaires ont rejoint un LBM en 2016). Le nombre moyen de sites par laboratoire de type LBM s'est stabilisé à 7.

*Avant janvier 2010 : une structure pouvait exploiter jusqu'à 5 laboratoires d'analyse de biologie médicale (LABM) au maximum.

**Depuis janvier 2010 : une structure exploite un laboratoire de biologie médicale (LBM) implanté sur un ou plusieurs sites sans limitation de nombre.

Année	Nombre d'entreprises en LBM	Nombre d'établissements	Nombre moyen de sites/LBM
2011	8	37	4,6
2012	11	55	5,0
2013	13	80	6,2
2014	14	98	7,0
2015	15	107	7,1
2016	15	110	7,3



LES GRANDES TENDANCES DE LA DÉMOGRAPHIE DES PHARMACIENS EN 2016



Au 1^{er} janvier 2017, la population des pharmaciens s'élève à 74 441 (-0.42 % par rapport à 2015).

La tranche d'âge la plus importante est désormais celle des moins de 33 ans (celle des 53-57 ans prédominait depuis 10 ans). Le vieillissement de la population pharmaceutique se stabilise à la moyenne d'âge de 46,7 ans.

Certaines sections connaissent une croissance de leurs effectifs. C'est le cas des sections B et H dont les effectifs gérés augmentent respectivement de +2,3 % et +1,3 % par rapport à 2015. La section E voit également ses effectifs augmenter de 1,5 %.

La part des titulaires d'officine diminue au même rythme que l'année précédente (-1 %) de même que celle des pharmaciens biologistes médicaux (-1,6 %). La part des inscrits en sections C et D est stable globalement.

TENDANCES PAR SECTION :

- **PHARMACIENS BIOLOGISTES (SECTION G)** : La baisse des effectifs amorcée en 2009 se poursuit en 2016 (-1,6 % par rapport à 2015). La réforme de la biologie médicale a entraîné de fortes évolutions dans les structures, publiques comme privées.
- **PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE (SECTION B)** : Après un mouvement de concentration des établissements pharmaceutiques entre 2008 et 2010, leur nombre repart à la baisse cette année (-4,3 %). Le nombre des pharmaciens qui y exercent est quant à lui en légère hausse en 2016 (+2,3 % par rapport à 2015).
- **PHARMACIENS DE LA DISTRIBUTION (SECTION C)** : Le nombre des entreprises de la distribution en gros reste constant. Après une chute en 2015 (-7,6 %), le nombre d'établissements se stabilise. Le nombre de pharmaciens y exerçant reste également inchangé.
- **PHARMACIENS D'OFFICINE**
 - **PHARMACIENS TITULAIRES (SECTION A)** : Le nombre de titulaires varie peu (-1 %) et l'exercice libéral demeure attractif, bien qu'une progression de l'exercice en société semble se dessiner en parallèle.
 - **PHARMACIENS ADJOINTS (SECTION D)** : L'effectif des pharmaciens adjoints connaît une légère progression (+2%).
- **PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (SECTION H)** : La hausse des effectifs se poursuit dans cette section (+1,3 %), aussi bien dans les établissements publics que privés. Le nombre de PUI est en diminution, passant de 2 527 en 2015 à 2 490 en 2016.
- **PHARMACIENS DE L'OUTRE-MER (SECTION E)** : La progression du nombre de pharmaciens d'outre-mer reste modérée en 2016 (+1,5 %).

RETROUVEZ TOUS LES ÉLÉMENTS DÉMOGRAPHIQUES
ET LES FASCICULES RÉGIONAUX SUR :

www.ordre.pharmacien.fr

Un nouveau dispositif d'information, **plus proche de vos attentes, de vos préoccupations**

**+ d'info en continu
+ de réactivité**



DES ACTUALITÉS
EN TEMPS RÉEL
SUR LE SITE



UN FIL
TWITTER



UNE LETTRE
ÉLECTRONIQUE



UNE REVUE
TRIMESTRIELLE



DES PODCASTS
AUDIO



UNE APPLICATION
MOBILE



DES CAHIERS
SEMESTRIELS



Ordre national
des pharmaciens